

Géocarrefour

VOLUME 88 N°2

RAPPORTS DE GENRE

SYSTEMES DE MOBILITE SPATIALE ET
DEVELOPPEMENT RURAL EN AFRIQUE

**RAPPORTS DE GENRE,
SYSTEMES DE MOBILITE SPATIALE ET
DEVELOPPEMENT RURAL EN AFRIQUE**

Gender relationships

*Spatial mobility systems, family organisation
and rural development in Africa*

Éditrices scientifiques
Hélène GUETAT-BERNARD
Mélanie JACQUEMIN

Coordinatrice éditoriale
Anne RIVIÈRE-HONEGGER

VOLUME 88 2/2013

Sommaire

Table of contents

- 91 Hélène GUETAT-BERNARD Editorial. Mobilités spatiales, organisation familiale et ruralités des Suds : un regard par les rapports de genre
Spatial mobility, family organisation and rurality in the 'South': an analysis through gender relationships
- 97 Nehara FELDMAN Division sexuelle du travail et mobilités géographiques féminines
The sexual division of labour and female geographical mobility
- 107 Bénédicte GASTINEAU Migration des jeunes célibataires dans les Hautes Terres malgaches . A la conquête de l'autonomie conjugale
Andonirina RAKOTONARIVO
Migration of young single people in the 'Hautes Terres' of Madagascar. Seeking marital autonomy
- 119 Rémy CANAVESIO Les fronts pionniers des pierres précieuses de Madagascar : des espaces d'émancipation pour les femmes ?
Frontier zones and Madagascar's precious stones: spaces of emancipation for women?
- 131 Anna DESSERTINE Le *lu* ne meurt jamais . Mobilités des individus et pérennité de la résidence dans un village malinké de Guinée
The « lu » never dies: individual mobility and the permanence of the home in a Malinké village in Guinée
- 139 Djemila ZENEIDI Migrations circulaires et relations familiales transnationales : l'exemple des ouvrières agricoles marocaines à Huelva (Espagne)
Circular migration and trans-national family relations: the example of Moroccan female agricultural workers at Huelva (Spain)
- 147 Gabriel TATI Matrimony relations and business in a fishing migrant community (periphery of Pointe-Noire, Congo-Brazzaville)
Entre l'entrepreneuriat et le mariage: la reconstruction des rapports de genre au sein des ménages dans une communauté vivant de la pêche dans la périphérie rurale de la ville de Pointe-Noire, Congo-Brazzaville.
- Comptes rendus d'ouvrages**
- 96 Audrey SOULA *The Okinawan diaspora in Japan. Crossing the borders within*, RABSON S., 2012, Honolulu, University of Hawai'i Press
- 130 Stéphanie BARRAL *Made in China, Vivre avec les ouvrières chinoises*, NGAI Pun, 2012, Paris, Editions de l'Aube (première édition en anglais en 2005)
- 159 Bernard BRET *Développement rural et rapports de genre, Mobilité et argent au Cameroun*, GUETAT-BERNARD H., 2011, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 213 p.
- 160 Fleur GUY *Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*, DI MEO G., 2011, Paris, Armand Colin, coll. Recherches, 344 p.

Hélène
GUETAT-BERNARD

UMR Dynamiques Rurales
ENFA-Toulouse
département EAT

Mobilités spatiales, organisation familiale et ruralités des Suds : un regard par les rapports de genre

« Il ne s'agit pas seulement d'étudier les rapports hommes/femmes pour voir comment ceux-ci infléchissent des pratiques spatiales particulières. L'ambition est de détecter à quelles conditions épistémologiques, théoriques, méthodologiques, les rapports de genre sont au cœur même des constructions géographiques qui guident notre connaissance des espaces socio-spatiaux dans leur fonctionnement d'ensemble et leur structuration. L'objectif n'est pas de nuancer ou de complexifier des corpus explicatifs bien admis dans la discipline. Il est d'en réorienter la capacité heuristique en les soumettant à l'hypothèse suivante : les rapports de genre sont-ils au même titre que d'autres rapports sociaux, au fondement de l'organisation, de la transformation et de la gestion des espaces. (...) Au regard de cette préoccupation, les thèmes de la sédentarité et de la mobilité sont devenus décisifs. Ils se révèlent être la pierre angulaire de la transformation des rapports de genre » (Coutras, 2011).

Les systèmes de mobilités spatiales inscrivent fortement, plus encore aujourd'hui qu'hier, les sociétés, économies et territoires ruraux des Suds dans une géographie du mouvement. Au cours des années 2000, les travaux géographiques sur l'habiter ont renouvelé les analyses des liens entre le mobile et l'immobile, entre le mouvant et le fixe, les espaces et les lieux. L'accès progressif de la société mondiale à des habitants mobiles et l'hypothèse selon laquelle désormais chaque habitant serait porteur d'une géographie qui lui est propre fonde une nouvelle approche de l'habiter (Lazarotti, 2006). Finalement, l'importance des mobilités oblige les géographes à substituer le « point de vue de la mobilité » à celui « de la sédentarité » (Stock, 2004) dans la lecture des sociétés urbaines des Nordes comme celles des Suds, y compris rurales. Cela suppose un changement de paradigme. La géographie a représenté l'espace comme un monde quadrillé, fixe, marqué par une analogie espace/population/savoirs (Debarbieux, 2006). La localisation des populations et des activités est au fondement de son approche. Or cette congruence entre population et lieu ne tiendrait désormais plus (Stock, 2004). La survalorisation de la culture de l'enracinement a valorisé la proxémie comme fondatrice des appartenances. Pourtant, les lieux les plus proches ne façonnent pas (ou plus) nécessairement les identités (*ibid.*). Les mouvements dans l'espace questionnent aussi les assignations récurrentes entre féminité/fixité et masculinité/mobilité (Piveteau, 1996) engageant une lecture spatialisée des rapports sociaux de sexe. Non seulement les agencements des espaces et leur organisation au cours du temps (le jour/la nuit) peuvent refléter un ordre sexué mais inversement la manière d'habiter et surtout de circuler, notamment dans l'espace public, peuvent différer d'un sexe à l'autre. Cette analogie espace/population/savoirs a non seulement construit des univers territoriaux clos mais

a aussi occulté la réalité des faits mobilitaires, et tout particulièrement la place que les femmes y ont pris. Parler des systèmes de mobilités et des rapports de genre en milieu rural, revient ainsi à dénoncer deux lectures voilées des réalités anciennes et contemporaines : l'immobilité géographique paysanne et l'association idéologique des femmes et du féminin au lieu, à l'ancrage au détriment de la reconnaissance de la part que les femmes ont pris et prennent dans les rapports aux espaces, à la mobilité, à la circulation.

Dès les décennies 1980 et 1990, les travaux des géographes ont contribué à placer les mobilités au cœur des logiques de reproduction contemporaine non seulement des familles mais aussi des exploitations agricoles et des territoires ruraux des Suds. L'histoire plus ancienne des liens aux marchés et aux mobilités spatiales a aussi été réestimée à la fin des années 1990 et début 2000. En Afrique, les travaux sur les périodes pré-coloniales comme coloniales ont montré la part qu'y ont pris les femmes commerçantes mais aussi l'attrait de la ville pour gagner en reconnaissance individuelle et échapper en partie aux rapports patriarcaux (Coquery-Vidrovitch, 1994 ; Etienne 1968). Surtout, le mouvement, le fluide, la circulation ont été analysés comme fondateurs des territorialités pré-coloniales, contrairement au « paradigme territorial » imposé par le pouvoir colonial (Mbembe, 2005).

Les mobilités des hommes et des femmes sont aussi structurellement liées aux modes d'héritage, selon une approche anthropologique, qui favorisent la circulation des personnes pour assurer la cohésion des biens (communauté de biens dans les systèmes à maison) ou la circulation des biens et l'immobilité des personnes (communauté de sang) (Augustins, 1989, auteur que mobilise Anna Dessertine). Les articulations entre logiques de maison et de lignée ainsi que les logiques sociales au fondement des circulations des femmes dans le cadre des relations matrimoniales mettent bien au cœur des analyses la place qu'occupent les femmes autant que les hommes dans les systèmes mobilitaires. Les critiques féministes des travaux de Claude Lévi-Strauss portent justement sur la question de l'interprétation de cette « réalité » de l'échange des femmes. Anna Dessertine montre bien que si les mobilités des femmes sont contraintes par les rapports de pouvoir qui s'imposent à elles, elles n'en sont pas moins « sujettes » de leur histoire et de leurs mouvements contredisant « l'idée tendancieuse contenue dans le concept lévi-straussien de passage de la nature à la culture. Si c'est par l'échange des femmes que l'humanité le réalise, alors la soumission des femmes qu'implique leur échange serait indispensable à la culture » (Gestin et al., 2010) !

Mais si les mobilités rurales sont familières aux sociétés du passé, et plus encore contempo-

raines, elles sont dérangeantes, car elles déconstruisent la figure du paysan sédentaire, associée à l'ancrage à la terre, archétype des identités nationales idéalisées aux fondements raciaux et territoriaux. Par ailleurs, si la mobilité des riches est magnifiée, celle des pauvres comme des personnes soumises au poids des contraintes sociales, fait souvent peur. Elle s'inscrit dans l'ordre du trouble, du potentiel risque de déstabilisation du contrôle établi. A la fin du XIX^e s. en Europe et surtout en France, au cœur de la représentation dominante de l'émigration rurale, c'est une peur sociale qui agit, nommée « exode rural », valorisant une lecture traumatique que l'on retrouve aujourd'hui dans l'analyse des mobilités contemporaines des campagnes des Suds. Cette géographie des lieux stables s'appuie conjointement sur une naturalisation de la place imposée aux femmes : celle de la maison, comme espace reproductif. L'idéalisation de l'immobilité des femmes (et plus encore des paysannes) est une forme de domination. L'image qui s'impose de l'association des femmes au lieu-maison-exploitation prend sa part à la construction de cette figure idéologique : le départ des femmes de la campagne et des fermes a été/est vécu comme une remise en cause d'un ordre paysan ancien. Encore aujourd'hui, les lectures contemporaines des mobilités internationales des femmes, associées à la figure de la mère, font souvent peser sur les femmes une même morale réprobatrice. Les travaux sur la « paternité à distance » sont, à l'inverse, rares (Oso, Catarino, 2013).

Cette construction sociale d'un monde rural spécialisé autour de l'activité agricole et ancré à son territoire a ainsi occulté quatre réalités historiques structurant le monde rural aux Nordes comme aux Suds : la valorisation des propriétaires privés au détriment de la diversité des conditions socio-économiques, notamment des paysans sans terre ; l'importance des relations économiques au marché, de proximité ou à plus grande distance s'articulant à l'autoconsommation ; les systèmes de mobilité spatiale associant des échelles temporelles et spatiales complexes ; la pluriactivité et l'insertion de l'activité agricole dans des systèmes d'activités plurielles. Or, sur ces quatre points, les préjugés sur le regard porté sur le travail des femmes des campagnes ont été particulièrement lourds aux Nordes et aux Suds. Dans les Suds, les catégories de la pensée occidentale se sont diffusées *via* la colonisation et l'idée de modernité. Le statut de chef d'exploitation, qui est aussi le chef de famille, s'impose, ignorant la part de travail des femmes ; la survalorisation des relations marchandes dénie toutes valeurs économiques aux activités domestiques des femmes alors même qu'en agriculture le travail ménager a conjointement un caractère productif et, inversement, le travail agricole relève aussi du domestique (Barthez, 2005).

Ce dossier spécial de la revue *Géocarrefour* a donc pour ambition de rappeler la place qu'occupent les femmes dans les mobilités contemporaines mais aussi de comprendre les effets des mobilités spatiales dans les dynamiques de changements des rapports de genre dans les campagnes des Suds. Introduire le genre, ce n'est pas donc pas, seulement, parler des femmes migrantes/mobiles, c'est aussi comprendre les rapports de genre dans le fonctionnement, les modalités, les dynamiques et les structurations des mobilités spatiales. Le dossier est structuré autour de trois entrées : une analyse croisée entre logiques économiques et logiques sociales familiales ; un focus sur les migrations juvéniles ; les systèmes productifs mondialisés et la place qu'y occupent les femmes migrantes.

LOGIQUES SOCIALES FAMILIALES ET TERRITOIRES PRODUCTIFS MULTILocalISÉS

Jusqu'aux années 1980, les mobilités spatiales rurales étaient lues comme une nécessité économique et les analyses portaient sur les départs des campagnes pour la ville. La fin des années 1980 et les années 1990 sont marquées au contraire par des analyses qui décentrent les regards et défendent l'intérêt de comprendre de part et d'autre des espaces d'arrivée et de départ, les logiques qualifiées de circulatoires. On sait que les focales des recherches sont liées aux représentations du moment. « *L'analyse centrée sur les sociétés de résidence a, certes, sa légitimité. Elle correspond à un moment de l'histoire des migrations internationales dominée par les théories du push and pull et par l'étude des liens privilégiés des pays européens avec leurs anciennes colonies. (...) La recherche des années 1970-1980, a elle-même produit des travaux qui étaient le reflet d'une vision [ethnocentree]* » (Costa-Lascoux, Cheyron, 2004). Pourtant « *des travaux précurseurs ont modifié les regards dès les années 1980 (Le Bris et al., 1985), mais c'est surtout dans les années 1990 que vont se multiplier les recherches remettant en cause la sédentarité et l'immobilité paysannes. Dans de nombreuses régions rurales, des dispositifs réticulaires basés sur une dispersion des individus n'engendrant pas de rupture ou de fragmentation du groupe social, ont été mis en évidence* » (Cortes et al., à paraître) : ancrage et circulation sont désormais lus comme des logiques qui s'articulent. Ces campagnes des Suds connaissent aujourd'hui un accroissement et une grande diversité des types de mobilité (internes/internationales, rurales-rurales, rurales-urbaines, pendulaires) inscrites dans des temporalités et géographicités complexes selon les organisations sociales et les facteurs d'âges, de genre, de classes, de castes, les organisations collectives, les systèmes productifs, les interactions spatiales villes-campagnes.

Insistons, le fait mobilitaire ne concerne donc pas que les sociétés urbaines des Nord. Ce dossier centré sur l'Afrique montre à quel point les mobilités spatiales n'interviennent pas uniquement selon des trajectoires des Suds vers les Nord. Elles concernent grandement et sûrement plus puissamment les mobilités et circulations Suds-Suds ou encore les liens rural-rural ou rural-urbain dans les contextes nationaux. L'analyse du fonctionnement des unités familiales rurales permet d'entrevoir la complexité des systèmes d'activités multilocalisés. Les parcours professionnels et de vie entre ville et campagne contribuent à dessiner des organisations familiales de plus en plus polymorphes, sous ses aspects sociaux et spatiaux.

Aujourd'hui, les crises de reproduction des familles paysannes aux Suds multiplient le recours aux mobilités contraintes. Mais dans le même temps, l'analyse des mobilités féminines nous fait porter le regard sur les marges et la manière dont ces engagements à être mobiles reflètent un contournement des règles et du poids des contraintes collectives. On observe alors des discordances entre les normes qui régissent les rapports socio-spatiaux sexués habituels et les pratiques qui engagent aujourd'hui certaines femmes rurales à dépasser le seuil de l'espace domestique (maison et espaces de travail proche) et à mobiliser des ressources spatiales et monétaires nouvelles provoquant des bousclements des constructions identitaires des masculinités et féminités. On s'interroge aussi sur l'impact économique local et éventuellement différencié des mobilités des hommes et des femmes. Le texte de Gabriel Tati montre que ces mobilités peuvent aussi s'appuyer sur des compétences techniques féminines spécifiques (contexte du séchage du poisson à proximité de Brazzaville) et engager des processus entrepreneuriaux porteurs de dynamiques relatives de développement.

Toutefois, l'idéalisation du fait mobilitaire pourrait faire oublier que tout le monde ne s'inscrit pas dans ces mobilités et que, par ailleurs, ces mobilités peuvent aussi contraindre ou tout au moins ne pas s'inscrire nécessairement dans des formes de reconnaissance et d'affirmation de soi. Néhara Feldman montre bien que c'est non seulement le cas dans le contexte des mobilités matrimoniales mais aussi des circulations des femmes vers les villes dans le cadre d'accords familiaux. Ces mobilités imposent avant tout par les belles-mères aux belles-filles un travail domestique particulièrement contraignant et peu valorisé : elles s'avèrent être des mobilités de travail déguisé.

L'ENJEU DES MIGRATIONS JUVÉNILES

Selon des logiques variées (éducation, apprentissage, travail rémunéré ou non), un nombre considérable d'enfants et de jeunes connaît aujourd'hui une expérience migratoire hors de son milieu rural

d'origine (Jacquemin, 2013). De durée variable, ces mouvements migratoires présentent également une grande diversité du point de vue de la destination : déplacements internes au pays, en direction de villes ou d'autres zones, de circulations transfrontalières régionales, voire internationales. Les « effets de genre » peuvent être des causes aux mobilités (combinaison de facteurs économiques et socio-culturels). Les mobilités des jeunes garçons et des jeunes filles, comme petites bonnes notamment, s'insèrent souvent dans des logiques familiales : apprentissage de compétences, d'éducation formelle ou informelle, diversification des revenus monétaires ou en nature. Encadrées par des décisions collectives, elles supposent toutefois un contrôle du jeune migrant de plus en plus difficile à imposer. En effet, la mobilité contemporaine des jeunes repose notamment sur deux facteurs : d'une part, la recherche de « liberté » (autonomisation, individualisation) que procure l'argent dans un monde marqué par sa rareté, d'autre part, la volonté de se construire par l'aventure (s'émanciper des formes d'autorité, de subordination, se forger par l'expérience, assurer sa place). Cette approche par l'individu a rendu plus visible la part que prennent les filles, aujourd'hui plus qu'hier, à ces dynamiques (Lesclingand, 2004) et a permis de nuancer la vision d'enfants ou d'adolescents migrants toujours et nécessairement victimes. Les jeunes filles peuvent ainsi s'engager vers des destinations où elles sont peu attendues comme les fronts pionniers et les mines comme l'explique Rémy Canavesio dans le contexte malgache.

La mobilité des jeunes filles peut alors être vécue comme plus dangereuse pour la société, d'où son euphémisation pour éviter de rendre public l'accord de la famille et tout particulièrement du père (les jeunes filles partent en « fuyant », comme le décrit Anna Dessertine). « *La perception masculine très négative de cette nouvelle pratique reflète la peur qu'ont les pères de perdre le contrôle sur la sexualité et sur la vie conjugale de leurs filles* » (Lesclingand, 2004). L'enjeu pour les jeunes filles est d'être capables de réunir les moyens monétaires pour acquérir leur trousseau leur permettant de s'engager dans leur vie maritale avec plus d'assurance et de marge de négociation comme l'analyse Bénédicte Gastineau dans le contexte malgache. Le sens de la mobilité des garçons et des filles ne serait donc pas équivalent.

La monétarisation des rapports sociaux, y compris dans la familiarité des relations parents/enfants et plus encore mère/enfants, est particulièrement contraignant pour les adultes. On rencontre aujourd'hui des paysannes incapables de faire leur champ car leurs fils préfèrent travailler à l'extérieur (dans des formes de mobilités plus ou moins fréquentes et lointaines) pour être payés plutôt que de « *travailler pour rien* » le champ de leur mère.

Ainsi, la monétarisation des relations sociales en favorisant l'autonomie du sujet, fragilise aussi les relations sociales d'entraide qui peuvent être de plus en plus vécues comme source de dépendance. Les mères en assument particulièrement les conséquences, alors qu'elles peuvent en bénéficier en tant qu'épouses vis-à-vis de leur conjoint. Dans ce cas, la mobilité des jeunes bouleverse l'ordre social car elle soustrait leur travail au collectif familial. Dans d'autre cas, au contraire, leur mobilité, tout particulièrement des garçons, peut être vécue comme une manière de s'extraire de revendications qui porteraient à remettre en cause l'ordre établi au village que contrôle malgré tout encore les hommes âgés (Hertrich, 1996).

Ainsi, selon les contextes, des effets de genre s'observent sur les modalités concrètes du départ et les impacts économiques et sociaux sur les territoires de départ. Ces effets existent aussi sur les itinéraires de vie des jeunes devenus adultes, en particulier dans les choix matrimoniaux mais également sur les constructions de projets de vie prenant en compte ou pas l'expérience migratoire. Organisation des systèmes productifs mondialisés et logiques de genre

Précédemment, nous avons mis l'accent sur deux fondements aux migrations et mobilités des femmes et des hommes ruraux des Suds : d'une part, la fragilisation croissante des exploitations agricoles conjointement à la diffusion de nouveaux modèles de consommation qui accroît les besoins en numéraire, d'autre part, la recherche d'autonomie et d'affirmation individuelle, particulièrement pour les femmes. Nous souhaitons maintenant aborder un autre aspect du problème, celui de l'organisation des systèmes productifs dans le cadre de la mondialisation libérale (Falquet *et al.*, 2010).

En Europe, les relations stables au travail, résolues seulement au cours du XX^e s. par l'évolution de la condition salariale, sont remises en question par les mutations contemporaines du capitalisme reposant notamment sur la flexibilisation des conditions salariales à la fin de ce même siècle : elles reposent fondamentalement sur une mise en mobilité généralisée des relations de travail, des carrières professionnelles et des protections attachées au statut de l'emploi (Castel, 2003).

Ces évolutions sur les marchés du travail aux Nordes créent un nouveau cadre aux migrations internationales. Le contexte de l'emploi rural aux Suds conjugue crise de reproduction des économies rurales et manque de stabilité des conditions salariales dans les pays de destinations. Les migrations et circulations des Suds vers les Nordes s'inscrivent alors dans un contexte mondial qui institutionnalise ces relations inégalitaires et qui

jouent aussi sur l'évolution des conditions de mise au travail aux Nordes. Dans ce contexte, Béatrice Mésini (2011) rappelle que « dans le champ des sciences sociales, la notion de mobilité marque une rupture de paradigme avec l'objet initial des migrations internationales, inscrit dans des rapports post-coloniaux de pouvoir et de domination, dans un cycle historiquement long d'extension du marché mondial. » Les travaux insistent désormais sur les initiatives des acteurs certes dominés mais capables de compétences et de savoir circuler entre sociétés d'origine et sociétés d'accueil (Tarrus, 2007) et y compris les femmes migrantes qui ne sont pas seulement « victimes » mais aussi actrices engagées (Catarino *et al.*, 2005). Cette reconnaissance des qualifications des migrant-e-s ne doit pas, pour autant, faire oublier les relations de fortes contraintes qui pèsent sur eux-elles. « Sous l'effet d'une dynamique concurrentielle de réduction des coûts de production, se développent les « nouveaux » marchés – interne et externe – du recrutement de main-d'œuvre », et tout particulièrement en agriculture. « Le concept de « circulation » apparaît alors comme l'habillage d'une politique utilitariste du « travail sans le travailleur » (Mésini, 2011, p. 106) imposant la mobilité.

Une féminisation des mobilités à différentes échelles, y compris des migrations internationales, s'observe ainsi depuis quelques décennies. La littérature sur les questions de genre, migration et développement abordent rarement la place que les femmes rurales y prennent. Pourtant, les femmes des Suds, et en particulier les femmes rurales sont aussi mobilisées dans les activités productives, dont les biens alimentaires. Ces nouvelles organisations du monde du travail, notamment en agriculture, mobilisent particulièrement des ouvrières issues du monde rural. C'est le cas par exemple des ouvrières agricoles venues d'Afrique ou d'Amérique latine pour travailler dans les exploitations du sud de l'Europe comme explicité par Djemila Zeneidi. Elle montre bien l'institutionnalisation de la migration féminine fondée sur une naturalisation des compétences des ouvrières : les femmes paraissent « naturellement » faites pour l'exécution de ces tâches et ainsi mieux disposées à collaborer aux objectifs et au travail harassant, alors même que cette qualification relève de compétences acquises dans le travail au champ et dans le travail domestique (Lara *et al.*, 2002). Pour autant, cet article valide l'hypothèse selon laquelle, y compris dans le cadre des fortes contraintes de travail (dureté des conditions de travail, fort encadrement institutionnel - entreprise, Etat, famille), certaines femmes arrivent à mettre en place un contre-pouvoir qu'elles ne possèdent pas nécessairement dans leur lieu d'origine, en se constituant en sujet collectif (Kergoat 2001).

BIBLIOGRAPHIE :

AUGUSTINS G., 1989, *Comment se perpétuer ? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Paris, Société d'ethnologie, 434 p.

BARTHEZ A., 2005, Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession, *Economie rurale*, n° 289-290, septembre-décembre, p. 30-42.

CASTELS R., 2003, L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?, *La République des idées*, Seuil, 96 p.

CATARINO C., MOROKVASIC M., HILY M.-A., 2005, Femmes, genre, migrations et mobilités, *REMI*, vol. 21, n°1.

COSTA-LASCOUX J. et CHEYRON P. du, 2004, Quand la recherche française investit les circulations migratoires, *Revue française des affaires sociales*, n°2, p. 181-205.

COQUERY-VIDROVITCH C., 1994, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX^e au XX^e siècle*, Paris, Ed. Jonquières, 395 p.

COUTRAS J., 2011, préface de GUETAT-BERNARD H., *Développement rural et rapports de genre : mobilité et argent au Cameroun*, Rennes, PUR, coll. Géographie sociale, 313 p.

DEBARBIEUX B., 2006, Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie, *L'espace géographique*, n° 4, p. 340-354.

ETIENNE P. et M., 1968, L'émigration baoulé actuelle, *Cahiers d'Outre-Mer*, n°82, avril-juin, p. 155-195.

FALQUET J., HIRATA H., KERGOAT D., LABARI B., LEFEUVRE N. et SOW F. (coords.), 2010, *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris. Les Presses de Sciences Po., 278 p.

GESTIN M., MATHIEU N.-C., 2010, Claude Lévy-Strauss et (toujours) l'échange des femmes : analyses formelles, discours, réalités empiriques, in CHABAUD-RYCHTER DESCOUTURES V., DEVREUX A.-M., VARIKAS E., *Sous les sciences sociales, le genre*, Paris, La Découverte, p. 64-76.

GUETAT-BERNARD H., 2011, *Développement rural et rapports de genre : mobilité et argent au Cameroun*, Rennes, PUR, coll. Géographie sociale, 313 p.

HERTRICH V. 1996, *Permanences et change-*

ments de l'Afrique rurale. Dynamiques familiales chez les Bwa du Maï, Les études du CEPED, n°14, CEPED, 547 p.

KERGOAT D., 2001, *Le syllogisme de la constitution du sujet sexué féminin. Le cas des ouvrières spécialisées, Travailler*, n°6.

THORSEN D. et JACQUEMIN M., 2013, Comment les enfants travailleurs migrants d'Afrique de l'Ouest négocient leur statut social ? Trajectoires et modes d'action au prisme du genre, *Projet d'ouvrage collectif (RAZY E. et ZOTIAN E. éd.), Enfants de migrants, enfants migrants et relations interethniques au XXI^e siècle*, à paraître.

LARA S. et LE DOARÉ H., Genre, ethnicité et violence dans les migrations rurales au Mexique, *Cahiers du Genre*, 2002/1 n°32, p. 161-180.

LE BRIS E., MARIE A, OSMONT A., SINOU A., 1985, Résidence, stratégies et parenté dans les villes africaines, *Les Annales de la recherche urbaine*, n°25, p. 13-30.

LESCLINGAND M., 2004, Nouvelles stratégies migratoires des jeunes femmes rurales au mali : de la valorisation individuelle à une reconnaissance sociale, *Sociétés contemporaines*, 3, n°55, p. 21-42.

MBEMBE A., 2005, A la lisière du monde. Frontières, territorialité et souveraineté en Afrique, in ANTHEAUME B. et GIRAUT F. (éd. scient.), *Le territoire est mort, vive les territoires ! Une (re) fabrication au nom du développement*, Paris, IRD Ed., 384 p.

MÉSINI B., 2011, Enjeux des mobilités circulaires de main-d'œuvre : l'exemple des saisonniers étrangers dans l'agriculture méditerranéenne, *Méditerranée* [En ligne], 113 | 2009, mis en ligne le 31 décembre 2011. URL : <http://mediterranee.revues.org/index3753.html>

OSO L., CATARINO C., 2013, La graine et le terreau : Repenser le *nexus* migration/développement à partir de l'approche de genre et de l'articulation production/reproduction, in VERSCHUUR C., GUÉRIN I., GUÉTAT-BERNARD H., *Sous le développement, le genre*, Paris, IRD/Palgrave (version anglaise), à paraître.

PIVETEAU J.-L., 1996, Notre territorialité n'est-elle pas essentiellement masculine ?, *Géographie et cultures*, n°20, p. 69-80.

STOCK M., 2004, L'habiter comme pratique des lieux géographiques, *EspacesTemps.net*, Textuel, 18.12.2004, 16 p. <http://espacestemp.net/document1138.html>

Adresse de l'auteur

UMR Dynamiques Rurales,
ENFA-Toulouse
département EAT
BP 22 687
31 326 CastanetTolosan cedex
+ 00 33 (0)5 61 75 32 82
+ 00 33 (0)6 80 20 80 83
secrétariat : 05 61 75 34 37
fax : 05 61 75 03 09

helene.guetat-bernard@
educagri.fr

Nehara FELDMAN

Université de Picardie Jules Verne
d'Amiens
Centre Européen de Sociologie et
de Science Politique (CESSP)

Division sexuelle du travail et mobilités géographiques féminines

MOTS CLÉS

Mobilités géographiques, genre, division sexuelle du travail, Afrique de l'ouest

KEY-WORDS

Migration, gender, sexual division of labour, West Africa

RÉSUMÉ

A partir des données recueillies dans le cadre d'une enquête ethnographique au sein d'un milieu social originaire de la région de Kayes (Mali) et dispersé géographiquement, le présent article interroge l'impact du genre sur les logiques des mobilités géographiques des filles et des femmes. L'examen de différentes mobilités géographiques féminines démontre qu'elles sont particulièrement déterminées par la division sexuelle du travail et par les logiques de redistribution de la main-d'œuvre entre unités domestiques qui en découlent. Les mobilités géographiques ne bouleversent pas la division sexuelle du travail au sein des unités domestiques, néanmoins elles modifient l'organisation du travail au sein du groupe des femmes.

ABSTRACT

Using data collected during an ethnographic research project in a society of the Kayes region in Mali, this article examines the impact of gender relations on the geographical mobility of girls and women. Analysis of different patterns of female geographical mobility shows that they are determined by the sexual division of labour and by the resulting redistribution of labour between households. Geographical mobility does not modify the sexual division of labour within households; however, it changes the organization of work within the female group.

1 - Cette remarque concerne plus généralement les premières études sociologiques portant sur les mouvements migratoires en France comme l'indiquent Anette Goldberg-Salinas et Claude Zaidman dans leur article (2000, p. 379).

2 - J'ai choisi les termes descriptifs de « groupe domestique » (pour désigner les personnes résidant ensemble) et d'« unité domestique » (pour désigner le cadre résidentiel du groupe domestique). Ceci pour éviter les controverses que peut évoquer le terme de concession ou la non compatibilité du terme « ménage ».

3 - « *Le savoir féministe désigne tout un travail historique, effectué depuis de multiples traditions disciplinaires (histoire, sociologie, littérature, science politique, philosophie, sciences biomédicales, etc.) ; travail de mise en doute de ce qui jusqu'alors était communément tenu hors du politique : les rôles de sexe, la personnalité, l'organisation familiale, les tâches domestiques, la sexualité, le corps... Il s'agit d'un travail d'historicisation et, partant, de politisation de l'espace privé, de l'intime, de l'individualité, au sens où il réintroduit du*

Les études sociologiques sur les mobilités géographiques des populations originaires de la région du bassin du fleuve Sénégal en France ont longuement privilégié l'examen des trajectoires migratoires liées à la recherche d'un travail salarié¹. Par conséquent, la plupart des recherches se sont focalisées sur des migrations masculines (par exemple Samuel, 1978 ; Quiminal, 1991 ; Daum, 1998 ; Timera, 2000) et peu d'attention a été prêtée aux modes de circulations relevant d'autres logiques et qui concernaient plus spécifiquement des membres féminins des unités domestiques². Dans le champ des migrations, suite à l'introduction des perspectives féministes dans la recherche en sciences sociales³, on constate un essor des études portant sur des questions liant genre et migrations en général (Falquet *et al.*, 2000 ; Catarino *et al.*, 2005 ; Kergoat *et al.*, 2011) et plus spécifiquement à propos des populations originaires d'Afrique de l'ouest (Quiminal et Bodin, 1991 ; Ba, 1996 ; Razy, 2007 ; Rodet, 2009). A la lumière des approches féministes, l'article examine les mobilités géographiques depuis un village situé dans la région de Kayes : il vise à démontrer l'utilité du recours au prisme du genre⁴ pour mieux saisir les logiques qui animent, dans le milieu social étudié, les mobilités géographiques féminines.

Les données analysées ici sont issues d'un travail de recherche doctorale (Feldman, 2009) portant sur l'impact des processus migratoires sur les rapports de pouvoir entre des membres d'un segment de lignage⁵ patrilinéaire originaire de la région de Kayes (Mali) et dispersé géographiquement : de nombreuses personnes appartenant à ce segment de lignage ont quitté, au cours de leur vie, leur lieu de naissance pour s'installer ailleurs. En effet, l'histoire de ce lignage est marquée par la mobilité géographique, ce qui explique la diversité des lieux où vivent actuellement ses différents membres (différentes régions du Mali, d'autres pays africains ainsi qu'en Europe). Ce lignage détient la chefferie du village de Galoba⁶, un village situé au bord du fleuve Sénégal près de la ville de Kayes⁷,

son principal lieu de résidence⁸. L'enquête de terrain effectuée entre 2003 et 2007⁹, liant l'observation participante à la réalisation des entretiens, s'est déroulée dans trois endroits : au village de Galoba¹⁰, à Bamako (la capitale du Mali) auprès des membres du lignage y résidant¹¹, et en France auprès des membres de cette famille immigrés en région parisienne¹². Au cours de l'enquête, les analyses ont fait ressurgir des traits sociologiques particuliers du lignage étudié, comme par exemple la persistance du mariage au sein du lignage (y compris dans le contexte urbain) ou le contrôle exemplaire que subissent les jeunes filles issues du lignage à Bamako. Les protagonistes ont associé ces particularités à l'appartenance du lignage au rang de *horon*¹³. Mais plus généralement, il ressort que la réalité rencontrée au village de Galoba concernant la position sociale des jeunes filles et des femmes n'est pas représentative de tous les villages de la commune à laquelle Galoba appartient. A titre d'exemple, on peut mentionner l'inactivité du regroupement des femmes¹⁴ ou la sous-scolarisation des jeunes filles à Galoba qui tranche avec la scolarisation plus poussée des filles des villages situés sur l'autre rive du fleuve¹⁵. Il s'agit donc d'analyser ici les mobilités géographiques dans un contexte particulier. Néanmoins, les spécificités du milieu social étudié ne remettent pas en cause sa validité comme cas d'étude.

Selon mes interlocuteurs aussi bien au village qu'à Bamako ou en France, le motif principal voire unique des mobilités géographiques des hommes depuis la région de Kayes serait la recherche d'un emploi. Les filles et les femmes partiraient plutôt pour ce qui est nommé comme des « *raisons familiales* ». Or, l'analyse des données recueillies sur le terrain démontre que les motifs des migrations masculines sont beaucoup plus variés¹⁶, tandis que les mobilités géographiques féminines correspondent principalement à une « *migration de travail déguisée* » (Lesclingand, 2004, p. 38)¹⁷, pour les adultes comme pour les enfants.

Sans nier d'autres aspects de ces mouvements migratoires (notamment financiers ou relationnels), je propose de mettre en lumière le lien entre les mobilités géographiques des filles et des femmes et la division sexuelle du travail¹⁸ au sein des unités domestiques. Pour cela on procèdera en deux temps : la première partie de l'article décrit et analyse le mode d'organisation du travail au sein des unités domestiques, aussi bien au village que chez ses ressortissants installés à Bamako. Par la suite, on examinera la manière dont les mobilités géographiques féminines s'inscrivent dans un mode de transfert de la main d'œuvre entre unités domestiques.

LE MODE D'ORGANISATION DU TRAVAIL AU SEIN DES UNITÉS DOMESTIQUES AU VILLAGE ET À BAMAKO

Les études portant sur les zones rurales touchées par les mouvements migratoires des hommes décrivent souvent une réorganisation du travail dans l'unité domestique, qui se traduit par une nouvelle répartition des tâches entre les hommes et les femmes¹⁹. À Galoba, il n'en est rien. Dans les unités domestiques où une femme se retrouve seule avec ses filles, les travaux réservés aux hommes sont exécutés soit par des ouvriers agricoles, soit ponctuellement par d'autres hommes du village à titre bénévole. Dans la plupart des unités domestiques, les départs des hommes sont organisés de manière à ce qu'il y ait toujours d'autres hommes qui prennent en charge les travaux qui leur sont réservés. Il en va de même, et c'est tout l'objet de cet article, pour ce qui concerne les travaux réservés aux femmes.

Dans chaque unité domestique, les cultures céréalières concernent l'ensemble des membres de la famille. Femmes et hommes exécutent des tâches concernant l'ensemble des cultures destinées à la consommation familiale, mais les champs de mil (gros ou petit), sont placés sous la responsabilité des hommes ; quant aux parcelles d'arachide, elles sont placées principalement sous la responsabilité des femmes. Les champs de maïs destinés à la consommation familiale sont cultivés par les hommes, ceux cultivés par les femmes le sont pour leur propre bénéfice. Enfin, l'arboriculture et le maraîchage à titre familial²⁰ sont des activités exécutées uniquement par les membres masculins de l'unité domestique.

L'« *entretien corporel, matériel et éventuellement affectif* » (Guillaumin, 1992, p. 30) de l'ensemble des personnes habitant l'unité domestique mobilise en revanche uniquement la main d'œuvre féminine. Parmi les tâches qui en font partie, on peut mentionner l'approvisionnement en eau, le nettoyage des espaces de l'unité domestique et de ses alentours, la lessive, la vaisselle, les soins (pour l'ensemble des membres de la famille et par-

ticulièrement pour ceux qui sont dans un état de dépendance, à savoir les bébés, les enfants en bas âge, les personnes malades ou à mobilité réduite et les personnes âgées) et enfin la préparation et le service des repas. En effet, au village (mais également à Bamako), il est peu probable de voir un homme de la famille puiser l'eau pour la consommation familiale, intervenir dans les tâches de la cuisine ou de la lessive ni prodiguer des soins à d'autres membres de l'unité domestique. Ces activités sont considérées comme l'essence de l'identité féminine²¹.

Si les travaux agricoles, comme le travail de reproduction relatif au coût, à la grossesse, à l'accouchement et à l'allaitement, concernent l'ensemble des femmes dans la limite de leurs capacités physiques, ce domaine particulier oblige à distinguer, parmi les membres féminins de l'unité domestique, les épouses du chef de famille, ses belles-filles et ses filles célibataires. Les épouses du chef de famille, assistées de leurs filles, sont chargées de l'exécution de toutes les tâches jusqu'à l'arrivée des belles-filles du chef de famille dans l'unité domestique. Dès que celles-ci s'y installent, la plupart des tâches accomplies par leurs belles-mères leur sont déléguées. Les filles célibataires du chef de famille sont censées aider leurs mères dans toutes leurs activités. À partir du moment où leurs mères délèguent ces dernières à leurs belles-filles, elles-mêmes en sont également dispensées.

Cette manière d'organiser le travail au sein de l'unité domestique est identique dans l'ensemble des unités domestiques du village, quel que soit le statut social du chef de famille ou le niveau des revenus monétaires. Y fait exception l'engagement d'ouvriers agricoles, dont le nombre varie évidemment en fonction du statut économique du chef de famille. En ville cependant, l'organisation du travail au sein des unités domestiques est beaucoup plus hétérogène. Le niveau économique du groupe domestique, le degré d'instruction de ses différents membres et leur accès à un travail rémunéré ont un impact considérable. Par ailleurs, l'installation en ville impose une rupture totale avec l'économie d'autosubsistance et entraîne une réorganisation complète des emplois du temps de l'ensemble du groupe domestique. Un petit nombre de ressortissants du village possède des terrains agricoles à Bamako. Mais aucun de ces ressortissants ne peut subvenir aux besoins de la famille uniquement à partir des récoltes de ses champs. On constate donc, avec l'arrivée en ville, un recul de l'activité agricole dans le cadre familial. En revanche les activités ménagères restent réservées aux membres féminins de l'unité domestique. Quelques modifications dans le mode d'organisation du travail en ce domaine²² ne suffisent pas à remettre en question cette assignation. Avec la réduction du nombre de résidents dans les unités domestiques urbaines, le nombre

politique, c'est-à-dire des rapports de pouvoir et donc du conflit, là où l'on s'en tenait aux normes naturelles ou morales, à la matière des corps, aux structures psychiques ou culturelles, aux choix individuels » (Dorlin, 2008, p. 10).

4 - Étant donné la polysémie dont souffre ce terme, je tiens à préciser, en citant Christine Delphy, que « *c'est le système du genre, construction sociale, qui fait exister les genres, groupes d'individus, puis les sexes, c'est-à-dire les traits physiques qui sont distingués pour servir de marqueurs aux genres.* » (Extrait de sa communication orale lors du 6ème congrès international des recherches féministes francophones, 29 août-2 septembre 2012, Lausanne, Université de Lausanne. Voir également Delphy, 2001, p. 243-260.

5 - Au sens descriptif du terme : un groupe « dont les membres se considèrent comme descendants d'un ancêtre commun et sont effectivement à même de retracer généalogiquement ces relations. » (Barry, Bonté *et al.*, 2000, p. 727)

6 - Pour garantir l'anonymat des enquêtés, le nom du village, le patronyme du lignage ainsi que les noms de toutes les personnes ont été remplacés par des pseudonymes.

7 - Ce village comprend actuellement 32 unités domestiques, soit une population d'environ 600 habitants. Son économie repose principalement sur l'agriculture et l'élevage. Le maraîchage et l'arboriculture, qui se sont développés récemment, permettent de commercialiser une partie de la production agricole. L'argent envoyé par les ressortissants du village vivant à l'étranger

constitue une source de revenus importante pour certaines familles. La religion pratiquée par les habitants du village est l'islam.

8 - La langue parlée au village est le khassonké mais la plupart de ses habitants, y compris les membres du segment du lignage étudié, ne se considèrent pas comme des « Khassonkés » mais insistent sur leurs origines variées. Par ailleurs, pour des raisons scientifiques, nous contestons l'intérêt de parler en termes de groupes ethniques. Pour une ample discussion de la question, cf. Bazin, 1985.

9 - Au total, j'ai passé durant cette période quinze mois au Mali.

10 - Pendant mes séjours au village, j'ai résidé dans l'unité domestique du chef du village, mon principal site d'observation (où habite une trentaine de personnes).

11 - A Bamako, le site principal de l'enquête (où j'ai résidé durant mes séjours en ville) fut l'unité domestique d'un neveu du chef du village, installé à Bamako depuis les années 1970. Cette unité domestique compte une vingtaine de personnes. Parallèlement, j'ai visité régulièrement les maisons où habitent d'autres membres du lignage installés dans la capitale.

12 - Dans la région parisienne, j'ai réalisé des entretiens et des observations auprès de membres du lignage installés en France, au total une dizaine de personnes. Parallèlement, j'ai suivi l'activité de deux associations de migrants provenant de cette région du Mali.

13 - Traduit par les anthropologues par le terme « noble ». En fait le milieu social étudié, comme plusieurs

de femmes se partageant entre elles les travaux se réduit également, mais la quantité des tâches qu'elles sont censées exécuter ne diminue pas nécessairement. Si au village le tour de rôle pour la préparation des repas se répartit dans un premier temps entre trois ou quatre co-épouses, puis entre l'ensemble des belles-filles du chef de famille, en ville le nombre des femmes qui participent au tour de rôle est plus restreint : il est d'abord réparti, comme au village, entre toutes les co-épouses, mais ensuite uniquement entre les co-épouses du ou des fils qui sont restés habiter dans l'unité domestique de leur père. Parallèlement deux autres phénomènes propres au contexte urbain sont à prendre en considération car eux-aussi réduisent la disponibilité de la main-d'œuvre féminine au sein du groupe domestique : l'augmentation de la scolarisation des filles et l'accès de certaines femmes au travail salarié à l'extérieur de leur domicile.

Par ailleurs, le déclin des activités agricoles prises en charge par l'ensemble des membres de l'unité domestique à Bamako ne signifie pas pour autant la disparition des activités à but lucratif qui s'appuient sur la main-d'œuvre gratuite du groupe domestique. Au contraire, celles-ci y prennent de l'ampleur. Elles concernent à la fois l'artisanat et le commerce. La personne qui en tire profit peut être aussi bien le chef de famille que tout autre membre de la famille (y compris une femme) en position d'aîné-e vis-à-vis d'autres membres. En règle générale, une division sexuelle du travail caractérise également ces activités. Par conséquent, les activités du chef de famille ou d'un de ses fils s'appuient plutôt sur la main-d'œuvre familiale masculine, et celles des femmes s'appuient principalement sur la main-d'œuvre des filles : ce sont le plus souvent ceux ayant le statut de cadets vis-à-vis du propriétaire d'un commerce qui remplissent l'ensemble des fonctions de l'affaire (vente, manutention, etc.). De même, dans les ateliers de teinture ou dans les stands où les femmes vendent de la nourriture, ce sont très souvent les cadettes de la patronne qui travaillent avec elle. Si les cadets reçoivent une récompense, il s'agit non pas d'un salaire, mais plutôt d'une sorte de bonus pour les encourager dans leur travail. Les personnes interviewées justifient le recours à la main-d'œuvre familiale par le fait qu'une partie des bénéficiaires est investie dans la satisfaction des besoins de l'ensemble des membres de l'unité domestique.

La rigidité de la division sexuelle du travail signifie que le seul moyen pour une femme de se libérer d'un travail dépend de ses possibilités de le déléguer à une autre. L'examen des positions que l'organisation sociale réserve aux femmes au sein de la famille de leur époux révèle que leurs obligations évoluent en effet avec le temps. Lorsqu'une femme s'installe dans l'unité domestique dont son mari n'est pas le chef de famille, elle se retrouve en bas de l'échelle familiale, sous l'autorité directe de son mari, mais également sous celle

des parents de son mari, de ses frères et de ses sœurs aînés. Si elle est la première belle-fille du chef de famille à intégrer l'unité domestique, elle doit effectuer seule l'ensemble des travaux réservés aux membres féminins. S'il y a déjà d'autres belles-filles, elle partage ces tâches avec elles. Sa charge de travail ne peut se réduire qu'avec l'arrivée dans l'unité domestique d'autres femmes de statut équivalent (des épouses de frères²³ de son mari) ou inférieur (ses filles, dès qu'elles peuvent participer aux travaux, des co-épouses et, dans le contexte urbain, des aides ménagères salariées). Le départ comme l'arrivée d'une fille ou d'une femme dans l'unité domestique ont donc un impact majeur sur le mode d'organisation du travail en son sein, et plus particulièrement sur la charge de travail de ses membres féminins. Examinons à présent les différents types de mobilités féminines les plus répandues en interrogeant la manière dont elles répondent à des logiques de redistribution de la main d'œuvre entre unités domestiques.

LA VIRILOCALITÉ, MOTIF PRINCIPAL DE MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

La pratique de la virilocalité, comme le terme lui-même l'indique, se traduit par une mobilité géographique (à des distances variées) de toutes les femmes mariées dans la plupart des sociétés ouest-africaines (qui sont en majeure partie patrilinéaires et patri/virilocales²⁴). Pourtant, comme le constatent Cordell *et al.* (1996, p. 30), cette mobilité est occultée dans la plupart des études portant sur les mouvements migratoires dans cette région. Ces auteurs le regrettent et appellent à reconnaître ces mouvements migratoires en tant que migrations de travail [« *labor migration* »]. Dans plusieurs sociétés de l'Afrique de l'ouest, le mariage constitue, en effet, une transaction qui marque le transfert direct de la main d'œuvre féminine d'une unité domestique à une autre²⁵.

Dans le milieu social étudié, la prise en considération de cet aspect dans les alliances matrimoniales est visible à travers plusieurs séquences de la célébration du mariage qui révèlent l'équation épouse/ménagère. À Bamako, lorsque deux familles commencent les négociations en vue d'un mariage, il arrive que le chef de famille du mari demande à la future épouse de nettoyer la cour de sa maison, et parfois c'est seulement ensuite qu'il rend son avis sur le mariage. Les jeunes filles de Bamako interviewées pensent qu'il s'agit d'une question de superstition : on attribuerait une signification au sens dans lequel la cour est balayée²⁶. Mais on peut également voir là une manière de 'tester' les qualités de ménagère de la candidate. Deux autres séquences scandant la célébration du mariage et relatives à la cuisine et à la lessive semblent conforter cette hypothèse. Au village comme à Bamako et parfois en France, la nouvelle mariée doit prouver ses qualités de bonne cuisinière. Au

village, cette épreuve a lieu deux jours après son arrivée dans l'unité domestique de son mari. Dans le contexte urbain, elle se déroule une semaine après la sortie de la chambre nuptiale²⁷. L'autre différence entre les deux contextes est qu'au village la nouvelle épouse prépare un repas pour le mari et uniquement les hommes de sa génération, amis et parents, tandis qu'à Bamako le repas est consommé par l'ensemble des membres de l'unité domestique du mari et leurs invités. À partir de ce jour où elle a préparé ce premier repas, la nouvelle épouse participe au tour de rôle de la cuisine avec les autres femmes ayant le même statut qu'elle dans la maison. Au village, l'épreuve de la première lessive constitue également une étape de la célébration du mariage. Le jour de sa sortie de la chambre nuptiale, la nouvelle mariée va se laver au fleuve. Elle est accompagnée par l'ensemble des jeunes filles célibataires du village qui, pour l'occasion, rassemblent le linge de toutes les unités domestiques du village. Ensemble, elles lavent le linge dans le fleuve. Enfin, la liste des affaires que les épouses amènent avec elles lors de leur installation dans l'unité domestique du mari illustre elle-aussi le rôle que les épouses sont censées y remplir. On y remarque des canaris²⁸, des barils en plastique pour stocker l'eau, un grand nombre de plats de différentes tailles, un service à thé et à café, des casseroles, un pilon, un petit mortier, des balais, des couteaux de cuisine, des seaux, une planche de lessive, des brosses... Ces objets font partie du trousseau de mariage²⁹, financé principalement par le mari, mais également par la mère de la nouvelle mariée et son entourage féminin. Ces objets sont exposés publiquement à deux reprises au cours de la célébration du mariage : d'abord dans l'unité domestique que quitte la mariée et ensuite dans celle de son mari.

Le principe de la virilocalité signifie le déménagement des femmes mariées dans l'unité domestique de leur mari. Mais qu'en est-il lorsque le lieu de résidence de ce dernier est dissocié de l'unité domestique de son propre chef de famille ? L'habitation dans l'unité domestique de la famille du mari va-t-elle de soi ? Le consentement d'une femme pour rester auprès des parents de son mari lorsqu'il s'agit d'un migrant, ou pour partir le rejoindre, n'est pas exigé car selon mes interlocuteurs, son statut d'épouse la contraint d'obéir à son mari. L'avis de ce dernier est tributaire du souhait de son chef de famille et des possibilités objectives lui permettant ou non de la faire venir sur son lieu d'installation (sa situation économique ou la législation sur le regroupement familial dans le pays d'accueil, s'il s'agit d'une destination extérieure). Dans cette configuration particulière, plusieurs facteurs sont donc à prendre en considération.

A Galoba, les chefs de famille sont souvent réticents au départ de leurs belles-filles, par crainte

que la migration des femmes n'ait comme effet l'arrêt des envois monétaires. Il s'agit alors de retenir au village les épouses et les enfants pour garantir le soutien financier des migrants. Mais outre le souci de voir les envois d'argent s'espacer, voire stopper complètement, le maintien des épouses et des enfants au village constitue un moyen de préserver l'ordre social établi et le mode d'organisation du travail au sein de l'unité domestique : le départ des belles-filles du chef de famille risque de priver ses épouses de la possibilité de se décharger d'un grand nombre de travaux. Car si pour les travaux agricoles des hommes, le recours à la main d'œuvre salariée se développe de plus en plus, la contribution d'un salariat féminin pour substituer à la main d'œuvre familiale féminine est complètement absente du contexte rural. Par ailleurs pour le migrant, faire venir ou non sa/ ses épouse(s) et enfants sur son lieu d'installation est une manière de marquer son rapport au village : s'il tient à y garder sa position, le meilleur moyen est d'y laisser au moins une épouse (de préférence avec des enfants).

L'examen des différentes situations des migrants du lignage montre que, sauf pour ceux qui se sont installés à Bamako et, à quelques rares exceptions près en ce qui concerne les migrants vers l'Europe, la tendance est de laisser les épouses et les enfants dans l'unité domestique du père. Le recensement des épouses parties rejoindre leur mari en migration indique que lorsqu'il s'agit d'un départ de longue durée à l'intérieur du pays, faire venir épouses et enfants va de soi, presque sans exception. Dans le cas d'une installation dans d'autres pays africains, c'est surtout le contexte socio-économique du pays d'immigration qui détermine si l'épouse et les enfants rejoignent le migrant : les hommes installés au Sénégal ou au Gabon font parfois venir leur épouse. Mais c'est par exemple beaucoup plus rare pour ceux qui séjournent en Libye ou au Congo. Pour les épouses dont le mari est installé en Europe, le regroupement familial, surtout ces dernières années, constitue une exception étant donné le durcissement de la législation en la matière. Même à l'échelle de la commune dont fait partie le village, le nombre des femmes migrantes en France est très réduit. En Espagne, les migrants de la commune vivent presque tous sans leurs épouses.

Néanmoins, rejoindre le mari sur son lieu d'installation est un souhait de la plupart des épouses de migrants restées au village. Le départ auprès du mari représente un moyen pour échapper à leur position subalterne au sein de l'unité domestique des parents du mari, et aux corvées associées à cette position. En fait, les épouses dont le mari est absent se retrouvent souvent dans une position encore plus délicate à assumer que celles dont le mari est présent. En l'absence de leur mari censé remplir un rôle d'intermédiaire protecteur, elles

sociétés ouest africaines, est marqué par une hiérarchie opposant les '*horon*' aux '*nyamakala*' (castés détenant des métiers spécifiques) et aux « captifs » (personnes considérées comme descendantes d'esclaves). Pour plus d'informations sur les origines de ces hiérarchies, cf. Meillassoux, 1977.

14 - Liée peut-être à la moindre présence des ONG dans cette commune et à la moindre implication des bailleurs de fond en comparaison avec d'autres communes de la région.

15 - On pourrait faire l'hypothèse d'un lien entre les taux actuels de scolarisation dans ces villages et la mise en place très précoce d'une école, tenue par les pères blancs, dans l'un de ces villages, dès le début du 20^e s.

16 - De jeunes garçons quittent le village pour leur scolarisation ou pour une formation religieuse auprès d'un marabout. Des hommes quittent le village pour une formation professionnelle ou pour un travail salarié.

17 - Dans sa thèse, Marie Lesclingand utilise ce terme uniquement pour désigner l'envoi de jeunes filles en ville pour travailler en tant qu'aide-ménagère. Je pense qu'il s'applique plus largement à d'autres mobilités géographiques féminines.

18 - Cf. Tabet (1998, p. 15) : problématiser en termes de division sexuelle du travail signifie avant tout « *conceptualiser [celle-ci] comme une construction sociale et ce, indépendamment de toute spéculation théorique quant à ses origines (Molyneux, 1977, p. 63)* ».

19 - Voir notamment Ba, 1996 ; plus généralement pour cette région, cf. Lavigne-

Delville, 1991 ; et ailleurs, cf. Rodenburg, 1997.

20 - Certaines femmes au village font du maraîchage sur des parcelles qui leur sont prêtées soit par leur chef de famille soit par le chef du village : elles y travaillent pour leur propre bénéfice.

21 - Ce qui explique pourquoi les femmes bamakoises, qui peuvent déléguer l'ensemble de ces tâches à des dépendantes familiales ou à des salariées, continuent, au moins de temps à autre, à se réserver la tâche de la cuisine.

22 - Modifications liées à plusieurs facteurs, parmi lesquels on peut mentionner l'externalisation de certaines tâches domestiques, l'accès à l'équipement urbain (robinets, moulins, etc.) et la plus grande accessibilité en ville à des produits manufacturés.

23 - Ou cousins paternels du mari qui ont le même statut que ses frères.

24 - Pour marquer cela, C. Meillassoux propose le terme « sociétés gynécomobiles » (Meillassoux, 1992, p. 48).

25 - Il s'agit aussi d'un transfert indirect de la force de travail, étant donné que le contrat du mariage vise la reproduction et donc garantit le relais.

26 - Balayer la poussière vers l'extérieur de la cour serait mal interprété, car cela signifierait faire sortir la richesse de la maison.

27 - Suite à la célébration du mariage à la mosquée, le couple passe une semaine dans une chambre désignée par le terme « chambre nuptiale ». Tandis que le mari passe ses journées à l'extérieur et ne retourne dans la chambre que la nuit, la mariée n'est pas autorisée à

être encore plus exposées à l'exploitation de la part des belles-mères. A cela s'ajoutent les pressions qu'elles subissent pour tomber enceinte à chaque visite de leur mari migrant afin de « rentabiliser » sa visite aux yeux du chef de famille (faute de quoi elles ont droit à la critique et au mépris). Lors d'une visite dans une unité domestique où le frère du chef de famille est en France, les femmes présentes ont exprimé devant les hommes leurs inquiétudes : les difficultés de garantir la descendance des migrants, les risques de dérives de la part des épouses « *trop longtemps délaissées* ». J'ai entendu des points de vue semblables de la part de jeunes hommes du village, qui considèrent que le départ des femmes en Europe est primordial, surtout dans le contexte actuel où peu de migrants peuvent tenir financièrement le rythme attendu des visites au village (une visite tous les deux/trois ans)³⁰. Face à ces pressions, les migrants avancent souvent un discours selon lequel la raison principale pour ne pas faire venir leurs épouses est leur volonté de les préserver des « *mauvaises influences* » et ainsi protéger leur cellule familiale. Mais il semblerait que la réalité est plus complexe.

Lors d'une visite au village, Seydou, la quarantaine, qui vit en Espagne, m'a raconté qu'il pensait faire venir son épouse à ses côtés mais que sa mère s'y opposait, lui disant qu'elle avait besoin d'elle. Plus tard dans la journée, lorsque nous nous sommes retrouvés avec d'autres jeunes hommes du village, le discours de Seydou s'est modifié. Il a soutenu l'idée qu'il fallait garder les épouses au village pour qu'elles n'imitent pas « *les femmes blanches* » : « *Les femmes blanches dominent les hommes. Les Espagnols sont jaloux des Africains. En Espagne on entend souvent parler des femmes assassinées par leurs maris. Ça, c'est parce que là-bas on ne peut pas les contrôler.* »

Néanmoins, le départ pour rejoindre un mari apparaît souvent comme la réalisation d'un rêve. Comme les hommes, les femmes sont convaincues que la vie à l'extérieur du village ne peut être que meilleure que leur vécu quotidien³¹. N'étant pas en mesure d'être elles-mêmes ouvertement à l'initiative d'un départ, certaines femmes développent des stratégies diverses. Un conflit avec les beaux-parents ou une co-épouse, une maladie physique ou psychique réelle ou fictive, une liaison amoureuse avec un autre membre de la famille sont des exemples cités par nos interlocuteurs comme propices au départ des épouses pour rejoindre leur mari :

Dans un des villages de la commune, on m'a parlé d'une jeune femme dont le mari, installé en France, n'est pas revenu au pays pendant plusieurs années. Lorsqu'à plusieurs reprises, on a trouvé l'un des frères du mari avec elle dans sa chambre, on a alerté le mari qui, encouragé par son père, a fait venir sa jeune épouse auprès de

lui en France. N'ayant pas réussi à satisfaire aux critères du regroupement familial formel, celle-ci est restée pendant plusieurs années dans la clandestinité.

À Paris, une ressortissante de Galoba m'a parlé de « *crises de folie* » qu'une jeune femme a attrapées au village lors de la visite de son conjoint qui vit depuis seize ans en France. La femme qui m'en a parlé était convaincue qu'il s'agissait d'une stratégie pour provoquer l'inquiétude du mari et le convaincre de l'emmener en France. Au lieu de la faire venir, il l'a envoyée, avec l'accord de son père, se reposer et se faire soigner auprès de ses propres parents dans son village natal.

Il arrive qu'en comparant leurs conditions de vie dans l'unité domestique des parents du mari et celles qu'elles trouvent sur le nouveau lieu de résidence, les femmes qui ont réussi à rejoindre leur mari regrettent finalement leur départ. Cela se produit surtout dans les cas où sur le lieu d'installation, elles se sentent isolées et que leur solitude n'est pas récompensée par une certaine aisance économique. Mais comme pour leur départ initial, elles n'ont pas leur mot à dire concernant un éventuel retour.

Si la contraction d'un mariage impose une mobilité géographique à la mariée, il en va de même de sa rupture ; suite au décès du mari ou suite à un divorce, une femme peut revenir dans l'unité domestique de son père. Ce retour (sauf exception) est pensé comme transitoire jusqu'à ce qu'un autre mariage soit contracté. En outre, comme le milieu étudié pratique le lévirat, le décès du mari peut entraîner, dans les cas où les deux frères n'habitent pas la même localité, le déménagement de l'épouse sur le lieu où est installé le frère. Mais le mariage et la mobilité géographique qu'il implique ne représentent pas le seul mode de transfert de main-d'œuvre féminine d'une unité domestique à une autre. La redistribution de la main-d'œuvre féminine entre unités domestiques s'effectue, en effet, avant même la puberté des filles, dans d'autres cadres que l'alliance matrimoniale et peut également provoquer une mobilité géographique des protagonistes.

MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE FÉMININE OU LA REDISTRIBUTION DE LA MAIN D'ŒUVRE ENFANTINE ET JUVÉNILE

Dans le contexte villageois, la mobilité géographique précoce n'est pas spécifique aux filles. Dans 23 unités domestiques parmi les 32 que comprend le village de Galoba, j'ai constaté la présence d'enfants confiés ou au contraire l'absence de certains garçons et filles (installés ailleurs). L'installation d'enfants dans une autre unité domestique que celui auquel ils appartiennent à leur naissance est en effet une pratique très répan-

due au Mali, et plus généralement en Afrique de l'Ouest³². Mais il ne s'agit pas d'une pratique homogène. Les motifs des déplacements, leur durée et leurs implications concernant le statut de l'enfant sont fort variés, y compris au sein de la même société. Dans un grand nombre de cas le genre de l'enfant en constitue un élément déterminant³³.

Lorsque le fait de confier l'enfant implique son placement dans une autre unité domestique, il concerne l'ensemble des membres des deux unités domestiques (celle de départ et celle d'installation) car il y affecte la répartition entre productifs et improductifs. Selon C. Meillassoux, cette pratique sert à assurer « la reproduction et la croissance harmonieuse d'une communauté agricole fonctionnelle en respectant les proportions entre agents productifs et improductifs. » (Meillassoux, 1992, p. 76). Nous verrons que cette remarque dépasse actuellement le milieu rural et concerne également des unités domestiques dans le contexte urbain ; elle est particulièrement juste en ce qui concerne la circulation des filles.

Même si l'initiative du déplacement d'un enfant peut provenir des femmes (exprimant une volonté de confier leur propre enfant à quelqu'un ou au contraire d'élever celui de quelqu'un d'autre), la prise de décision est réservée au chef de famille. Bien que le motif le plus souvent énoncé pour justifier cette pratique soit la volonté de renforcer les liens familiaux entre parents, l'étude de différents cas révèle d'autres logiques. Le placement d'un enfant dans une autre unité domestique au sein même du village ne concerne actuellement que les filles et les femmes : les enfants confiés sont des filles et les personnes à qui elles sont confiées sont toutes des femmes. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une mobilité géographique (la fille reste dans le village), elle s'installe tout de même dans une unité domestique différente de celle à laquelle elle appartenait à sa naissance. Ce type de placement est le plus souvent lié au fait qu'on confie une fille à sa grand-mère maternelle dont elle porte le même prénom. La division sexuelle du travail délègue, on l'a vu, aux membres féminins de l'unité domestique un domaine d'activité spécifique et positionne les filles comme secondant la femme à qui elles sont « attachées » (leur mère ou celle qui s'y substitue). Elle rend donc le transfert des filles très utile. En effet, lorsqu'une fille est confiée à sa grand-mère maternelle et s'installe dans l'unité domestique où celle-ci demeure, elle est censée combler l'absence de la mère et assister sa grand-mère³⁴.

Lorsque le placement de l'enfant a lieu hors du village, il concerne autant des garçons que des filles. En effet, la réorganisation actuelle du travail agricole qui permet aux chefs de famille, en cas de besoin, de faire appel à des salariés, les dispense d'avoir recours systématiquement à la main

d'œuvre juvénile masculine de leur unité domestique. Tandis que le placement des garçons à l'extérieur du village vise principalement leur formation scolaire ou coranique, le placement des filles continue à avoir comme motif principal leur implication dans les travaux délégués aux membres féminins de l'unité domestique. L'éducation des filles se traduit donc avant tout par leur apprentissage des tâches domestiques. Leur scolarisation est considérée, sauf exception, comme secondaire. En fait, elles sont confiées autant pour leur éducation que pour aider les femmes qui les accueillent. D'ailleurs dans certains cas, on affiche clairement qu'une fille est confiée à une parente uniquement pour lui rendre service. C'est le cas des jeunes sœurs/ nièces qui partent accompagner une nouvelle mariée sur son lieu d'installation. Cette pratique est autant répandue au sein du milieu rural qu'en direction de la grande ville. Tandis que le séjour d'une accompagnatrice est plutôt de courte durée (au maximum quelques mois) quand il s'agit d'un départ au sein du milieu rural, une accompagnatrice qui part en ville peut y rester parfois jusqu'à son mariage. Même en ville, l'accompagnatrice, tout en respectant l'autorité du chef de famille qui la loge et la nourrit (probablement en contrepartie de son travail), reste soumise à l'autorité de son père. Au village comme en ville, le motif qu'on m'a avancé est de tenir compagnie à la nouvelle épouse dans l'unité domestique de son mari. En effet, la rupture avec son propre milieu familial et amical et l'installation en tant qu'étrangère dans l'unité domestique du mari sont souvent vécues comme une expérience très douloureuse. Cependant, le rôle de la jeune fille ne se limite pas simplement à tenir compagnie à la nouvelle mariée. Sa présence implique toujours l'exécution de certaines tâches domestiques.

Percevoir les filles avant tout comme une main-d'œuvre domestique gratuite a comme effet, lorsqu'une femme n'a pas de fille ou n'en a qu'une, que son entourage lui en prête une³⁵. Cette pratique est particulièrement répandue dans le contexte urbain, surtout lors de la nouvelle installation d'un couple en ville. En fait, en ville, il est rare de voir des unités domestiques de taille suffisante pour permettre la cohabitation d'un ensemble de frères, chacun avec leurs épouses et leurs enfants. Les femmes ne peuvent donc plus s'appuyer sur la contribution d'autres belles filles avec qui elles ont pu partager le travail au village et font appel à une aide.

Il existe des cas où les motifs initiaux du déplacement d'un enfant sont indépendants de son genre. C'est le cas lorsqu'on confie un enfant à un couple qui n'en a pas (la présence enfantine, croit-on, favorisera la venue d'un bébé) ou à un couple qui vient d'en perdre un (pour le consoler). Néanmoins, là encore on observe que les enfants confiés sont majoritairement des filles. La

en sortir pendant l'ensemble du séjour. Le séjour dans la chambre nuptiale est considéré comme une réussite si à sa sortie la femme est enceinte. Dans le contexte bamakoïse et également en France, la durée de la présence dans la chambre nuptiale est souvent réduite à deux ou trois jours.

28 - Récipients en céramique.

29 - Un grand nombre de ces objets composent également le trousseau du mariage dans le contexte migratoire en France.

30 - S'y ajoutent les difficultés liées aux conditions de leur séjour en France : ceux en situation irrégulière risquent à chaque départ de ne plus pouvoir retourner en Europe. Ceux dont la carte de séjour dépend d'un contrat de travail ne réussissent pas toujours à obtenir l'accord de leur employeur pour s'absenter pendant quelques mois.

31 - Les visites des migrants au village ne font que conforter cette idée, surtout en ce qui concerne les migrants provenant d'Europe. Leurs habits, leurs affaires personnelles et leurs cadeaux témoignent d'une « réussite économique » - qui contraste avec leurs réalités quotidiennes sur place - et ne peuvent provoquer que l'envie de les rejoindre sur leur lieu d'installation.

32 - Comme le démontrent plusieurs articles dont : Deshusses, 2005 ; Guillaume *et al.*, 1997 ; Jacquemin, 2000 ; Razy, 2007.

33 - Pour une vision globale sur ce phénomène voir par exemple : Goody, 1976 ; Lallemand, 1993.

34 - Ce qui confirme l'hypothèse proposée par S. Lallemand concernant une des logiques de la circulation des

enfants, qui consiste à donner des enfants là où on a pris des épouses, voir Lallemand, 1993.

35 - Il ne s'agit pas d'engager une aide salariée, ce qui constitue un cas à part.

36 - Souvent, même après être partie de la maison où elle a été accueillie, une fille continue à envoyer de l'argent à sa logeuse pour la remercier de l'avoir élevée.

préférence du donneur pour une fille peut s'expliquer par l'enjeu de la filiation dans une société patrilinéaire. Quant au couple receveur, un intérêt matériel lui fait préférer, a priori, une fille susceptible de participer aux travaux domestiques. Une fille confiée à une famille pour des raisons qui ne relèvent ni de son éducation ni d'une demande d'aide exprimée par une femme de la famille d'accueil se voit tôt ou tard attribuer une partie des tâches domestiques.

Le récit suivant nous permettra de mieux saisir les difficultés liées à la position des filles confiées, surtout dans les cas où leurs déplacements sont nombreux, ainsi que la complexité des relations entre une fille confiée et la femme qui l'accueille : *Saliba (la cinquantaine, née à Galoba), comme les autres jeunes villageoises à son époque, n'a pas été scolarisée. A l'âge de huit ans elle est appelée à accompagner l'une de ses grandes sœurs qui venait de se marier. Elle part avec elle et son mari dans une ville près de la frontière avec le Sénégal. Après deux ans, le couple retourne dans sa région natale. Saliba est donc de retour auprès de son père qui décide alors de l'envoyer à Bamako chez son fils, Mala, pour assister son épouse, Safiatou. Safiatou vient la chercher au village et l'emmène à Bamako. Saliba y reste huit ans durant lesquels elle assure l'ensemble des travaux domestiques. Lorsque les filles de Safiatou sont suffisamment âgées pour l'aider elles-mêmes, Saliba retourne à nouveau au village, cette fois pour tenir compagnie et soigner sa vieille mère. Lorsque sa mère est accueillie à Bamako par son propre fils et n'a plus besoin de l'aide de sa fille, Saliba est envoyée à nouveau par son père à Bamako, cette fois chez son oncle paternel qui s'est séparé de sa femme et a besoin de quelqu'un pour s'occuper du ménage. Elle y reste deux ans jusqu'à son mariage. Elle déménage alors dans l'unité domestique de son mari, situé également à Bamako. Saliba a six enfants mais une seule fille. C'est la raison pour laquelle elle demande à Mala, de lui « prêter » une de ses filles. Mala lui envoie dans un premier temps Adam, une des filles de son frère décédé, qui est sous sa responsabilité. Saliba la surcharge de travail : elle doit à la fois s'occuper de l'ensemble des tâches domestiques, vendre de l'eau dans la rue et poursuivre sa scolarité. Elle est la première à se lever le matin et la dernière à se coucher. Adam reste cinq ans auprès de Saliba mais finit par s'enfuir à l'âge de 15 ans et trouve refuge au village auprès de sa mère. Embarrassé, Mala lui envoie alors sa propre fille, Dala. En 2005, Dala est admise dans une formation loin de Bamako. Son père lui donne l'autorisation d'y partir, mais l'oblige tout de même à passer ses vacances scolaires chez Saliba. Dala, à son tour, se plaint lors de notre discussion de la manière dont Saliba se comporte avec elle.*

A travers le récit d'Adam et de Dala, comme à

travers d'autres interviews, il ressort que des filles placées en ville dans le but d'aider l'épouse du chef de famille travaillent souvent beaucoup plus que les filles vivant auprès de leurs propres mères. En effet, dans le milieu étudié, on attend en règle générale d'une fille confiée de manifester sa reconnaissance vis-à-vis de la femme qui l'a accueillie et on considère qu'elle lui reste toujours redevable³⁶. Le travail gratuit que la fille fournit pendant des années à sa logeuse est souvent minimisé. L'élément mis en avant dans la relation est plutôt le fait que la fille est logée et nourrie par sa famille d'accueil. Le pouvoir de la mère de famille sur la fille, s'il n'est pas tempéré par des rapports d'affection, peut provoquer des dérives. Au cours de notre enquête, nous avons souvent rencontré des cas d'abus de pouvoir qui se traduisent par une surcharge de travail. Certaines filles, comme Adam et Dala sont dans l'obligation de prendre en charge l'ensemble des tâches domestiques et de faire du commerce à l'extérieur au bénéfice de la mère de famille. Cette réalité est souvent masquée par le fait que, comme les autres filles, elles ont a priori droit à la scolarisation. Pourtant, la surcharge de travail compromet souvent leur investissement dans les études. Le traitement particulier réservé à une fille confiée peut se traduire également par des violences physiques d'un degré incomparable avec les violences auxquelles sont exposés les autres enfants de la famille. Dans le cas d'Adam, ce sont les coups et les cris qui l'ont amenée, selon sa sœur aînée, à s'enfuir de chez Saliba.

Cette redistribution de la main d'œuvre féminine enfantine gratuite, légitime dans le contexte malien, est remise en question dans le contexte français (Deshusses, 2005). Venir du pays pour se voir confier l'ensemble des tâches domestiques en échange d'un logement et de nourriture, sans salaire, est perçu par certaines filles, une fois en France, moins comme un mode d'éducation que comme une exploitation. C'est en tout cas ce qui ressort de la manière dont Alima (la quarantaine, originaire de Galoba) m'a présenté son histoire : Alima a eu durant son enfance des soucis de santé. Son père l'envoie alors auprès de sa tante en France. A son arrivée à Paris, Alima est hospitalisée. Elle subit une opération et reste à l'hôpital pendant quelques semaines. À sa sortie de l'hôpital, elle s'installe auprès de sa tante, son mari et leurs enfants. Sa tante l'inscrit à l'école mais comme elle ne parle pas français, elle rencontre d'énormes difficultés. Tout au long de sa scolarité, Alima bénéficie du soutien scolaire grâce auquel elle passe d'une classe à une autre. Après le collège, elle intègre un lycée professionnel mais n'obtient aucun diplôme. Dès son arrivée dans la maison de sa tante et jusqu'au moment où elle la quitte suite à son mariage, Alima prend en charge l'ensemble des travaux domestiques. Sa tante et son mari ont des emplois salariés à temps plein et

c'est Alima qui s'occupe des enfants. Selon elle, c'est ce qui l'a empêchée de se consacrer à ses études. À la fin de ses études, Alima se retrouve en situation de séjour irrégulier. Lorsque sa tante et son époux ont fait une démarche de naturalisation pour eux-mêmes et leurs enfants, ils ne l'ont pas incluse dans la demande. Pendant six ans, Alima ne réussit pas à régulariser son séjour. C'est à cette époque qu'on la marie avec un parent originaire du village. Elle déménage alors avec lui. Ce n'est que suite à la naissance de leur fils qu'elle réussit à régulariser son séjour. Lors de notre entretien, elle se montre perplexe par rapport à l'attitude de sa tante. Elle indique qu'elle ne savait pas comment expliquer le fait que sa tante et son mari ne l'aient pas incluse dans leur demande de naturalisation, la mettant ainsi dans une situation de forte précarité, alors que pour la faire venir en France, ils l'avaient présentée comme leur propre fille. Elle ne comprenait pas non plus l'objection de sa tante, au moins dans un premier temps, à son mariage. Pour elle, tout ceci est en lien direct avec le fait que cette dernière a eu du mal à renoncer à son aide à la maison.

Au regard de la législation sur la protection des mineurs en France, des situations semblables à celle d'Alima pourraient permettre un recours juridique. Cependant, la fragilité des conditions de séjour de ces jeunes filles les rend souvent démunies. De plus, tandis qu'au Mali, face à un abus de pouvoir, les jeunes filles peuvent trouver refuge chez un parent, en France, elles se trouvent en général isolées. En outre, lorsqu'une femme fait venir une fille du village en France, elle joue souvent sur l'ambiguïté. Dans l'invitation qu'elle adresse, elle met l'accent sur sa volonté d'améliorer le bien-être de la fille, ce qui pare son initiative du sceau de la générosité. Dans les cas que j'ai rencontrés, les invitations sont adressées à des filles qui ont besoin de soins (malnutrition, maladies). Ainsi, la venue des jeunes filles a l'apparence d'un service rendu aux parents et aux enfants. Dans de telles circonstances, la reconnaissance empêche les jeunes filles et leur entourage de voir, au moins dans un premier temps, qu'on se sert d'elles. Ce système du recours à la main-d'œuvre gratuite des petites et des jeunes filles est souvent perpétué par des femmes qui ont été elles-mêmes confiées jusqu'à leur mariage. Une femme qui a servi dans sa jeunesse dans une unité domestique reçoit souvent après son mariage du chef de famille une de ses filles pour la servir à son tour. C'est le cas comme on l'a vu dans les récits de Saliba (qui a reçu de Mala d'abord Adam, puis Dala) et d'Alima (qui a également envisagé de faire venir chez elle à Paris une de ses nièces du village pour s'occuper de son fils) : il n'est pas étonnant que lors de notre discussion, elle ait mis en avant l'état de santé fragile de cette dernière.

La présence massive des aide-ménagères sala-

riées à Bamako, y compris dans des unités domestiques des familles originaires de la région de Kayes, risque de masquer le fait que l'accès des filles villageoises à ce type de travail rémunéré en ville est en fait réservé à certaines communautés maliennes (provenant de régions bien délimitées du Mali). Or, les populations de la région de Kayes n'en font pas partie : les filles et les femmes provenant de cette région ne sont autorisées à séjourner qu'après de leurs parents. Les mouvements migratoires des filles et des femmes du village de Galoba ne s'inscrivent pas dans la redistribution de la main d'œuvre entre les unités domestiques, ne concernent que les femmes qui ne sont plus en mesure de travailler. Il s'agit des femmes malades et des femmes âgées. Mais là encore, la mobilité n'est acceptée que dans un cadre familial : une femme ne part jamais seule. Elle doit toujours être accueillie par un membre de la famille au sens large du terme (un parent, un ami de la famille).

LA CIRCULATION DES « IMPRODUCTIVES »

En discutant des mouvements migratoires des épouses et de la mobilité juvénile, la maladie est apparue à plusieurs reprises comme motif légitime. Il s'agit en effet d'une opportunité de mobilité qui peut éventuellement être dissociée d'un quelconque engagement dans des travaux domestiques sur le lieu d'installation. La maladie (réelle ou prétendue) peut être à l'origine de déplacements à partir ou en direction du village, de Bamako et de la France, autant pour l'accès aux soins que pour le repos. Le village est perçu comme un lieu de repos et de soins traditionnels tandis qu'une métropole africaine ou européenne semble offrir à la fois le repos et l'accès à la « médecine moderne ».

La position d'une femme malade au sein de l'unité domestique d'installation est particulière, car elle est dispensée de travailler, donc ne contribue pas au groupe domestique. En outre, s'il s'agit d'une villageoise, le chef de famille sur le lieu d'accueil ne peut pas se permettre de demander une contribution financière à son père ou à son mari (sauf s'il s'agit d'un migrant) pour financer la prise en charge de son séjour (alimentation, traitements, médicaments) qui peut durer plusieurs mois, voire plusieurs années. Tandis qu'une position de dépendante improductive est acceptable s'agissant d'une vieille personne (et jusqu'à un certain niveau d'un homme, même jeune), une jeune femme se fait tôt ou tard traiter par les autres femmes de paresseuse et d'oisive. Mais il semblerait que les femmes préfèrent supporter cette critique que reprendre les corvées au village.

Les femmes âgées peuvent partir s'installer ailleurs plus facilement. Une femme ménopausée peut partir s'installer chez ses enfants citadins (à Bamako ou ailleurs). Cela est courant suite au

37 - Agnès Adjamagbo et Anne-Emmanuèle Calvès (2012, p. 10) en proposent la définition suivante : « *Un processus de transformation multidimensionnel, venant des femmes elles-mêmes, et qui leur permet de prendre conscience, individuellement et collectivement, des rapports de domination qui les marginalisent et de développer leur capacité à les transformer* ».

décès du mari (lorsqu'on dispense l'épouse du lévirat) mais peut également être négocié de son vivant. Comme le souligne un rapport des Nations Unies (1993, p. 64) portant sur les mouvements migratoires des femmes en Afrique de l'Ouest : « *La migration représente pour ces femmes un moyen d'échapper à la misère des zones rurales. Mieux soignées, mieux nourries, mieux habillées, [elle leur permet également de jouir] du respect et de l'autorité attachés à leur âge* ».

CONCLUSION

L'examen des mobilités géographiques féminines dans le milieu étudié met en évidence la nécessité de la prise en compte des divisions sociales du travail qui s'y opèrent. Dans les cas présentés, les logiques genrées des mobilités géographiques sont étroitement liées à la division sexuelle du travail au sein des unités domestiques. En quelque sorte, ces logiques en découlent. Parallèlement, on a pu constater que les mobilités géographiques, sans remettre en cause la division sexuelle du travail, modifient parfois, à leur tour, le mode d'organisation du travail dans les unités domestiques : au village, en privant l'épouse du chef de famille de sa belle-fille, partie rejoindre son mari en migration ; à Bamako, en déchargeant les filles du chef de famille du travail qui est délégué aux filles confiées. Parallèlement, on a pu constater que la possibilité de rejoindre un mari sur son lieu d'installation représente une échappatoire de la condition de belle-fille et des travaux que ce statut implique. Néanmoins, en limitant la mobilité géographique des filles et des femmes à leur accueil au sein des unités domestiques qui reproduisent l'ordre social du village, avec les mêmes hiérarchies définissant les rapports sociaux au sein du foyer et la division du travail qui en découle, les risques que les femmes y acquièrent des outils d'autonomisation / d'empowerment³⁷ sont réduits, voire éliminés. Plus encore, les femmes elles-mêmes sont souvent attachées à la reproduction du mode d'exploitation entre membres féminins des unités domestiques, car elles le considèrent comme la seule manière de se décharger des travaux qui leur sont délégués. D'une certaine manière donc, tout en partant du village, elles y restent...

BIBLIOGRAPHIE

ADJAMAGBO A. et CALVES A., 2012, L'émancipation féminine sous contrainte, *Autrepart*, 2012/2, n°61.

AMSELLE J.-L. (dir.), 1976, *Les migrations africaines : réseaux et processus migratoires*, Paris, Maspero, 126 p.

BAC. O., 1996, *Dynamiques migratoires et changements sociaux au sein des relations de genre et des rapports jeunes / vieux des originaires*

de la moyenne vallée du Fleuve Sénégal, thèse de doctorat de 3^e cycle d'anthropologie, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, 283 p.

BARRY L. S., BONTE P., GOVOROFF N. *et al.*, 2000, Glossaire de la parenté, *L'Homme*, n°154-155, p. 721-232.

BAZIN J., 1985, A chacun son Bambara, in AMSELLE J. L. et MBOKOLO E., *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La découverte, p. 87-125.

BISILLIAT J., FIELOUX M., 1983, *Femmes du Tiers Monde*, Paris, Le Sycamore, 122 p.

CATARINO C., MOROKVASIC M. et HILY M., (dir.), 2005. *Femmes, genre, migration et mobilités*, *REMI* vol.21, n°1, 284 p.

CORDELL D. D., GREGORY J. W. & PICHE V., 1996, *Hoe and Wage: A Social History of a Circular Migration System in West Africa*, Colorado, Westview Press, 301 p.

DAUM C., 1998, *Les associations de Maliens en France : Migration, développement et citoyenneté*, Paris, Karthala, 250 p.

DELPHY C., 2001, Penser le genre : problèmes et résistances, *L'ennemi principal 2 : Penser le genre*, Paris, Syllepse, p. 243-260

DESHUSSES M., 2005, Du confiage à l'esclavage, *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 179-180 | 2005, mis en ligne le 21 décembre 2005, consulté le 03 janvier 2013. URL : <http://etudes-africaines.revues.org/5636>

DORLIN E., 2008, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, 153 p.

FALQUET J., GOLDBERG-SALINAS A. et ZAIDMAN C. (dir.), 2000, *Femmes en migrations, aperçus de recherche*, cahiers du CEDREF n°8, 385 p.

FALQUET J., RABAUD A., et al. (dir.). 2008, *Femmes, genre, migrations et mondialisation: un état des problématiques*, Cahiers du CEDREF n°16. 295 p.

FELDMAN N., 2009, *Migrations de l'oppression : rapports sociaux de sexe et divisions du groupe des femmes au sein d'un segment de lignage originaire de la région de Kayes (Mali)*, thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS, 526 p.

GOODY J., 1976, Adoption in Cross-cultural Perspective, *Production and Reproduction: A Comparative Study of the Domestic Domain*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 66-85

- GUILLAUME A., VIMARD P., FASSASSI R., N'GUESSAN K., 1997, La circulation des enfants en Côte : solidarité familiale, scolarisation et redistribution de la main d'œuvre, in CONTAMIN B., MEMEL-FOTE H. (éd.). 1997, *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala, Orstom, p. 573-590 {en ligne, consulté le 29.12.2012}
- GUILLAUMIN C., 1992. *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, Paris, Côté - femmes éditions, 239 p.
- JACQUEMIN M., 2000, Petites nièces et petites bonnes, le travail des fillettes en milieu urbain de Côte-d'Ivoire, *Journal des Africanistes*, 70 (1-2), p. 105-122.
- KERGOAT D., MIRANDA A. et OUALI N. (dir.), 2011, *Migrantes et mobilisées*, Cahiers du genre n°51, 265 p.
- LALLEMAND S., 1993, *La circulation des enfants en société traditionnelle : prêt, don, échange*, Paris, L'Harmattan, 224 p.
- LAVIGNE DELVILLE P., 1991, *La rizière et la vallée : irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, Syros alternatives, 231 p.
- LESCLINGAND M., 2004, *Nouvelles pratiques migratoires féminines et redéfinition des systèmes de genre: une analyse à partir des changements démographiques en milieu rural malien*, Thèse de doctorat en sciences économiques mention démographie économique, Paris, Institut d'études politiques de Paris, 300 p.
- MEILLASSOUX C., 1977, *Terrains et théories*, Paris, Anthropos, 344 p.
- MEILLASSOUX C., 1992, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspéro, 250 p.
- NATIONS UNIES, 1993, *Internal migration of women in developing countries*, New-York, Department for Economic and Social Information and Policy Analysis, 359 p.
- QUIMINAL C., 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs : migrations Soninké et transformations villageoises*, Paris, Christian Bourgois, 223 p.
- QUIMINAL C., BODIN C., 1991. Le long voyage des femmes du fleuve Sénégal, *Hommes et migrations*, n°1141, p. 23-27.
- QUIMINAL C., 2000, Construction des identités en situation migratoire : territoire des hommes, territoire des femmes, *Autrepart*, n°14, p. 107-120.
- RAZY E., 2007, Les sens contraires de la migration : la circulation des jeunes filles d'origine soninké entre la France et le Mali, *Journal des Africanistes*, vol.77 (2), p. 19-43
- RODENBURG J., 1997, *In The Shadow of Migration: Rural Women and Their Households in North Tapanuli*, Indonesia, Kitlv Press, Leiden, 241 p.
- RODET M., 2009, *Les migrations ignorées du Haut-Sénégal (1900-1946)*, Paris, Karthala, 338 p.
- SAMUEL M., 1978, *Le prolétariat africain noir en France*, Paris, Maspéro, 262 p.
- United Nations, 1993, *Internal Migration of Women in Developing Countries: Proceedings of the United Nations Expert Meeting on the Feminization of Internal Migration*, Aguascalientes, Mexico, 22-25 October 1991, N.Y
- TABET P., 1998, *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*, Paris, l'Harmattan, 206 p.
- TIMERA M., 2000, Hospitalité et hébergement dans un réseau migratoire local et international d'Afrique de l'Ouest, in LÉVI-VROÉLANT C. (dir.), *Logements de passage : formes, normes, expériences*, Paris, l'Harmattan, p. 51-67.

Adresse de l'auteur

Université de Picardie Jules
Verne d'Amiens
membre associée au Centre
Européen de Sociologie et de
Science Politique (CESSP)

neharaf@yahoo.fr

Bénédicte GASTINEAU

Institut de recherche pour le
développementAndonirina
RAKOTONARIVOUniversité Catholique de
Madagascar

MOTS CLEFS

Madagascar, genre, migra-
tion, nuptialité

KEY WORDS

Madagascar, gender, migra-
tion, nuptiality

1 - Les Hautes Terres désignent l'ensemble géographique montagneux du centre de Madagascar, l'altitude se situe entre 800 et 2 000 m. Elles comprennent l'Imerina au nord, peuplée principalement de Merina et la partie nord de la province de Fianarantsoa au sud, principalement occupée par les Betsileo. Les Hautes Terres sont également désignées par l'expression « Hauts Plateaux ».

2 - Il faut préciser toutefois que les études de genre à Madagascar sont rares, plus nombreuses sont celles qui analysent des données par sexe (activités, salaire, etc.) sans étudier les systèmes de relations de genre. Pour une synthèse des études de genre à Madagascar, on peut consulter Fee, 2000.

Migration des jeunes célibataires dans les Hautes Terres malgaches A la conquête de l'autonomie conjugale

RÉSUMÉ

Dans un contexte de forte saturation foncière et de pauvreté, les jeunes de la commune d'Ampitafika (Madagascar) ont recours à la migration pour diversifier leurs activités. La capitale Antananarivo, est leur principale destination. Les jeunes filles sont aujourd'hui plus nombreuses à être impliquées dans la migration de travail que leurs aînées, qui autrefois quittaient en majorité la commune pour des raisons matrimoniales. La forte mobilité de ces jeunes femmes célibataires et actives conduit à une évolution des pratiques dans le choix du conjoint et des modalités du mariage, mais également à une évolution des relations au sein des couples. L'espace de recrutement du conjoint s'élargit et le contrôle social sur les fréquentations amoureuses avant le mariage s'affaiblit. Du fait d'une plus grande autonomie financière au retour de migration, l'épouse renforce son pouvoir de négociation auprès de son mari et le couple peut s'affranchir de certaines pressions familiales.

ABSTRACT

In the rural district of Ampitafika (Madagascar), constraints of strong land pressure and poverty favour the out-migration of young people. The capital, Antananarivo, is the main destination. Today more young women migrate in search of work compared with their older counterparts who migrated mostly for marital reasons. As they migrate when they are single and working, the mobility of young women leads to changes in marital choices and in other marriage-related decisions as well as in the relationship between spouses. Migrants can meet their future spouse in wider contexts and family control over their romantic links is weaker during migration. Because of increased financial sufficiency on return, women's bargaining power is strengthened and couples no longer need to suffer family pressures.

Plusieurs études empiriques ont décrit les relations de genre dans la région des Hautes Terres de Madagascar¹ mettant en exergue un système foncier davantage sur la complémentarité que sur la hiérarchie (Skjertnes, 2000 ; Green, 2000)². Ceci est particulièrement visible dans les modes d'organisation familiale et la division du travail en milieu rural (Skjertnes, 2000). Les femmes bénéficient d'une grande autonomie économique (BIEch, 1989 ; Skjertnes, 2000). Les filles sont scolarisées dans les mêmes proportions que les garçons et héritent des terres parentales au même titre que leurs frères. Les modes d'exploitation agricole reposent sur une répartition équilibrée et complémentaire du travail féminin et masculin. Depuis plusieurs décennies, ce modèle de relative égalité entre les genres évolue dans un contexte de saturation foncière sans précédent dans le milieu rural des Hautes Terres malgaches. Les difficultés pour les jeunes d'accéder à des terres agricoles ne sont pas sans conséquence sur les relations entre les individus de sexe et de générations différents.

Après l'indépendance de Madagascar (1960), on observe une individualisation de la propriété foncière sur les Hautes Terres, encouragée par la législation héritée de la période coloniale (Blanchy, 1964). La propriété individuelle réservée à l'origine aux terres de bas-fond gagne sur la propriété collective, la pâture (Marchal, 1970). Une fois appropriée par une famille, la terre peut être transmise par héritage (Marchal, 1970), achetée ou vendue. Des éleveurs agricoles, sans terre, peuvent ainsi acquérir des rizières (Wurtz, 1970). L'appropriation individuelle des terres va avec

de nombreuses conséquences sur l'organisation sociale et familiale et sur les relations de genre.

Depuis 1960, de plus en plus de ménages se réduisent à un noyau nucléaire, un couple avec ou sans enfants, auquel correspond une exploitation agricole (Bied-Charret, 1970). Émerge ce qu'Otton (1998) appelle « l'autonomie conjugale de procréation » (p. 553). La saturation foncière augmentant, les transferts de terres entre générations deviennent de plus en plus faibles et l'autorité des aînés est remise en question par les jeunes dont le capital et la survie économiques ne dépendent plus de l'héritage de leurs parents. Le mariage est devenu progressivement un projet individuel (Binet, Gastineau, 2008). Il crée une nouvelle cellule conjugale, le lieu où se prennent les décisions de production et de reproduction. Les règles de résidence évoluent : si la règle reste la résidence patrilinéaire (l'épouse rejoint le village de résidence de son mari), avec la pression foncière, des hommes ne possédant rien viennent habiter chez leur épouse pour cultiver les terres de leur belle-famille. La dégradation des conditions de vie d'un grand nombre d'agriculteurs les oblige à accepter ce raisonnement qui appartenait autrefois à la logique des paysans sans terres (Blanchy, 2000). Déséquilibrant l'ordre des choses, la résidence uxerilinéaire semble néanmoins bien acceptée quand elle éprouve un rééquilibrage des ressources économiques : les couples résident là où ils ont le plus de facilité pour gagner leur vie (Blanchy, 2000), même si résider chez sa femme met le mari dans une certaine position d'infériorité (BIEch, 1989). C'est, en fait, l'ensemble des relations entre les individus qui est modifié : dès le mi-

lieu des années 1970, « *les liens communautaires, mais aussi les liens de parenté se sont singulièrement relâchés, la famille est devenue restreinte, chaque ménage forme une unité autonome et indépendante. L'individualisme est devenu la nouvelle loi du village* » (Bonnemaison, 1976, p. 55).

Ensuite, les règles d'héritage se sont modifiées. Sur les Hautes Terres, la règle coutumière veut que tous les enfants, filles ou garçons, héritent de leurs parents. Ils héritent d'une partie des terres au moment de leur mariage et d'une partie au moment du décès des parents. Autrefois, les modes de fonctionnement pouvaient varier d'une famille à l'autre selon le contexte : la part de l'héritage des filles n'était pas toujours équivalente à celle des garçons et lorsque, mariée, elle allait s'établir loin de son village natal, elle pouvait donner l'usufruit de son héritage à ses frères (Skjortnes, 2000). Avec la pression foncière, les sociétés agraires des Hautes Terres ont développé depuis trois décennies des règles qui laissent le choix du partage des terres selon la disponibilité des parcelles cultivables (Blanchy, 2000). Certaines familles vont alors adapter leur système d'héritage : les filles, par exemple, peuvent laisser leur part à leurs frères considérant que le mariage leur assure à elles une certaine sécurité (Skjortnes, 2000). Ainsi, certaines femmes vont être privées de leurs ressources économiques et sociales qui étaient autrefois à la base de leur pouvoir.

Enfin, depuis 30 ans, la difficulté croissante pour les paysans de survivre avec des exploitations de petite taille va motiver la recherche de revenus non agricoles. La pluriactivité – association d'une activité agricole et d'emplois non agricoles – n'est pas nouvelle mais elle devient essentielle pour la survie des familles. L'absence d'opportunités d'emploi en milieu rural pousse les paysans des Hautes Terres à une plus grande mobilité. La ville d'Antsirabe devient dans les années 1980 un pôle d'attraction : la présence d'industries (laiteries, brasseries, industries textiles) attire des paysans qui deviennent temporairement ouvriers. Ils travaillent à l'usine mais ne délaissent pas pour autant leurs activités agricoles ; leur revenu leur permet d'employer dans leur village des ouvriers agricoles et ils font eux des aller-retour (Rakotoarisoa, 1986). D'autres vont s'installer provisoirement ou définitivement dans la capitale à Antananarivo qui connaît une forte croissance démographique (Ramamonjisoa, 1984 ; Skjortnes, 2000). Bien que les chercheurs qui étudient les migrations ne s'attardent pas sur la question, il semble que la migration temporaire des ruraux concerne principalement des hommes ou lorsqu'elle est définitive – ce qui est rare – des couples avec ou sans enfant. Dans la littérature relative à Madagascar, la migration des femmes est peu abordée, en dehors des migrations intervenant au moment de leur mariage, ou de regroupement familial ; ce constat

peut d'ailleurs être étendu à l'ensemble des pays du Sud (Vause, 2009).

Les changements observés dans les zones rurales malgaches des Hautes Terres, à savoir une plus forte propension à la pluriactivité et donc à la migration, ne sont pas propres à Madagascar. Dans l'ensemble des pays pauvres, le maintien et l'adaptation continue d'un portefeuille d'activités caractérisent aujourd'hui les stratégies de survie des ménages ruraux (Ellis, 2000). Les agriculteurs sont contraints de diversifier leurs activités parce que l'accès à la terre est limité ou parce que l'environnement est dégradé ou pour, par exemple, financer de nouveaux investissements agricoles. Des études soulignent les liens entre la faible disponibilité de la terre et la mobilité (Cortes, 1995 ; Islam, 1999). D'autres ont analysé l'impact de la pluriactivité et de la migration sur les comportements démographiques comme le niveau de fécondité (Cain, 1985), sur l'emploi et le statut des femmes (Gastineau, 2001) ou la santé et la scolarisation des enfants, mais plus rares sont celles qui se sont intéressées aux relations de genre (Vause, 2009 ; Morokvasic, 2008). Certes, depuis une vingtaine d'années, les femmes suscitent beaucoup d'intérêt dans la littérature sur les migrations : des recherches de plus en plus nombreuses s'intéressent aux femmes migrantes (Ba, Bredeloup, 1997 ; Salem, 2010) ou aux épouses de migrants restées dans leur pays ou village d'origine (Brink, 1991 ; de Haas *et al.*, 2010 ; Hampshire, 2006). Trop peu de recherches scientifiques se sont penchées sur la question du genre – qui n'est pas celle du sexe – dans l'étude des migrations (Vause, 2009). Souvent ces études se sont intéressées uniquement aux femmes, les hommes sont alors peu visibles. De plus, elles ciblent majoritairement les migrations internationales, Nord-Sud, les migrations internes ou Sud-Sud sont quant à elles peu documentées.

Les études sur le genre et les migrations intra-africaines (nationales ou continentales) ont produits toutefois des résultats tout à fait intéressants. Plusieurs ont montré que la migration permettait aux jeunes de s'affranchir du contrôle exercé par la famille, la communauté ou les aînés, particulièrement dans les domaines de la sexualité, des expériences amoureuses et du choix du conjoint (Lesclingand, 2004). Adjamagbo *et al.* (2004) montrent par exemple que, pour les jeunes filles sénégalaises, l'expérience urbaine joue un rôle de multiplicateur du risque d'avoir une naissance avant le mariage : les femmes qui effectuent des séjours en ville, souvent comme domestiques, sont plus exposées au risque d'avoir une naissance prémaritale du fait du moindre contrôle social sur leur sexualité et leur fécondité. Or, avoir un enfant hors union est considéré comme une conduite sociale grave qui aura des conséquences sur le parcours matrimonial et sur les relations

Figure 1 : Localisation de la commune rurale d'Ampitatafika (Madagascar)



3 - Ce programme a été financé par le ministère français de la Recherche (ACI TTT P 01 02) et le ministère français des Affaires Etrangères (Pripode/CICRED MG2). Pour plus d'informations sur la méthodologie et les résultats du programme 4D, on peut se référer à Sandron (2007).

4 - Le *fokontany* est la plus petite division administrative malgache, correspondant à un groupe de hameaux en milieu rural.

conjugales des mères célibataires. Lesclingand (2004) à propos des jeunes migrantes maliennes, *baw*, voit plutôt dans la migration un facteur de changement positif : « *Leur connaissance de cet « ailleurs », pendant longtemps réservé à leurs homologues masculins, tend à redessiner leurs rapports sociaux de sexe, notamment en établissant des rapports plus égalitaires avec les futurs conjoints* » (2011, p. 38). De la même façon, Diouf et Collignon (2001) notent que dans le cas des jeunes Sahéliens, le départ au loin permet d'échapper aux ancrages de genre, aux attentes communautaires, aux contraintes des références locales dans tous les domaines. Il est nécessaire d'insister, comme tous ces auteurs, sur le contexte des migrations et la grande diversité des situations : la distanciation par rapport au milieu d'origine, et donc l'impact sur la vie conjugale, sur les relations avec le conjoint ou sur les relations avec l'autre genre vont bien évidemment dépendre de tout un ensemble de facteurs tels que le caractère individuel ou non du projet de migration, les conditions de travail en migration, la durée de la migration, les conditions d'accueil, etc.

C'est dans ce sens que nous voulons analyser l'impact des migrations dans une commune rurale des Hautes Terres de Madagascar, Ampitatafika (fig. 1). Il s'agit de voir comment l'expérience migratoire peut modifier les parcours matrimoniaux des individus. Le choix du conjoint, les relations entre les conjoints, les relations entre le couple et les familles sont des objets de recherche privilégiés pour observer les relations entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les générations. Nous nous intéresserons précisément aux femmes et aux hommes qui ont mis fin à leur migration et sont rentrés dans leur commune d'origine. La commune d'Ampitatafika est un bon terrain d'étude du lien entre migration et relations de genre. Comme la majorité des communes rurales des Hautes Terres centrales, elle connaît une grande pression foncière depuis environ 30 ans. Ceci s'explique principalement par la croissance démographique

(environ 3% par an) dans un espace fortement anthropisé. Dans la première moitié du XIXe s., les versants Nord et Est de l'Ankaratra, du Sud d'Arivonimamo à Antanifotsy, dont Ampitatafika, étaient des espaces presque vides malgré de fortes potentialités rizicoles (Raison, 1984). Cette région s'est peuplée par une vague de migration à la fin du XIXe s. : dans un objectif de contrôle du territoire, les Merina qui étaient alors au pouvoir ont affecté des fonctionnaires et des « soldats laboureurs » dans les régions stratégiques (Deschamps, 1959). C'est dans ce contexte qu'Ampitatafika fût peuplé par des soldats (Raison, 1984). Au fil des générations, du fait des règles d'héritage, les exploitations se sont morcelées d'autant plus que les populations merina ont une propension très faible à migrer (Deschamps, 1959 ; Rakotonarivo *et al.*, 2010), au point d'arriver à une situation critique au début des années 1980. Les exploitations agricoles sont à la limite de leur viabilité. La superficie moyenne d'une exploitation familiale dans la commune est de l'ordre de 0,47 ha en 2002 (0,70 ha par ménage dans l'ensemble de la province d'Antananarivo et de 1,2 ha par ménage au niveau national) (Omran, 2008). Pour diversifier et augmenter leur revenu, les familles ont recours à la migration : de fait, il y a beaucoup de mobilités de courtes ou moyennes durées chez les jeunes adultes. Elles se font principalement vers la capitale. Cependant, les déplacements vers d'autres zones rurales agricoles ne sont pas rares : notamment dans les plaines du lac d'Alaotra, grenier à riz de Madagascar, pendant les périodes intenses de travaux agricoles. La très large majorité de ces jeunes migrants reviennent s'installer dans la commune d'Ampitatafika pour se marier. Nous cherchons donc à savoir dans quelle mesure l'expérience migratoire modifie le choix du conjoint, l'autonomie des femmes et des hommes au sein du couple et l'autonomie du couple vis-à-vis du groupe familial.

Les données utilisées sont issues d'un programme de recherche qui a réuni de 2003 à 2006 des chercheurs de l'Institut de Recherche pour le Développement (UMR 151 LPED Université de Provence/IRD) et de l'Université catholique de Madagascar³. Ce programme de recherche intitulé « Dynamique démographique et développement durable » (4D) portait sur la commune d'Ampitatafika et plus précisément sur 9 de ses *fokontany*⁴. De nombreuses données – quantitatives et qualitatives – ont été collectées. Nous présenterons ici d'abord des résultats de l'Enquête Référence, une enquête sociodémographique auprès de 1 621 ménages, portant sur la composition des ménages, les caractéristiques des individus, leurs activités domestiques, économiques, agricoles, les parcours matrimoniaux, les histoires génésiques, les parcours migratoires. Concernant plus spécifiquement la migration, des informations ont été collectées sur les mouvements migratoires des enfants

(5 893) des chefs de ménage (1 621). Les informations sur les enfants migrants au moment du passage des enquêteurs ont été obtenues auprès de leurs parents. Dans l'Enquête Référence 4D, sont considérés comme migrants, les individus dont les parents nous ont déclaré qu'ils n'avaient plus leur résidence dans la commune d'Ampitatafika. Une durée d'absence minimale n'a pas été spécifiée, le critère ayant été retenu pour définir les migrations des enfants étant simplement le transfert de leur résidence habituelle en dehors de la commune. Cette notion de transfert de la résidence habituelle est abordée dans le questionnaire par le terme « quitter le village ». La migration peut ainsi être assimilée à un départ sans intention connue de retour au moment de l'enquête, ce qui distingue les migrants des résidents absents. Les données quantitatives permettront de mieux cerner les caractéristiques de ceux que nous nommons migrants en termes d'âge, de sexe, de lieu de migration et d'activités.

Nous utilisons ensuite des données qualitatives pour saisir le lien entre la migration et les relations de genre à travers les processus matrimoniaux. Cinquante-deux entretiens semi-structurés ont été menés en 2004 auprès de jeunes femmes et hommes (de moins de 25 ans) ayant au moins un enfant en bas-âge. Les femmes et les hommes ont été aléatoirement choisis parmi les personnes incluses dans l'enquête de référence. Ces entretiens menés en langue malgache, d'une durée allant de 90 à 180 minutes, retranscrits puis traduits, portaient sur l'histoire matrimoniale des enquêtées et plus particulièrement sur les circonstances de la première rencontre entre les conjoints, les modalités du mariage, mais aussi sur les projets de fécondité, la naissance des enfants et le partage des tâches domestiques et éducatives entre conjoints. Un guide a été rédigé et testé avant la conduite des entretiens. Parmi les personnes ayant été interrogées, 20 avaient eu une expérience migratoire, pour des raisons économiques, avant leur mariage. Ce sont ces 20 entretiens qui font l'objet d'une analyse dans cet article.

Enfin, il faut préciser que nous avons séjourné de nombreux mois dans la commune d'Ampitatafika entre 2003 et 2006 et que cette immersion nous aide grandement à l'interprétation des données.

LA MIGRATION À AMPITATAFIKA : UNE FÉMINISATION DE LA MIGRATION DE TRAVAIL

Ampitatafika est une commune rurale des Hautes Terres centrales, appartenant au district d'Antanifotsy, dans la région du Vakinankaratra. Située à 90 km au Sud d'Antananarivo, et à 70 km au Nord d'Antsirabe, elle est traversée par la Route Nationale 7, un axe routier majeur reliant la capitale au sud du pays. De nombreux *taxibe* (taxi collectifs) ont un arrêt à Ampitatafika et permettent une circulation très facile des individus.

La commune qui comptait 32 000 habitants en 2001⁵, comporte 26 *fokontany*. Le peuplement d'Ampitatafika est à majorité Merina comme dans l'ensemble de la province. La population est jeune, un individu sur deux a moins de 15 ans. L'activité principale des ménages d'Ampitatafika est l'agriculture. Près de 97% des ménages exploitent des terres. Les cultures vivrières telles que le riz, le maïs, le manioc et la patate douce sont dominantes et sont cultivées par l'ensemble des ménages agricoles. Certaines cultures, davantage tournées vers la commercialisation sont également présentes, comme la vigne, le tabac ou le kaki. Une grande partie de la production est consacrée à l'autoconsommation, cependant, certaines opportunités de commercialisation se développent grâce à la proximité de la route et donc l'accès aux marchés urbains. La commune est dotée de plusieurs écoles primaires, d'un collège et d'un centre de santé. La quasi-totalité des jeunes enfants sont scolarisés : plus 90% des 6-10 ans fréquentent l'école primaire en 2003 (Enquête Référence), filles comme garçons. En revanche, très peu accèdent au secondaire : le taux net de scolarisation, calculé sur les 11-14 ans, y est de 11% (9% pour les garçons et 12% pour les filles).

Le revenu des ménages, issu principalement du salariat et de la vente de produits agricoles est très faible. Le revenu moyen journalier par ménage est de 6 770 francs malgaches soit environ un euro à la date de l'enquête en 2003. La moitié de la population gagne moins de 5 000 Fmg par jour. La forte pression foncière et la pauvreté incitent les ménages à chercher des sources de revenus en dehors de leur exploitation. Les ménages d'Ampitatafika ont alors recours à la mobilité. Les migrations de travail ne sont pas nouvelles, mais on peut supposer qu'avec l'intensification de la pression foncière, elles se sont multipliées ces 30 dernières années (Omrane, 2008).

Les données de l'Enquête Référence menée à Ampitatafika en 2003 permettent de connaître certaines caractéristiques des migrations des enfants des chefs de ménages, résidents ou non à Ampitatafika au moment de l'enquête. Au total 5 893 individus sont liés aux chefs de ménage par un lien de filiation ascendante. Si on n'observe pas de déséquilibre en termes de répartition par sexe, on constate que près d'un tiers des enfants des chefs de ménage sont jeunes, âgés de moins de 15 ans (tabl. 1). Ceci s'explique par le fait que les individus désignés comme chefs de ménage dans l'enquête sont eux-mêmes jeunes : 20% d'entre eux ont moins de 30 ans et 47% moins de 40 ans.

Les données montrent qu'environ un cinquième des descendants (de moins de 30 ans) des chefs de ménages ne sont plus résidents dans la commune au moment de l'enquête : ceci est observé pour 16% des fils et 23% des filles. Si l'on

5 - Cette estimation fournie par l'Institut national de la statistique est la plus récente dont nous disposons au moment de l'enquête. Il faut préciser que le dernier recensement à Madagascar date de 1993, depuis cette date les chiffres de population sont estimés par l'INSTAT.

Groupes d'âges	Hommes	Femmes	Total
	%	%	N
Moins de 15 ans	1791	1761	3552
	60,8	59,8	
15-19 ans	361	305	666
	12,3	10,3	
20-25 ans	274	277	551
	9,3	9,4	
25-29 ans	166	197	363
	5,6	6,7	
30 ans et plus	354	407	761
	12,0	13,8	
Total	2946	2947	5893
	100	100	

Tableau 1 : Répartition des enfants des chefs de ménage par groupe d'âges (âge au moment de l'enquête) selon le sexe, Ampitatafika, 2003

Source : Enquête Référence 4D, 2003 ; nos calculs (Données manquantes : 68)

Groupes d'âge	Hommes		Femmes	
	%	N	%	N
Moins de 15 ans	2,4	1791	3,1	1761
15-19 ans	33,5	361	47,5	305
20-24 ans	52,2	274	78,0	277
25-29 ans	72,9	166	80,7	197
Total	16,5	2592	22,6	2540
Total (15 ans et +)	48,1	801	66,7	779

Tableau 2 : Proportion de migrants par groupe d'âges (âge au moment de l'enquête) et par sexe, Ampitatafika, 2003

Source : Enquête Référence 4D, 2003 ; nos calculs (Données manquantes : 68)

se concentre sur les plus âgés (15-29 ans), les chiffres sont respectivement de 60% et 72% (tabl. 2). Le tableau 2 montre que la proportion de migrants (individus ayant élu domicile hors de la commune) n'est pas la même selon le sexe et l'âge. Les femmes sont relativement plus nombreuses à vivre en dehors d'Ampitatafika que les hommes surtout avant 25 ans. Parmi les 15-19 ans, près de la moitié des filles de chefs de ménage sont en migration au moment de l'enquête, contre un tiers des fils. C'est parmi les 20-25 ans que la différence est la plus forte : près de quatre filles sur cinq sont non résidentes à Ampitatafika, contre près d'un fils sur deux.

Les migrants sont majoritairement des jeunes adultes, âgés de plus de 20 ans au moment de l'enquête. On observe un plus grand nombre de femmes impliquées dans la migration : parmi les migrants (descendants des chefs de ménage), 55% sont de sexe féminin. La pyramide des âges des migrants (fig. 2) montre clairement ce déséquilibre entre les deux sexes. Quelle que soit la classe d'âge considérée, on observe davantage de femmes migrantes que d'hommes et l'écart est particulièrement notable pour les personnes âgées de 15 à 24 ans. La pyramide montre également les déséquilibres entre les groupes d'âges, et permet de constater que la migration est surtout forte chez les jeunes, âgés de 15 à 30 ans. Ces résultats confortés par d'autres sources de don-

nées confirment que les jeunes adultes reviennent généralement s'installer dans leur commune d'origine, là où vivent leurs parents, au moment de se marier ou dans les premières années de l'union.

La mobilité des femmes n'est pas un fait récent à Ampitatafika. Les femmes migrent depuis aussi longtemps que les hommes et elles ont toujours été plus nombreuses que ces derniers à s'établir hors du village. Quelle que soit la période de départ considérée, les années précédant l'enquête ou jusqu'à 10 ou 20 ans avant l'enquête, la part de migrantes a toujours été constante et supérieure à celle des migrants. Sur l'ensemble des départs observés chaque année, 55% concernent des femmes. Ce sont surtout les jeunes adultes qui migrent. Plus de la moitié des migrants ont quitté le village avant leur 20^e anniversaire. Les filles partent à un âge plus précoce que les garçons. Plus de deux-tiers d'entre elles ont quitté Ampitatafika avant 20 ans, contre 57% des hommes, et plus de neuf migrantes sur dix sont partis avant 25 ans (tabl. 3).

Les motivations qui poussent les individus à migrer varient aussi selon le sexe (fig. 3). La mobilité des hommes semble davantage répondre aux changements et aux difficultés économiques vécus dans le village depuis plusieurs décennies. Trois quarts des migrants de sexe masculin ont quitté la commune en vue de trouver du travail. Quant aux femmes, le mariage reste un motif fréquent de migration. Les études et les raisons familiales concernent un dixième des migrants, principalement les très jeunes enfants, de moins de 10 ans qui sont souvent confiés à des proches.

Du côté des hommes, le travail est, quelle que soit la période considérée, le principal moteur des départs (fig. 3). Cependant, on observe un accroissement des migrations motivées par les études. Le changement notable concerne les femmes : les départs pour raisons de mariage perdent de l'importance au profit du travail à partir des années 2000. Les femmes qui n'étaient autrefois impliquées que dans la continuation des activités familiales locales en l'absence des hommes, comme on peut l'observer dans d'autres contextes de migrations temporaires (Rakotonarivo *et al.*, 2010), assument aujourd'hui un rôle différent dans la diversification des revenus familiaux. Elles émigrent de plus en plus pour travailler, de façon indépendante, sans que leur migration soit liée à celle de leurs parents ou de leur mari. Il s'agit bien d'une féminisation de la migration de travail, entendue comme une évolution de la nature des migrations et du rôle des femmes comme actrices de leur mobilité (Sorensen, 2004 ; Omelaniuk, 2010).

Il est possible d'observer l'évolution des motifs de départ sous une autre perspective, en distinguant les catégories d'âges des migrants au moment

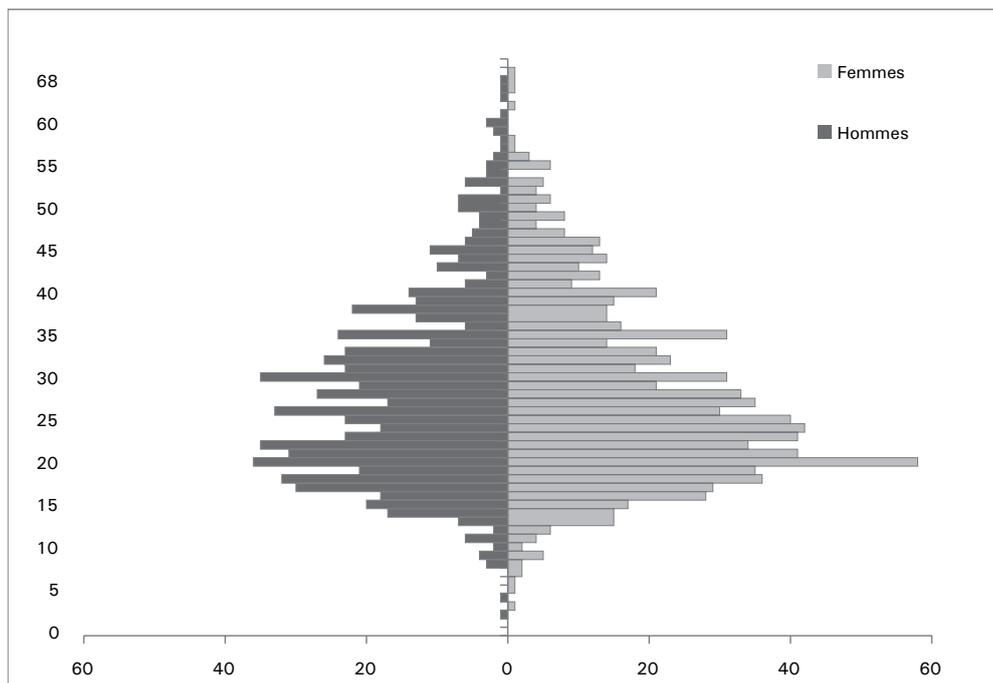


Figure 2 : Effectifs des migrants par groupe d'âges et par sexe (âge au moment de l'enquête), Ampitatafika, 2003

Source : Enquête Référence 4D, 2003 ; nos calculs

Sexe	Groupes d'âges	Âge au départ	
		Moyenne	Médiane
Hommes	Moins de 20 ans	13,9	15,0
	20-24 ans	17,5	18,0
	25-29 ans	18,9	20,0
	30 ans et plus	22,5	20,0
	Ensemble des hommes	19,0	18,0
Femmes	Moins de 20 ans	13,4	14,0
	20-24 ans	13,4	14,0
	25-29 ans	17,5	18,0
	30 ans et plus	18,9	20,0
	Ensemble des femmes	18,0	18,0

Tableau 3 : Calendrier de la migration selon le groupe d'âges des migrants au moment de l'enquête, Ampitatafika, 2003

Source : Enquête Référence 4D, 2003 ; nos calculs (Données manquantes : 128)

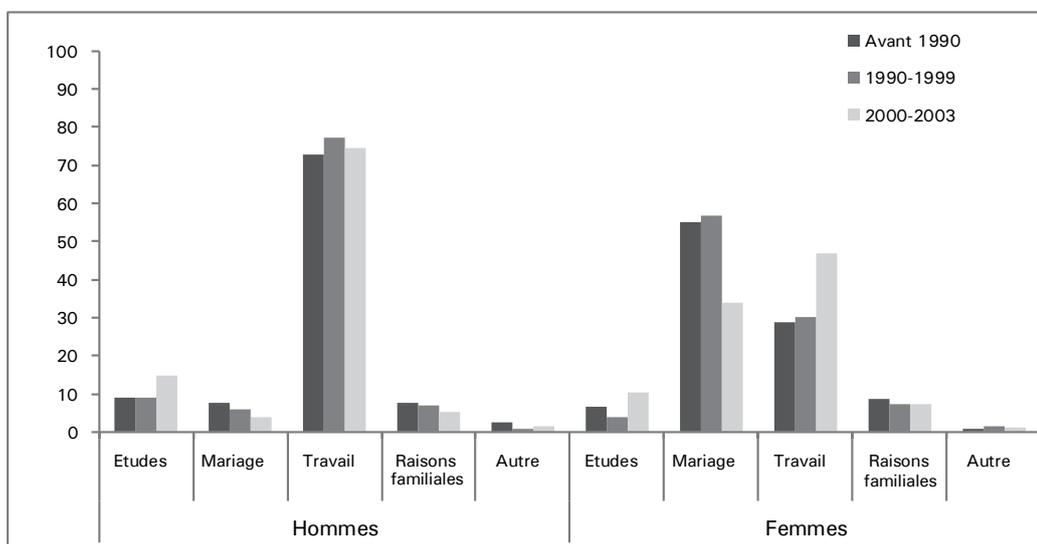
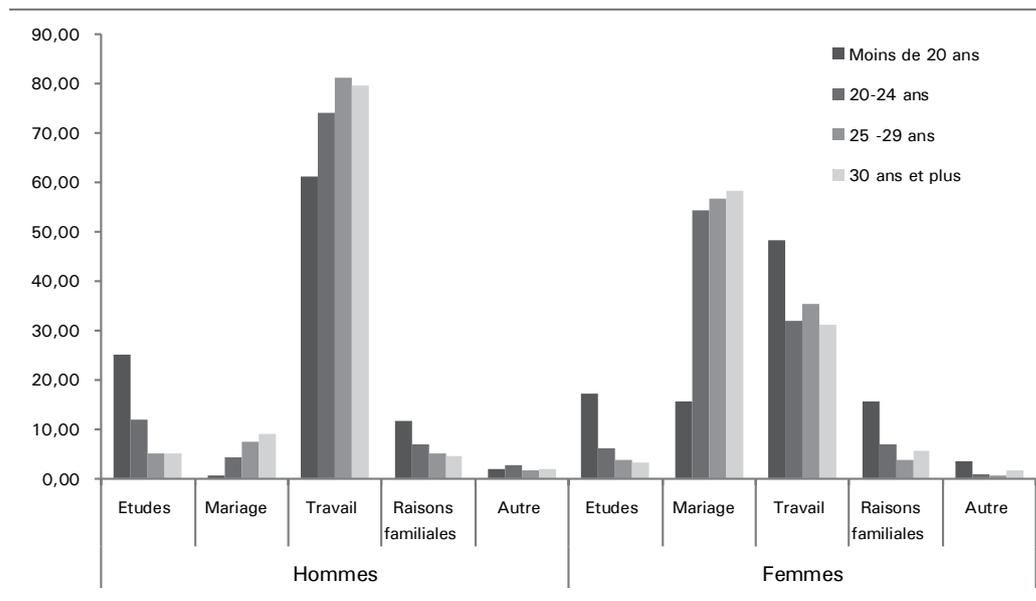


Figure 3 : Raison du départ selon le sexe par période de migration, Ampitatafika, 2003

Source : Enquête Référence 4D, 2003 ; nos calculs

Figure 4 : Raison du départ selon le sexe par groupes d'âge au moment de l'enquête, Ampitatafika, 2003

Source : Enquête Référence 4D, 2003 ; nos calculs



de l'enquête. La figure 4 confirme les différences entre les hommes et les femmes quant aux raisons de la migration, ainsi que leur évolution. On observe une hausse des départs liés aux études chez les jeunes de moins de 20 ans, par comparaison avec leurs aînés. Cette hausse se fait au détriment de la migration de travail chez les hommes, qui reste malgré tout le principal motif de départ dans ce groupe. Chez les femmes, les migrations liées au mariage ne représentent plus que 18% des départs chez les moins de 20 ans, alors que parmi les groupes de migrantes plus âgées, elles en représentaient 60%. Les jeunes migrantes sont aussi beaucoup plus nombreuses à partir pour travailler en dehors de la commune : 50% d'entre elles l'ont fait, contre seulement un tiers des migrantes plus âgées. Il y a donc réellement une féminisation de la migration de travail au départ d'Ampitatafika, ainsi qu'une accession des migrantes à une plus grande autonomie dans leurs choix migratoires, qui paraissent de moins en moins liés à la constitution d'un foyer et à la mise en ménage.

La quasi-totalité des jeunes filles (85%) qui quittent Ampitatafika pour travailler part s'installer en ville, le plus souvent elles vont dans la capitale, Antananarivo. Trois grands secteurs d'activité sont alors à leur portée : la domesticité (un tiers des migrantes au moment de l'enquête), le commerce informel (30%) et les entreprises textiles des zones franches (15%). Les hommes, eux, peuvent aussi rejoindre des zones rurales où ils trouveront à s'engager comme salarié agricole au moment des récoltes. Toutefois, la majorité se dirige vers des zones urbaines. L'éventail des métiers exercés en migration est plus important que pour les femmes : on les retrouve dans l'artisanat (mécaniciens, briquetiers), dans les secteurs du transport (chauffeurs de taxi), du commerce, du bâtiment (maçons) etc. Peu sont sans emploi au moment de l'enquête (1% des hommes et 7% des femmes) : lorsqu'ils n'ont pas d'activité, il n'y a plus lieu de rester hors de la commune de départ.

Ces migrations de travail des jeunes d'Ampitatafika, si elles peuvent être durables, ne sont pas toujours définitives. Un grand nombre de migrants revient s'installer dans la commune après quelques années passées en dehors. Le retour au

village coïncide souvent avec l'entrée en union et la reprise d'une petite parcelle de terre à exploiter pour faire vivre son nouveau foyer (Rakotonarivo, 2008). Bien que ces migrations répondent d'abord à des motivations économiques (recherche d'un emploi, diversification des revenus dans un ménage), à l'instar de ce qui a pu être observé ailleurs en Afrique (Diouf, Collignon, 2001 ; Timera, 2001 ; Lesclingand, 2004), elles ont des répercussions nombreuses sur la vie des individus bien au-delà de leur parcours professionnel ou de leur capital économique. Nous allons examiner plus précisément l'impact des migrations à but économique sur les parcours matrimoniaux et les relations conjugales.

CHANGEMENTS DES MODALITÉS D'ENTRÉE EN UNION SOUS L'EFFET DE LA MIGRATION ET ÉVOLUTION DES RELATIONS DE GENRE

À Ampitatafika, en 2003, l'âge moyen à la première union des femmes (calculé à partir de la méthode de Hajnal), était de 19,7 ans, celui des hommes de 23,1 ans (Binet, 2008). Il y a eu récemment un léger recul de l'âge d'entrée en union chez les femmes. On constate surtout une proportion de femmes célibataires à 30 ans relativement élevée : 15 % de celles nées entre 1965 et 1969 ne sont pas mariées. Il est difficile de savoir dans quelle mesure l'intensification des migrations participe à ces changements. Néanmoins l'enquête montre un déséquilibre sur le marché matrimonial : entre 20-24 ans, on compte 2,5 hommes célibataires pour 1 femme, entre 25-29 ans, le chiffre est de 1,9. S'il a été démontré maintes fois qu'un tel déséquilibre dans les effectifs de célibataires avait un impact sur le calendrier d'entrée en union des femmes, les effets peuvent être différents selon le contexte : recul ou rajeunissement de l'âge au mariage des hommes et ou des femmes, montée du célibat définitif, etc. Par exemple, l'émigration des hommes tunisiens au cours des années 1970-1980 a favorisé le recul de l'âge au mariage des femmes restées en Tunisie (Beaujot, 1986), à l'inverse le départ de nombreux hommes dans certains villages de la vallée du fleuve Sénégal aurait multiplié les mariages précoces des femmes, les migrants ayant plus de facilité à réunir la dot (Gonzales, 1994). L'impact des migrations sur les modalités d'entrée en union ne se limitent tou-

tefois pas à l'âge d'entrée, les autres modalités (choix du conjoint, autonomie conjugale) sont aussi susceptibles d'être modifiées.

Aujourd'hui à Ampitatafika, le mariage est un projet individuel et ne correspond plus à un projet de perpétuation du patrimoine collectif (Binet, Gastineau, 2008). Seules 5% des jeunes femmes (nées entre 1979-1983) ont déclaré que leur époux leur avait été proposé par leur famille et près de 20% disent même n'avoir consulté personne sur le choix de leur conjoint. L'idée d'amour qui n'a pas toujours présidé au choix des conjoint(e)s (Poirier, 1970 ; Augustins, 1973) s'est développée au cours de la décennie 1980, pour être désormais une valeur importante dans la sélection d'un partenaire (Pavageau, 1981 ; Rakotomalala, 1988 ; Binet, 2008). Un temps de fréquentations amoureuses se développe et les jeunes aspirent de plus en plus à bien connaître leur futur époux ou épouse avant d'entreprendre les cérémonies de mariage (Binet, Gastineau, 2008). Les histoires génésiques témoignent aussi d'une grande autonomie conjugale : les projets de descendance, l'utilisation d'une contraception, le nombre d'enfants sont discutés au sein des couples et non plus de la grande famille (Gastineau, 2005). Cette transformation des modalités de choix du conjoint et de constitution des descendance est un indicateur significatif de l'évolution des relations entre les générations et entre les genres. Parmi les facteurs ayant permis l'émergence d'une autonomie conjugale, la migration tient une place importante (Binet, 2008 ; Briet, 2007).

Tout d'abord, la migration permet aux jeunes femmes et jeunes hommes d'acquérir une autonomie financière. L'économie est peu monétarisée à Ampitatafika et les revenus en argent gagnés en migration se révèlent un acquis essentiel à différents moments importants de la vie des individus, notamment au moment du mariage. Nirina, 26 ans, a été domestique dans une famille aisée dans la capitale, elle raconte : « *J'ai travaillé pendant six ans à Antananarivo. Pendant les quatre premières années, je donnais mes salaires à mes parents pour les aider dans les travaux agricoles ou pour nourrir mes petits frères et sœurs. Mais lorsque j'ai commencé à fréquenter mon futur mari, j'ai confié mes salaires à mon patron pour qu'il les mette de côté. On a fait ça pendant deux ans, j'ai acheté des meubles et des ustensiles avec cet argent. (...) Mes parents étaient contents car si je n'avais pas eu d'argent de côté, ce sont eux qui auraient dû se débrouiller pour financer ma dot* ». De même, Lucien a fait plusieurs longs séjours à Antananarivo pour y travailler. C'est là – à la gare routière – alors qu'il s'apprête à aller rendre visite à ses parents à Ampitatafika qu'il rencontre Justine. Il nous relate qu'une fois que Justine a accepté de l'épouser, il a du « *travailler comme un fou pour trouver de l'argent et se préparer à l'événement* ».

« *La veille du grand jour, j'étais encore à Tana, mon patron ne m'a pas laissé partir qu'à 8 heures du soir* » raconte-t-il. Les jeunes peuvent épargner de l'argent car les revenus perçus en migration ne sont pas reversés ou seulement en partie aux parents (Briet, 2007). Cette épargne permet de s'affranchir de leur famille. Jeunes femmes et jeunes hommes ayant migré se disent « indépendants » à l'âge du mariage, même s'ils continuent à résider sous le toit de leurs parents. Au cours des entretiens, plusieurs racontent que fort de leur éducation et de leur connaissance de la ville, ils sont devenus « autonomes », « capables de prendre une décision seuls », principalement quand il s'agit de décider qui sera leur conjoint. L'histoire de Juliette, mariée, 25 ans, en est un exemple : « *J'avais 18 ans quand mon mari m'a demandée en mariage. J'ai demandé conseil auprès de mon oncle, il n'avait rien à redire [...]. J'ai décidé seule de me marier. C'est vrai que j'étais jeune mais j'étais déjà indépendante, mes parents ne pouvaient pas décider pour moi... et s'ils n'avaient pas été d'accord, ils n'avaient pas les moyens de me faire changer d'avis. Me faire changer d'avis avec quoi ? Contre quoi ? J'étais assez grande pour me débrouiller toute seule. J'avais déjà une parcelle et on s'est fait construire une maison alors j'étais déjà un peu indépendante et avec ou sans le consentement de mes parents ça ne changeait rien* ». Juliette a travaillé pendant 4 ans avant de se marier dans une entreprise textile dans la ville d'Antsirabe. L'expérience de la migration et le pécule rapporté, aussi modeste soit-il, peuvent permettre aux jeunes de choisir plus librement leur conjoint, de financer eux-mêmes leur mariage et de choisir les cérémonies (Binet, 2008).

Ensuite, la migration multiplie les occasions de rencontres et favorise les unions exogames (avec des conjoints qui ne sont pas nés dans la commune d'Ampitatafika). Les fréquentations amoureuses, les flirts sont plus faciles à vivre loin d'Ampitatafika, loin du contrôle social et familial. En effet, lors des entretiens, les jeunes migrants avouent facilement avoir eu plusieurs « aventures » avec ou sans relations sexuelles sur leur lieu de migration. La migration apporte des occasions de déroger aux normes en matière d'entrée en vie sexuelle et de choix du conjoint en vigueur à Ampitatafika. Les garçons peuvent avoir de nombreux flirts, plusieurs histoires amoureuses avant de se marier, ce qui serait difficile dans leur village. Dans l'idéal social, les filles devraient se résoudre à l'abstinence sexuelle jusqu'au mariage. A Ampitatafika, toute relation sexuelle prémaritale doit être cachée ; loin de leur village, les jeunes filles se sentent plus libres, même si dans les entretiens, elles défendent l'idée que les célibataires doivent « rester vierges » jusqu'au moment du mariage. Garçons et filles sont d'accord pour dire qu'aucun homme ne voudrait d'une jeune épouse ayant eu des relations sexuelles avec un autre. Ce

qui est en fait redouté c'est une grossesse hors mariage. Une femme enceinte ou mère célibataire aurait des difficultés à se marier : « *À mon avis, les hommes célibataires sans handicap, capables de prendre une famille en charge, ne feraient jamais le choix d'épouser une mère célibataire* », nous dit un jeune marié d'Ampitatafika. Au-delà de ce discours répondant à la norme en vigueur à Ampitatafika, certaines jeunes filles ont leurs premières relations sexuelles alors qu'elles sont en migration, loin du regard de la famille. Noro, une jeune fille de 23 ans rentrée récemment après 5 ans de travail comme ouvrière dans une zone franche à Antananarivo, nous raconte : « *Oui en ville, on peut s'amuser. C'est beaucoup plus facile de rencontrer des garçons qu'ici... Ici tu as toujours un parent qui te regarde... en ville non. Mais il faut faire attention, tu peux t'amuser mais il ne faut pas tomber enceinte, ou alors au village plus personne ne voudrait de toi, mais les filles savent comment faire* ».

Pour une jeune fille d'Ampitatafika, il reste difficile de se marier hors de sa commune. Les mariages sont encore empreints d'une forte endogamie géographique : 75% des unions en cours au moment de l'enquête de Référence unissent des conjoints nés tous les deux dans la commune d'Ampitatafika et 40% sont même originaires du même *fokontany*. Choisir son époux ou épouse à proximité de son lieu de naissance permet d'entretenir un réseau social et amical et des relations de voisinages, ce qui se révèle important dans des contextes où la communauté proche est un soutien essentiel en cas de difficultés (décès, maladie, etc.). De plus, à Ampitatafika comme partout ailleurs sur les Hautes Terres, la quasi-totalité des ménages sont mononucléaires : les personnes âgées vivent souvent seules et non pas avec leurs enfants. La proximité spatiale entre les générations facilite l'entraide entre parents et enfants, surtout au moment de la vieillesse. « *Je n'ai pas besoin de dépenser de l'argent pour leur rendre visite ou pour secourir mes parents ou mes beaux-parents en cas de besoin* » témoigne Jean-René, 29 ans, qui a épousé une jeune fille de son village. Les mariages endogames sont généralement valorisés par les familles. Madame Noeline, 4 enfants mariés, le dit ainsi : « *Mes beaux-fils et mes belles-filles sont les enfants de nos voisins, on se connaît tous. Vous voyez l'instituteur là-bas, depuis qu'ils sont là, nous avons une bonne relation et lorsque mon fils a voulu se marier avec sa fille, cela n'a fait que renforcer les liens entre nos deux familles. De même pour Antoine, puisque sa femme est la fille de notre voisin, là-bas. On se croise du matin au soir, même pour les fêtes de famille on s'invite, pareillement dans les moments difficiles* » (cité par Binet, 2008).

La migration permet théoriquement aux célibataires de diversifier les lieux de rencontre pour

choisir le futur conjoint. L'Enquête Référence nous renseigne sur les lieux de naissance des individus et permet d'observer que la migration présente une relation positive avec l'exogamie. Les hommes qui ont migré alors qu'ils étaient célibataires ont plus fréquemment épousé une femme originaire d'une autre commune (44%) que les hommes qui n'ont pas migré (31%) (Binet, 2008). Pour les femmes, il est plus difficile d'observer l'effet de la migration sur le choix du conjoint (exogame *versus* endogame) à partir des enquêtes menées dans la commune d'Ampitatafika. En effet, au moment de leur mariage, elles peuvent avoir quitté définitivement leur village d'origine pour rejoindre celui de leur époux. Des enquêtes qualitatives (notamment des entretiens auprès de parents dont les enfants sont mariés) laissent cependant penser que la migration a un effet moindre pour les filles (Binet, 2008). Les filles sont peu nombreuses à se marier sur leur lieu de migration ou à rentrer de migration avec un mari.

L'espace de recrutement du conjoint pour un homme est plus grand lorsque celui-ci a passé une partie de sa vie en migration. Lieux de travail, marchés urbains, gare routière, jardins publics : dans les entretiens, les hommes témoignent de la diversité des nouveaux espaces et des moments qui s'offrent à eux pour choisir leur future épouse. Lorsque ces hommes célibataires se marient, l'épouse vient habiter Ampitatafika où elle sera bien accueillie. La part d'anciens migrants mariés à des femmes non originaires d'Ampitatafika est le signe d'une certaine autonomie dans le choix du conjoint, les mariages endogames étant souvent favorisés par les deux familles résidant dans la commune.

Lorsque le couple a mis de côté de l'argent - ce qui n'est souvent possible qu'en migration - pour se construire un logement, acheter des terres, ouvrir une boutique de commerce ou de service, il « s'affranchit » de la génération précédente, parents et beaux-parents, pour ses décisions de production et de reproduction. Par exemple, le nombre d'enfants, l'utilisation de la contraception, le calendrier des naissances sont discutés par les deux conjoints (Gastineau, 2005). Le fait qu'il soit possible aujourd'hui de prendre ces décisions au sein des unions conjugales est le signe que certaines pressions ou obligations sociales se sont affaiblies. Les femmes qui ont pu se constituer un capital, aussi modeste soit-il, peuvent en disposer à leur retour à Ampitatafika pour acquérir des terres, ouvrir une boutique d'alimentation ou toute autre activité qui leur permettra ensuite de générer des revenus. Elles peuvent signer seules un contrat de vente ou d'achat et jouissent alors de toute liberté pour disposer de leurs biens (Omrane, 2008). L'autonomie vis-à-vis des familles et belles-familles et l'indépendance financière des femmes acquises après la migration sont deux éléments

qui modifient à Ampitatafika les relations au sein des couples. Le fait que la femme soit propriétaire du logement, des terres ou qu'elle puisse contribuer au revenu monétaire du ménage au même titre, sinon plus que son mari, modifie son poids dans les négociations entre conjoints en matière de fécondité, de contraception mais aussi de gestion des revenus ou de relations avec la famille (Gastineau, 2005).

CONCLUSION

Dans la région des Hautes Terres malgaches, les couples bénéficient aujourd'hui d'une grande autonomie. Les décisions en termes de production et de reproduction échappent de plus en plus à la famille élargie ou à la communauté. Les relations entre les genres et entre les générations se recomposent au gré de ses évolutions. Les jeunes femmes et les jeunes hommes sont libres de choisir leur conjoint, les cérémonies de leur mariage, puis le nombre de leurs enfants et ils ne dépendent plus directement de l'héritage de leurs parents pour leur survie économique. Les jeunes qui ont eu une expérience migratoire sont emblématiques de ces changements. La migration a permis d'accélérer des évolutions qui paraissaient nécessaires et inéluctables dans le contexte de forte saturation foncière.

Toutefois, les évolutions sociales ne concernent pas de la même façon les filles et les garçons. Les migrants masculins peuvent, lorsqu'ils sont loin de leurs parents, avoir des flirts, des fréquentations amoureuses avant de se marier et revenir au village avec une épouse née en ville. L'espace de recrutement du conjoint s'élargit et le contrôle familial sur le choix de l'épouse s'affaiblit. Les filles, même en migration, restent « théoriquement » soumises à l'obligation de virginité avant le mariage par crainte des grossesses hors union. Elles reviennent le plus souvent se marier à Ampitatafika avec des hommes nés dans cette commune. Toutefois, la migration leur permet d'acquérir une autonomie financière permettant des relations conjugales plus égalitaires.

Certes, pour les jeunes, la migration de travail peut être un lieu de socialisation, un vecteur d'émancipation, un moyen de s'affranchir du contrôle familial (Lesclingand, 2004). Nos résultats confirment cependant ce qui a été démontré dans d'autres contextes à savoir les effets contradictoires et complexes de la migration. La migration ne se traduit pas toujours par une modification des rapports sociaux de sexe avec la même intensité pour tous les individus (Catarino, Morokvasic, 2005). On observe dans le cas de Madagascar que les hommes et les femmes ne tirent pas tout à fait les mêmes bénéfices de leur migration. De plus, les modifications, qu'elles soient vers plus d'égalité ou moins d'égalité entre les genres, sont quelques

fois temporaires (de Haas *et al.*, 2010) et si la migration permet aux individus d'être plus autonomes et de favoriser leur mobilité sociale, elle conforte aussi certaines hiérarchies et inégalités au sein même des migrants notamment entre hommes et femmes.

Les données dont nous disposons ne permettent pas de documenter l'ensemble des conséquences des migrations de travail sur ces femmes et ces hommes qui reviennent au village après une période passée en migration. L'étude présentée dans cet article présente quelques limites : l'enquête quantitative n'était pas destinée à recueillir avec précision les parcours migratoires des individus et les informations dont nous disposons ne sont pas très nombreuses. Ce travail a consisté surtout à réinterpréter des données existantes avec les « lunettes genre » (Clair, 2012). Il aurait été intéressant par exemple, de pouvoir lier statistiquement l'âge au mariage, au premier enfant, les écarts d'âges entre conjoints avec l'expérience migratoire. Toutefois, la combinaison des données quantitatives et qualitatives donnent des résultats intéressants qui permettent de produire des connaissances sur la question des relations de genre, même si beaucoup de questions restent en suspens.

BIBLIOGRAPHIE

ADJAMAGBO A., ANTOINE P., DELAUNAY V., 2004, Naissances prémaritales au Sénégal : confrontation de modèles urbain et rural, *Cahiers québécois de démographie*, vol. 33, n°2, p. 239-272.

AUGUSTINS G., 1973, *Parenté, résidence et régime foncier dans un village d'Imamo (Hauts plateaux de Madagascar)*, Paris, thèse de doctorat, Université Paris X, 283 p.

BA C.O., BREDELOUP S., 1997, Migrations inter-africaines des femmes de la vallée du fleuve Sénégal, in BISILLIAT J. (dir.), *Face aux changements les femmes du Sud*, Paris, L'Harmattan, p. 61-86.

BEAUJOT R., 1986, Libération de la femme et marché matrimonial en Tunisie, *Population*, vol.41, n°4-5, p. 853-859.

BIED-CHARRETON M., 1970, Contrastes naturels et diversités agraires aux environs de Betafo (Madagascar), *Etudes rurales*, n°37-38-39, p. 378-396.

BINET C., 2008, *Choix du conjoint et fécondité à Madagascar*, Paris, thèse de doctorat, Université Paris X, 371 p.

BINET C., GASTINEAU B., 2008, Mariage, fé-

- condité et autonomie conjugale à Madagascar, *Autrepart*, n°47, p. 43-56.
- BLANCHY S., 2000, Femmes et résidences familiales : quelques notes sur les règles, les faits contemporains et l'idéologie en Imerina, *Taloha*, n° 13, p. 39-54.
- BLANC-JOUVAN X., 1964, Les droits fonciers collectifs dans les coutumes malgaches, *Revue internationale de droit comparé*, vol. n°16, n°2, p. 333-368.
- BLOCH M., 1989, *Descent and sources of contradictions in representation of women and kinship, Ritual, history and power*, London, Athlone Press Ltd, p. 152-166.
- BONNEMAISON J., 1976, Tsarahonenana. Des riziculteurs d'altitude, Tsarahonenana, village de l'Ankaratra, *Etudes rurales*, n°37-38-39, p. 327-344.
- BRIET P., 2007, *Petite paysannerie et incertitudes dans les hautes terres malgaches*, Paris, thèse de doctorat, Université Paris V, 371 p. + annexes.
- BRINK J. H., 1991, The effect of emigration of husbands on the status of their wives: an Egyptian case. *International Journal of Middle East Studies*, vol. 23, n°2 p. 201-211.
- CAIN M., 1985, On the Relationship between Landholding and Fertility, *Population Studies*, vol. 39, n°1, p. 5-15.
- CATARINO C., MOROKVASIC M., 2005, Femmes, genre, migration et mobilités, *Revue Européenne des migrations internationales*, vol. 21, n°1, p. 7-27.
- CLAIR I., 2012, *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 128 p.
- CORTES G., 1995, Migrations temporaires au Chaparé (Bolivie) et stratégies alimentaires, *Cahiers des Sciences Humaines de l'ORSTOM*, 31 (4), p. 951-967.
- DESCHAMPS H., 1959, *Les migrations intérieures, passées et présentes à Madagascar*, Paris, Berger-Levrault, 283 p.
- DIOUF M., COLLIGNON R., 2001, Les jeunes au Sud et le temps du monde : identités, conflits et adaptation, *Autrepart*, n°18, p. 5-15.
- ELLIS F., 2000, *Rural Livelihoods and Diversity in Developing Countries*, Oxford, University Press, Oxford, 273 p.
- FEE S., 2002, Note introductive sur le genre à Madagascar, *Taloha*, n°13, p. 13-35.
- GASTINEAU B., 2001, *La transition de la fécondité en Tunisie dans le cadre des relations Population - Développement - Environnement*, thèse de doctorat, Université de Paris 10, 374 p.
- GASTINEAU B., 2005, Devenir parents en milieu rural malgache. Evolutions dans la province d'Antananarivo, *Revue Tiers-Monde*, n°182, p. 307-328.
- GONZALES G., 1994, Migrations, nuptialité et famille dans cinq villages de la vallée du fleuve Sénégal, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol.10, n°3, p. 83-109.
- GREEN R., 2000, Art, Cart-giving and the Ancestros: gender roles and role "reversals" in Highland Madagascar, *Taloha*, n°13, p. 317-346.
- HAAS (DE) H., VAN ROOIJ A., 2010, Migration as emancipation? The impact of internal and international migration on the position of women in rural Morocco, *Oxford Development Studies*, vol.38, n°1, p. 43-62.
- HAMPSHIRE K., 2006, Flexibility in Domestic Organization and Seasonal Migration among the Fulani of Northern Burkina Faso, *Africa*, vol. 76, n°3, p. 402-426.
- ISLAM N., 1999, Urbanization, Migration and Development in Bangladesh: Recent Trends and Emerging Issues, *Paper 1, Center for Policy Dialogue, UNFPA Programme on Population and Sustainable Development*.
- LESCLINGAND M., 2004, Nouvelles stratégies migratoires des jeunes femmes rurales au Mali : de la valorisation individuelle à une reconnaissance sociale, *Sociétés contemporaines*, vol. 3, n°55, p. 21-42.
- LESCLINGAND M., 2011, Migrations des jeunes filles au Mali : exploration ou émancipation ? *Travail, genre et société*, vol.25, n°1, p. 23-40.
- MARCHAL J.Y., 1970, Un exemple de colonisation agricole à Madagascar : Antandy - Ambohidava (sous-préfecture de Betafo), *Etudes rurales*, n°37-38-39, p. 397-409.
- MOROKVASIC M., 2008, Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif, *Les cahiers du CEDREF*, n° 16, p. 33-56.
- OMELANIUK I., 2010, Gender, poverty reduction and migration, *Annual Gender Symposium*, 24-26 novembre, Egypte, CODESRIA, 18 p.
- OMRANE M., 2008, *Accès à la terre, dynamique*

démographique, accès à la terre et ancestralité à Madagascar, Paris, L'Harmattan, Collection Population, 266 p.

OTTINO P., 1998, *Les champs de l'ancestralité à Madagascar. Parenté, alliance et patrimoine*, Paris, Karthala-ORSTOM, 669 p.

PAVAGEAU J., 1981, *Jeunes paysans sans terres : l'exemple malgache. Une communauté villageoise en période révolutionnaire*, Paris, L'Harmattan, 205 p.

POIRIER J., 1970, *Les Bezanozano – Contribution à l'étude des structures sociales d'une population malgache*, Paris, thèse de doctorat, Université Paris IV, 143 p.

RAISON J.-P., 1984, *Les Hautes Terres de Madagascar et leurs confins occidentaux*, Paris, Karthala, 2 tomes, 651 et 605 p.

RAKOTOARISOA J., 1986, Antsirabe et ses industries, *Bulletin de l'académie malgache*, vol. 60, n°1-2, p. 1-57.

RAKOTOMALALA M., 1988, Jeunesse, nuptialité et fécondité, in Ministère de la population, de la condition sociale, de la jeunesse et du sport (éd.), *Images sociodémographiques de la jeunesse malgache*, Antananarivo, Madagascar, FNUAP, p. 16-27.

RAKOTONARIVO A., 2008, *Migrations, lien social et développement dans les Hautes Terres de Madagascar*, Paris, Thèse de doctorat en démographie, Université Paris Descartes, 448 p.

RAKOTONARIVO A., MARTIGNAC C., GASTINEAU B., RAMIALISON Z.L., 2010, Densification rurale et structures spatiales du peuplement à Madagascar : quelle place pour

les migrations ?, in GASTINEAU B., GUBERT F., ROBILLIARD A.S., ROUBAUD F. (eds), *Madagascar en chemin vers les Objectifs du Millénaire pour le développement*, Marseille, IRD Editions, p. 275-297.

RAMAMONJISOA J., 1984, Antananarivo : étude de croissance urbaine, *Bulletin de l'académie malgache*, vol. 50, n°1-2, p. 29-32.

SALEM Z.A., 2010, *Genre et migration en Mauritanie : Etude socio-politique*, Série Carim As, n°72, Robert Schuman Center for Advanced Studies, Institut Universitaire Européen, 17 p.

SANDRON F. (dir.), 2007, *Population et développement dans les Hautes Terres de Madagascar*, Paris, L'Harmattan, Collection Population, 245 p.

SKJORTNES M., 2000, Gender and Social Change in Merina Rural Society, *Taloha*, n° 13, p. 219-238.

SORENSEN N., 2004, *Migrant remittances as a development tool : the case of Morocco*, Working Paper n°2, June, Migration Policy Research, IOM, Geneva.

TIMERA M., 2001, Les migrations des jeunes sahéliens : affirmation de soi et émancipation, *Autrepart*, n°18, p. 37-49.

VAUSE S., 2009, *Genre et migrations internationales Sud-Nord. Une synthèse de la littérature*, Document de Travail du SPED, Louvain-la-Neuve, n°31, 50 p.

WURTZ J., 1970, Evolution des structures foncières entre 1900 et 1968 à Ambohiboanjo (Madagascar), *Etudes rurales*, n°37-38-39, p. 449-479.

Adresse des auteurs

Bénédicte Gastineau
Institut de recherche pour le développement
LPED, UMR 151, AMU/IRD
benedicte.gastineau@ird.fr

Andonirina RAKOTONARIVO
Université Catholique de Madagascar
andorakotonarivo@yahoo.fr

Rémy CANAVESIO

Laboratoire d'Excellence «CORAIL»
Centre de Recherches Insulaires et
Observatoire de l'Environnement
CRIOBE
Polynésie Française

Les fronts pionniers des pierres précieuses de Madagascar : des espaces d'émancipation pour les femmes ?

MOTS CLÉS

Inégalités de genre, ruée migratoire, Madagascar, développement, mine artisanale, émancipation, fronts pionniers

KEY WORDS

Gender inequalities, migration rush, Madagascar, development, small scale mining, emancipation, frontier zones

1 - Dans la région d'Illakaka, les mineurs ont mis à jour une très grande diversité de gemmes (béryls, topazes, tourmalines, alexandrites...), mais les pierres les plus fréquemment rencontrées sont les saphirs (Canavesio, 2010).

RÉSUMÉ

La migration des femmes dans les fronts pionniers a rarement été étudiée. On considère souvent que leur présence est limitée dans les ruées. La région d'Illakaka à Madagascar montre pourtant qu'elles sont presque aussi nombreuses que les hommes à effectuer des migrations vers les fronts pionniers de la mine artisanale à Madagascar. Ces migrations ont souvent été chéris. Pour les femmes malgaches qui subissent des inégalités de genre importantes, notamment dans certaines régions, les fronts pionniers représentent une opportunité d'émancipation. Elles migrent avec l'espoir de s'enrichir, mais aussi avec l'objectif de profiter d'une société nouvelle où les inégalités de genre sont plus limitées que dans le reste du pays.

ABSTRACT

The migration of women in frontier zones has been rarely studied. It is considered wrongly that women are not numerous in migration rushes. Nevertheless, the Illakaka area in Madagascar shows that they can be almost as numerous as men in migrating to small scale mining frontiers in the country. Most of the time, these migrations are a positive choice. For Malagasy women who experience many gender inequalities, especially in some parts of the country, frontier zones represent a good opportunity for emancipation. Women migrate to become richer, but they also seek for a new life in a society where gender inequalities are smaller than in the other parts of the country.

Comment l'expérience migratoire transforme-t-elle la situation des femmes ? Les problématiques relatives à ce champ d'analyse sont de plus en plus fréquemment étudiées. Au cours des trois dernières décennies ces questions ont été abordées selon des grilles de lecture variées, elles-mêmes inscrites dans des paradigmes différents, parfois opposés. Le foisonnement de travaux explique que ces questionnements se déclinent désormais en une multitude d'approches, tant du point de vue disciplinaire (économie, société, géographie, psychologie etc.) que géographique (espace d'immigration, espace d'émigration, espace de transit...). Ces recherches issues de terrains variés débouchent sur des résultats hétérogènes, qui soulignent le rôle décisif du contexte social, économique, spatial et historique (Agunias, 2006 ; Taylor *et al.*, 1996), remettant en cause les postures structuralistes dominantes des années 1980.

En dépit de la multiplication des travaux, cet article explore cette question sur le terrain peu travaillé des ruées minières. En effet, bien que la géographie des migrations soit particulièrement féconde et malgré le nombre croissant de travaux questionnant spécifiquement les migrations des femmes (De Haas *et al.*, 2010 ; Catarino *et al.*, 2005 etc.), les analyses portant sur les « fronts pionniers » (Arnauld De Sartre, 2005) et sur les migrations très spécifiques que sont les ruées restent extrêmement rares. Les phénomènes migratoires liés aux fronts pionniers sont spécifiques à bien des égards et, dans cet ensemble, les fronts pionniers miniers peuvent également être distingués des frontières agricoles. Les migrations de survie générées par la recherche des minerais précieux (or, diamants, saphirs, émeraudes...) sont souvent plus brutales et anarchiques que les mouvements de population produits par la mise en valeur de terres destinées à l'agriculture. Une

forme de compétition s'exerce entre les migrants pour mettre la main sur les premières pierres, les meilleurs gisements, etc. Le déroulement du phénomène migratoire, les caractéristiques (structures familiales notamment) et les objectifs des migrants ne peuvent être assimilés à ce que l'on observe dans les grandes régions de défrichage des pays du Sud. On se représente souvent cet univers comme un monde strictement masculin. Dans ce tableau, le rôle des femmes est réduit au statut d'épouses de mineurs cantonnées à la sphère du foyer ou de prostituées dépendantes de maisons closes tenues par des criminels. Si cette caricature témoigne d'une partie des réalités, elle ne peut pas rendre fidèlement la complexité des situations observées dans les fronts pionniers de la mine artisanale.

Madagascar offre de nombreux terrains permettant d'interroger ces problématiques dans le contexte spécifique des ruées vers les pierres précieuses¹. La région d'Illakaka est le principal front pionnier malgache de la mine artisanale. A partir d'octobre 1998 (Guerin *et al.*, 2000), cet espace a été concerné par une ruée de très grande ampleur. Plusieurs régions du pays ont connu des phénomènes migratoires du même type au cours des vingt dernières années (Brunet, 2003) et d'autres pays d'Afrique de l'Est sont également concernés (Canavesio, 2010 et 2011). Aucune ruée n'a pourtant atteint de dimensions équivalentes à celle qui concerna la région d'Illakaka. En quelques mois, plus de 100 000 personnes venues de tout le pays - mais principalement de l'extrême Sud - se retrouvèrent dans cette région peu habitée du Sud Ouest de la « Grande Ile » pour fuir la misère (Guerin *et al.*, 2000 ; Feltz *et al.*, 2010). Un véritable front pionnier s'est constitué, bouleversant le système socio-spatial endogène marqué par l'agro-pastoralisme traditionnel (De Saint Sauveur, 1998). Les autorités furent rapidement débordées

par cet afflux de migrants, laissant plus ou moins volontairement se constituer un nouveau système marqué par des dynamiques informelles. Ce système basé sur l'extraction artisanale des pierres précieuses à grande échelle provoqua l'apparition de plusieurs dizaines de villages à proximité des gisements. En parallèle de l'activité minière, de nombreuses opportunités économiques ont vu le jour, dans lesquelles les femmes sont largement représentées (commerce, artisanat, prostitution).

Les hommes et les femmes qui ont alimenté ce vaste mouvement migratoire poursuivent un même objectif : celui d'améliorer leurs conditions de vie dans un espace profondément transformé par l'extraction minière (Canavesio, 2010). Lorsque les migrants et les migrantes francophones sont interrogés sur les bénéfices retirés de leur expérience migratoire, ils répondent fréquemment par la phrase suivante : « à Ilakaka, le rêve est libre² », précisant du même coup leurs motivations. Bien que la formule soit lapidaire, elle n'en demeure pas moins lourde de sens. Après la fuite de la pauvreté, la quête d'une certaine forme de liberté serait donc la principale cause de ces ruées. Cette problématique est particulièrement intéressante dans le cas des migrantes dans la mesure où les inégalités de genre accentuent souvent les privations de liberté pour les femmes. A contre-courant des clichés qui véhiculent des images très négatives sur la condition féminine dans le contexte des ruées, les fronts pionniers seraient-ils perçus par certaines Malgaches comme étant de vastes espaces de liberté dans lesquels elles seraient en capacités (sociales et morales) de renégocier leurs positions dans les sphères économiques, sociales et politiques ?

Il a été démontré qu'une bonne part des inégalités qui privent les femmes de leur émancipation est liée à l'environnement socioculturel et économique (Rajemison, 1995), et, d'une manière générale, à l'ensemble des phénomènes structurels (Catarino *et al.*, 2005) qui encadrent leurs vies et leurs modes de pensée. L'hypothèse formulée ici est donc que ces régions minières fondamentalement « rajeunies » par les ruées peuvent offrir des opportunités d'émancipation pour les femmes malgaches qui, en dépit d'une situation plutôt enviable pour un pays du Sud (Gastineau, 2005 ; Samuel *et al.*, 2005) souffrent encore de multiples inégalités (Droy *et al.*, 2001 ; Rajemison, 1995 ; Charmes, 2005). Il s'agit donc de savoir si les fronts pionniers de la mine artisanale marqués par des systèmes socio-spatiaux en pleine recomposition offrent aux femmes des possibilités d'affranchissement vis-à-vis des pesanteurs socioculturelles et familiales qui restreignent leurs horizons économiques, politiques et sociaux aux cadres relativement rigides des structures préexistantes. Pour répondre à cette question il faudra préalablement dresser les contours de la situation des femmes à Madagascar. On analysera ensuite

le rôle de celles-ci dans les fronts pionniers de la mine artisanale afin de savoir si la migration s'accompagne de progrès sensibles dans les domaines économiques, sociaux et politiques.

Ce travail est principalement basé sur des recherches effectuées dans la région d'Ilakaka entre 2004 et 2008, mais il s'appuie également sur les nombreux entretiens réalisés dans d'autres fronts pionniers de la mine artisanale de Madagascar (Ambondromifehy notamment). En cumulé, six mois de travail de terrain ont été effectués dans la seule région d'Ilakaka permettant de réaliser un important travail cartographique et une enquête³ essentiellement quantitative auprès de 640 individus de quatre villages jugés représentatifs de la diversité socio-spatiale régionale. 206 chefs de famille (dont 37 femmes) ont par ailleurs été soumis à une série de questions ouvertes supplémentaires. Enfin, de nombreux entretiens et récits de vie ont été réalisés avec des acteurs variés de la région (mineur-e-s, commerçant-e-s, prostituées⁴, collecteurs de gemmes étrangers, marchand-e-s de gemmes locaux etc.) pour éclairer certaines problématiques et affiner les analyses.

RAPPORTS DE GENRE A MADAGASCAR : UN MODELE A RELATIVISER

Les inégalités de genre sont une réalité de plus en plus documentée (Catarino *et al.*, 2005) et les travaux de recherche ne se limitent pas aux seuls pays développés. En la matière, l'Afrique est devenue un terrain de choix (Charmes, 2005) dans la mesure où le continent se caractérise par une situation particulièrement inégalitaire, bien que variable d'un pays à l'autre (Economic Commission for Africa, 2009). D'une manière générale, en Afrique sub-saharienne, les femmes bénéficient de marges de manœuvre limitées pour décider de leur avenir, que ce soit dans les sphères sociales (choix des conjoints, accès à l'école...), politiques (participation à la vie politique, action dans la société civile...) ou économiques (salaires, position dans l'entreprise, accès au crédit...).

En comparaison avec les autres pays africains, Madagascar fait figure de « bon élève ». Les nombreux indices développés ces dernières années pour mesurer les inégalités hommes / femmes (Berenger *et al.*, 2007) soulignent tous cette particularité avec plus ou moins de force, bien qu'ils ne disent rien des éventuelles disparités interrégionales. Le *Gender Statut Index* (Economic Commission for Africa, 2009) qui analyse un échantillon de 12 pays d'Afrique classe Madagascar au premier rang⁵ des pays les moins inégalitaires pour le continent en 2009, alors qu'à l'échelle planétaire, le *Global Gender Gap Index* du Forum Economique Mondial attribuait à Madagascar la 80^e place en 2010 (pour 134 pays étudiés).

La situation des femmes à Madagascar est mon-

2 - Cette expression a été entendue à de multiples reprises dans la bouche des migrants parlant le Français.

3 - L'enquête menée en juin 2007 auprès de 640 individus de 4 villages différents (Bekily, Andohan Ilakaka, Andranomena et Manombo Kelly) a permis de dresser les grands traits sociaux, économiques et démographiques de la population migrante. Une partie de ces données est analysée dans notre thèse (Canavesio, 2010).

4 - La prostitution masculine (essentiellement auprès des collecteurs internationaux de gemmes) existe dans la région d'Ilakaka. Ce phénomène restant marginal, il n'a pas fait l'objet de recherches spécifiques.

5 - Ces pays sont les suivants, et dans l'ordre du classement : Madagascar, Egypte, Afrique du Sud, Tunisie, Mozambique, Ghana, Tanzanie, Ouganda, Ethiopie, Burkina Faso, Cameroun, Bénin.

6 - Les violences conjugales à l'encontre des femmes sont malgré tout très répandues dans l'intimité des couples (Gastineau *et al.*, 2010).

7 - Les chiffres actuels de scolarisation des filles ne doivent pas faire oublier que, jusqu'à une période récente, Madagascar observait des inégalités de scolarisation au désavantage des filles (Droy *et al.*, 2001).

8 - La méthode d'enquête choisie après plusieurs années de terrain (pondération des effectifs selon les spécificités villageoises et enquête dans des villages jugés représentatifs de la diversité socio-spatiale) permet de limiter les biais d'échantillonnage (regroupements à bases ethniques, sociales ou professionnelles par exemple). Par conséquent, l'échantillonnage réalisé (640 individus dans 4 villages de la région d'Illakaka) est relativement fiable (marge d'erreur globale inférieure à 4%). Il faut néanmoins manier avec prudence les ratios hommes / femmes calculés pour les *finvondronana* dotés de faibles effectifs. Pour cette raison, certains *finvondronana* aux effectifs particulièrement limités n'ont pas été représentés (Beloha, Mahajanga, Ankazoabo...)

9 - La *finvondronana* est l'équivalent de la Sous-préfecture française.

10 - Par souci de clarté, les différents *finvondronana* qui composent les grandes villes ont été regroupés (sur la figure 2 ce regroupement concerne Toliara, Fianarantsoa, Antsirabe, Antananarivo et Toamasina).

trée en exemple aux pays africains bien que de lourdes injustices demeurent, dans les domaines économiques et politiques notamment (Economic Commission for Africa, 2009). Cette situation particulière est soulignée par Bénédicte Gastineau pour qui, sur le volet social, il existe des relations « favorables à une concertation des hommes et des femmes dans leurs parcours sexuel, matrimonial et reproductif. » (Gastineau, 2005). Cette singularité particulièrement prégnante dans les régions centrales serait un fonctionnement hérité des structures sociales développées avant le XVIII^e siècle, à une époque où les Malgaches privilégiaient les rapports de caste aux rapports de genre (Rabenoro, 2005). A partir de la fin du XVIII^e s. cet héritage socioculturel favorable à l'égalité entre les sexes s'est progressivement délité sous le coup des politiques menées pour l'unification du pays (*ibid.*). La christianisation et la colonisation par les puissances européennes n'ont fait que renforcer cette dynamique à partir de la fin du XIX^e s. (Gastineau, 2005 ; Rabenoro, 2005).

La situation actuelle est le fruit de cette évolution singulière qui n'a pas été remise en cause avec l'indépendance du pays en 1960. Dans plusieurs pans de la vie sociale, les femmes malgaches bénéficient d'une situation de quasi égalité avec les hommes. C'est particulièrement net en ce qui concerne la gestion du couple⁶ (Gastineau, 2005), les droits sociaux (Rajemison, 1995) et l'accès actuel⁷ à la scolarisation (Droy *et al.*, 2001). Plusieurs secteurs affichent en revanche de lourdes inégalités entre les hommes et les femmes. Dans le domaine économique, à l'instar de la situation du reste de l'Afrique, les femmes malgaches bénéficient de revenus très inférieurs à ceux des hommes en raison de leur très faible accès à l'emploi salarié formel (Charmes, 2005). Pourtant à Madagascar, lorsque l'on prend en considération l'ensemble des activités réalisées par les femmes (emplois formels, emplois informels, multi-activité, travaux domestiques), on constate que celles-ci travaillent davantage que les hommes (Droy *et al.*, 2001). Pour les seules activités domestiques, la contribution des femmes est trois fois supérieure en temps à celle des hommes (Charmes, 2005). De plus, lorsqu'elles souhaitent développer leur propre activité, les femmes peinent à accéder au crédit et leur dynamique entrepreneuriale est également freinée par des considérations culturelles (Rajemison, 1995). Il existe par ailleurs de fortes différences interrégionales et les femmes des régions du Sud sont celles qui font face aux situations les plus difficiles. En effet, alors que ces secteurs sont déjà frappés par les niveaux de pauvreté les plus élevés du pays (revenus et taux de scolarisation particulièrement bas), les femmes de ces régions se voient contraintes d'effectuer la quasi totalité des travaux domestiques. Les inégalités homme / femme y sont nettement plus marquées que dans le reste du pays. La différence est tout à fait signi-

ficative en ce qui concerne les corvées d'eau et de bois (Droy *et al.*, 2001), particulièrement pénibles dans cette région au climat sahélo-soudanien marqué par l'aridité. A l'inverse, les régions centrales – et tout particulièrement la région Imerina étudiée par Bénédicte Gastineau (2005) – se caractérisent par des inégalités de genre nettement plus faibles. On peut dès lors se demander si ces inégalités (à la fois socioculturelles et spatiales) influent sur le genre et l'origine géographique des migrants.

DES PIONNIERES AUX ITINERAIRES MIGRATOIRES CHOISIS

La ruée vers les fronts pionniers d'Illakaka s'intègre dans le cadre plus large d'un système migratoire d'échelle nationale qui s'est constitué autour de différents fronts pionniers agricoles et miniers à partir du début des années 1990 (Canavesio, 2010). Chaque nouvelle ruée remobilise une partie des migrants précédents (fig. 5) tout en drainant de nouveaux candidats à la migration. L'extrême Sud très largement rural contribue toujours massivement à ces migrations, y compris lorsqu'elles concernent des fronts pionniers situés à l'autre extrémité du pays (Walsh, 2003). Les migrants sont en général de jeunes adultes non diplômés, célibataires et sans enfants. Contrairement aux migrations antérieures, les ruées minières des deux dernières décennies remobilisent rarement les circuits claniques et familiaux porteurs de continuité entre les régions d'origine et les espaces d'immigration.

Il est probable que les inégalités hommes / femmes se soient ajoutées aux crises structurelles (économique, politique, démographique) et conjoncturelles (sécheresse) pour déclencher des mouvements migratoires massifs de femmes vers ces différents fronts pionniers. Ce phénomène n'a pas pu être mesuré précisément⁸ mais la figure 2 montre néanmoins clairement que la propension des femmes à migrer vers les fronts pionniers d'Illakaka est hétérogène et varie parfois fortement d'un *finvondronana*⁹ à l'autre. Alors que les femmes migrantes représentent 42% de l'ensemble des migrants, certaines régions sont marquées par des proportions de femmes très éloignées de cette moyenne. Dans les régions sèches du Sud (de Toliara à Tolagnaro), les femmes représentent en moyenne 46% des émigrés avec des taux particulièrement élevés dans les *finvondronana* d'Amboasary (49%), Tuléar¹⁰ (53%) et Betroka (73%). Les « Hautes Terres » (de la capitale Antananarivo à Fianarantsoa) sont en revanche marquées par une émigration des femmes relativement faible (34% des émigrés), avec des valeurs extrêmement basses dans les *finvondronana* d'Ambositra (33%) et surtout au Sud de la région Imerina (Antsirabe : 9%).

C'est donc précisément dans les régions où les inégalités hommes / femmes sont les moins marquées que l'on retrouve les proportions de

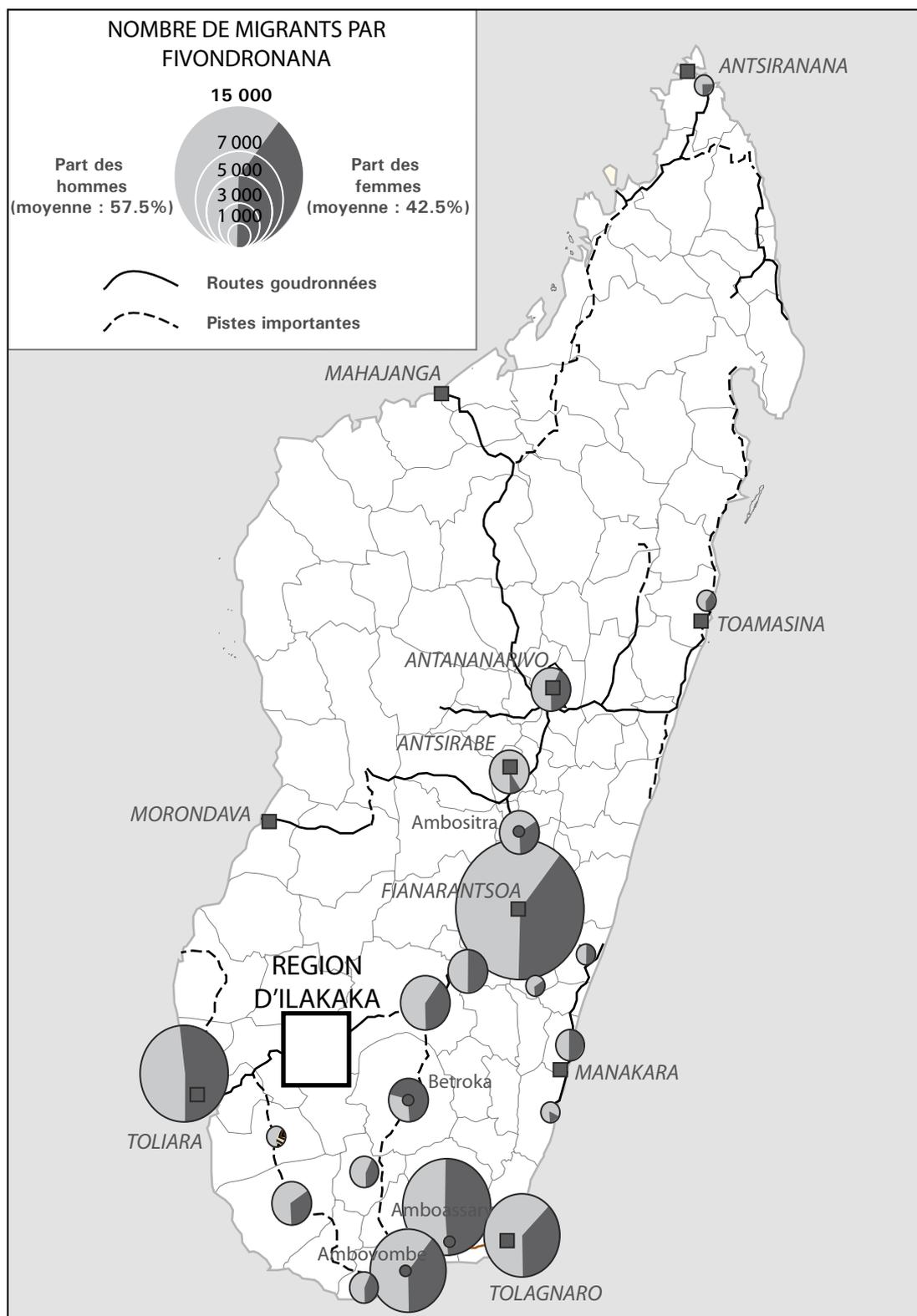


Figure 1 : Attractivité des fronts pionniers d’Ilakaka auprès des femmes. Carte de l’auteur réalisée à partir de données de terrain de juin 2007

Cette carte à été réalisée à partir de l’enquête menée en juin 2007 auprès de 640 individus de la région d’Ilakaka. Elle est basée sur le lieu de naissance des individus. Il a été considéré que la population totale de migrants présents en juin 2008 dans la région d’Ilakaka s’élevait à 90 000 individus.

migrantes les plus faibles alors que les régions caractérisées par de très fortes inégalités de genre sont celles dans lesquelles la part des émigrantes est la plus élevée. Cette inégale contribution des femmes aux mouvements migratoires en fonction de leur origine géographique est considérable et dépasse largement les marges d’erreur de l’enquête. Bien que les causes d’une migration soient presque toujours multifactorielles, les inégalités importantes dont souffrent les femmes malgaches dans certaines régions du pays semblent donc être en mesure d’expliquer (au moins en partie)

les importantes migrations de femmes vers les différents fronts pionniers du pays.

Par ailleurs, alors que les migrations féminines ont longtemps été dépeintes comme étant subies plus que choisies (Catarino *et al.*, 2005), les fronts pionniers de la mine artisanale malgache offrent un exemple de phénomène migratoire dans lequel une bonne part des femmes décident, maîtrisent et adaptent leurs parcours migratoires. Les analyses des migrations féminines en région pionnière sont encore peu nombreuses. Les exemples étu-

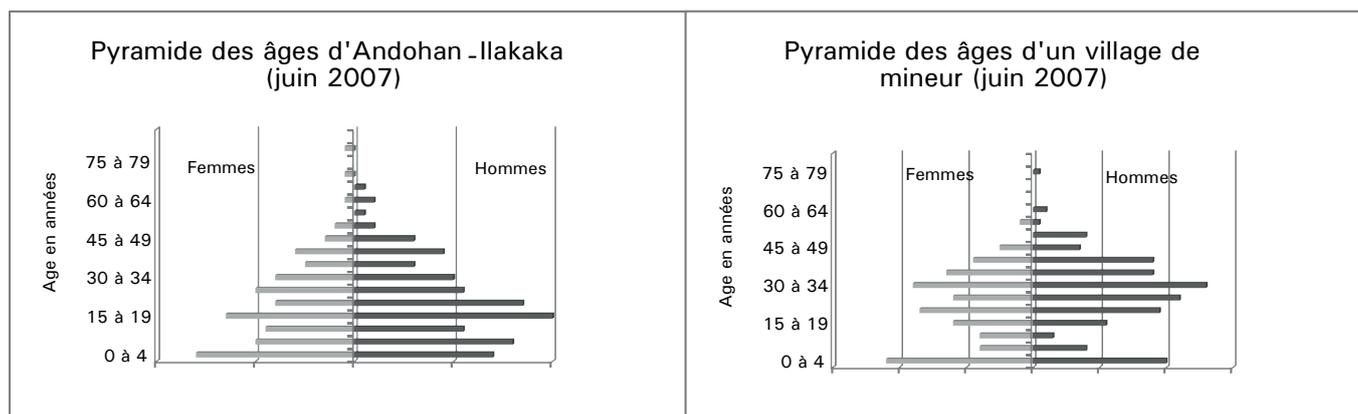


Figure 2 : Pyramides des âges d'Andohan Ilakaka (à gauche) et de villages de mineurs (Bekily et Manombo Kelly) de la région d'Ilakaka (à droite). (Canavesio, 2010).

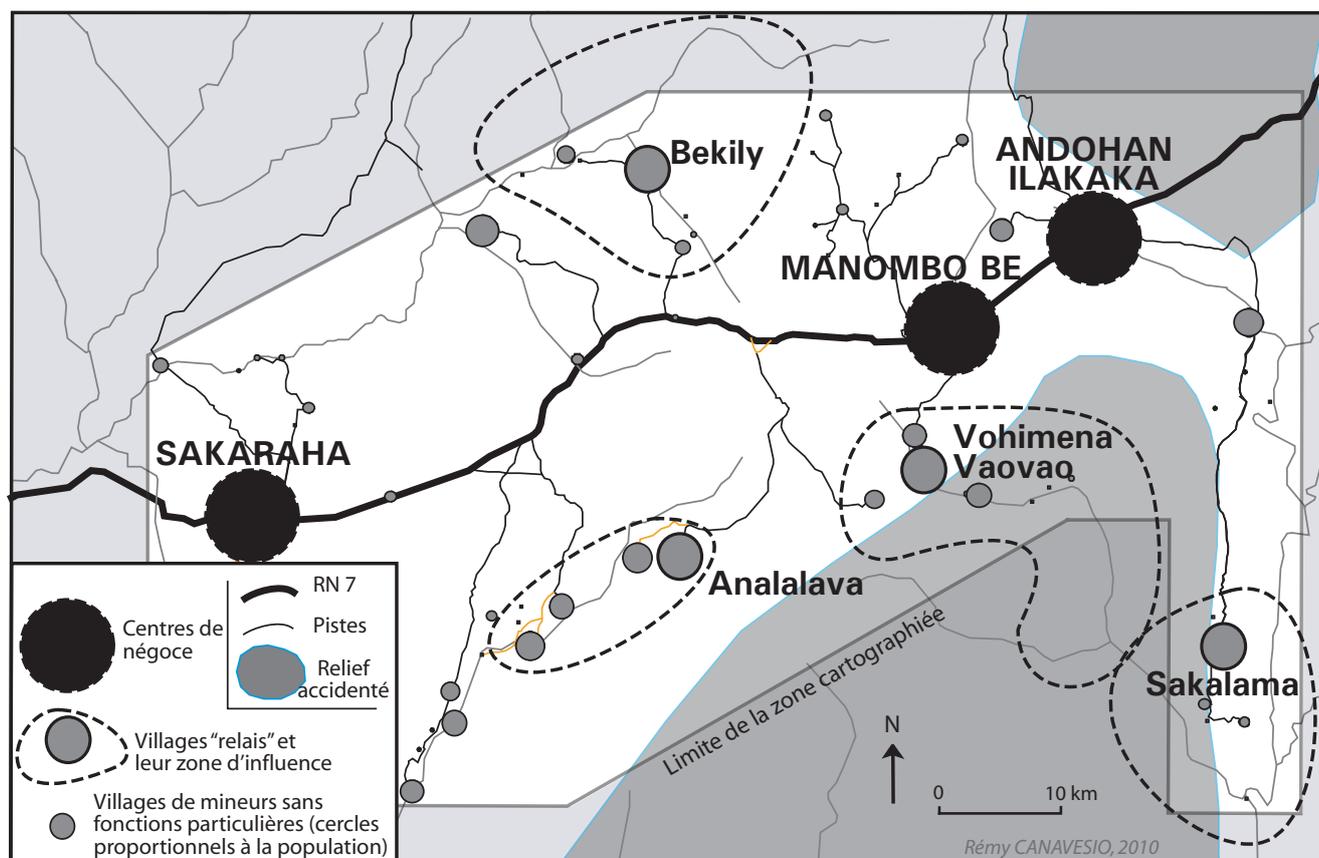


Figure 3 : Fonctions des différents villages de la région d'Ilakaka (Canavesio, 2010).

11 - Le choix a été fait de réaliser des comparaisons en écartant les enfants car la majorité d'entre eux ne rentre pas dans la catégorie des migrants (ils sont nés sur place) et que les autres ne maîtrisent pas toujours leurs itinéraires migratoires. Leur comptabilisation aurait affecté les chiffres globaux. On notera que les filles de moins de 15 ans sont plus nombreuses que les garçons du même âge car lorsque les mères conservent des liens avec le *tanindrazana*, les jeunes garçons sont plus fréquemment gardés par la famille que les jeunes filles.

diés jusqu'à présent (en Amazonie principalement) ont essentiellement révélé la forte dépendance des migrantes aux structures familiales, qu'elles soient héritées, ou en cours de renouvellement (Arnauld De Sartre, 2005) et les femmes sont très rarement considérées comme étant à l'initiative de leurs migrations. Le cas d'Ilakaka montre au contraire une très grande indépendance de nombre de femmes par rapport à ces structures et aux parcours migratoires. A Madagascar, si la « fièvre des pierres précieuses » a majoritairement touché les hommes, de nombreuses femmes se sont également précipitées vers les régions minières. Elles ont souvent choisi librement de quitter leur région d'origine, et sont également très indépendantes quant au choix de leur région d'immigration.

Les différents villages des régions pionnières ne sont pas tous aussi attractifs pour les migrantes.

Si elles sont nombreuses dans l'ensemble des centres de peuplement de la région (fig. 2), les femmes ont une attirance particulière pour les villages les plus peuplés aux fonctions les plus diversifiées (fig. 3). Elles sont donc particulièrement bien représentées dans les centres de négoce où se concentrent l'essentiel des activités commerciales et la totalité des divertissements proposés dans la région (Canavesio, 2010). La parité n'est jamais atteinte, mais dans la « ville » d'Andohan Ilakaka, les femmes représentent tout de même un peu plus de 40% des plus de 15 ans¹¹. Elles sont encore nombreuses dans les différents villages relais où se fait une partie du commerce de détail et sont un peu plus minoritaires dans les campements éphémères les plus récents où l'activité minière est la plus intense.

On constate en revanche que les femmes sont

nettement moins mobiles que les hommes. Elles effectuent beaucoup moins de migrations intra-régionales (fig. 4), et elles sont également moins nombreuses à multiplier les expériences de migrations au sein des diverses régions minières du pays (fig. 5). A l'échelle des fronts pionniers d'Ilakaka dans leur ensemble, près de la moitié des femmes déclarent ne jamais avoir habité un autre village de la région contre un quart des hommes. Cette différence est encore plus nette si l'on écarte la population habitant dans les centres de négoce. Dans ce cas, un tiers des femmes déclarent encore ne jamais avoir habité dans d'autres villages de la région contre seulement 4.5% des hommes. Cette moindre « fréquence migratoire » est également très nette à l'échelle nationale (fig.5). Alors qu'un tiers des hommes a déjà habité d'autres régions minières du pays, elles sont moins de 20% à avoir effectué ces migrations inter régionales multiples. A ce stade de la réflexion, deux hypothèses distinctes peuvent être avancées pour expliquer cette moindre fréquence migratoire : la première expliquerait ce décalage par des freins économiques, sociaux ou culturels s'opposant à la mobilité des femmes alors que la seconde expliquerait cette stabilité par la volonté de construire un avenir dans les régions d'immigration.

Les nombreux entretiens réalisés entre 2004 et 2008 montrent que la relative stabilité spatiale des femmes migrantes de la région d'Ilakaka est majoritairement « choisie » et minoritairement « subie ». La surreprésentation des femmes dans les activités commerciales peu mobiles et les charges familiales qui reposent sur ces dernières (notamment pour les femmes seules avec enfants) expliquent en partie la moindre mobilité des femmes. On constate néanmoins qu'à charge familiale comparable et à situation économique similaire les femmes conservent une moindre mobilité que les hommes. Les entretiens et les récits de vie ont également montré que les femmes acceptent plus facilement que les hommes l'idée d'un avenir durablement inscrit dans l'espace de leur migration (fig. 6).

Elles aspirent à davantage de stabilité une fois la première migration réalisée et se distinguent en cela de la très grande majorité des hommes pour qui la migration est avant tout perçue comme un vecteur d'enrichissement rapide, plus que comme un moyen de fuir durablement leur région natale. Pour ces derniers, le retour dans la région d'origine semble être un objectif plus fort que pour les femmes. Cela rejoint les analyses parfois effectuées au niveau des migrations internationales (Quiminal, 2000) où les femmes migrantes apparaissent comme plus à même que les hommes de faire l'effort nécessaire pour se construire un avenir dans leur région d'immigration.

L'ensemble de ces phénomènes démontre également la grande indépendance des femmes vis-à-vis des hommes en matière d'itinéraire migratoire.

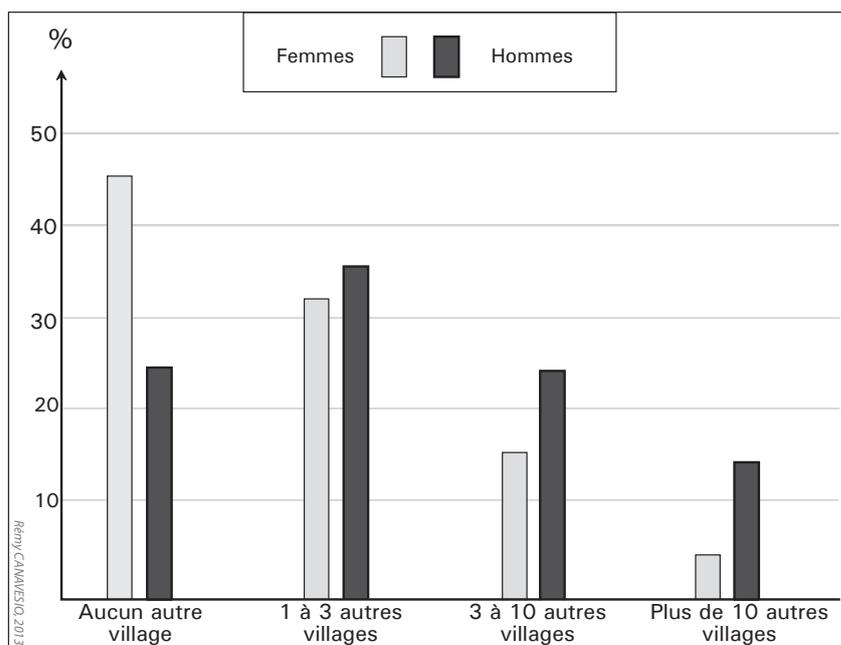


Figure 4 : Part des habitants ayant habité dans d'autres villages de la région d'Ilakaka (graphique de l'auteur réalisé à partir de données de terrain de juin 2007).

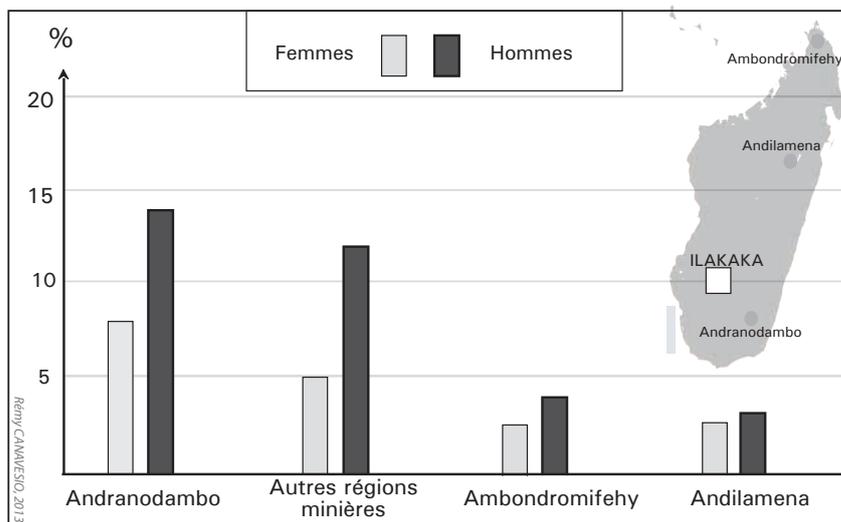


Figure 5 : Part des habitants ayant habité dans d'autres régions minières (graphique de l'auteur réalisé à partir de données de terrain de juin 2007).

Même si une bonne part des femmes présentes dans la région a un parcours et des activités influencées par des volontés familiales qui émanent la plupart du temps de leur partenaire (conjoint par exemple), un grand nombre de migrantes bénéficient de marges de manœuvre très amples pour décider de leur avenir. Il convient à présent de voir si cette forme d'indépendance qui s'exprime par la mobilité se traduit positivement en termes économiques et sociaux pour les femmes des fronts pionniers d'Ilakaka.

ENTRE EMANCIPATION ET ASSERVISSEMENT

De nombreuses femmes arrivèrent seules à Ilakaka. Grisées par les rumeurs qui circulèrent rapidement dans tout le pays quelques semaines après le début de la ruée en octobre 1998, nombre d'entre-elles migrèrent avec l'espoir de s'enrichir mais aussi de bénéficier d'un espace de liberté presque sans limite. Comme pour les hommes, l'aspect économique fut décisif pour déclencher cette migration, mais la fuite de structures sociales des régions d'origine ne doit pas

Photo 1 : Jeune femme partant à la mine dans la région d'Illakaka
©Victor Luengo, photographe, juin 2008



12 - Les bébés de sexe féminin, les jeunes filles scolarisées et les femmes au foyer (20 % des femmes adultes) ne sont pas comptabilisées.

13 - Commerces dans lesquels les femmes sont très largement présentes, y compris hors des fronts pionniers d'Illakaka. C'est notamment le cas du commerce de détail dans l'alimentation et le textile.

14 - Il s'agit du terme employé localement pour qualifier tout individu malgache (homme ou femme) faisant le commerce des pierres précieuses. Lorsque ce commerce est réalisé par un collecteur étranger, le terme de « boss » est souvent employé.

15 - Les femmes sont en revanche assez nombreuses à faire le commerce des pierres taillées.

être négligée dans l'analyse des motivations migratoires. Cela est particulièrement important dans le cas des femmes, notamment d'origine rurale. Pour elles, les fronts pionniers d'Illakaka ont également représenté une opportunité de changer de vie grâce à la mise en place d'un système socio-spatial totalement renouvelé synonyme de liberté, d'émancipation et de modernité. Pour ces femmes, la quête de cet idéal passe souvent par l'occupation d'un nouvel emploi, par l'adoption de nouvelles valeurs ainsi que par la construction de structures sociales et familiales renouvelées. Ce véritable « projet de vie » qui va bien au-delà de la quête d'un revenu temporaire ou saisonnier (la quasi totalité des migrants est installée dans la région depuis plusieurs années) est atteint avec plus ou moins de succès.

Bien que des emplois variés se soient rapidement développés autour des activités extractives, l'activité minière reste encore très largement dominante à l'échelle régionale (54% de la population active), y compris pour les femmes (48 % des femmes déclarant une activité rémunératrice¹²). Celles qui s'adonnent à cette activité de manière indépendante et sans le soutien d'un homme -qu'il soit mari ou associé- pour réaliser les travaux demandant le plus de force, concentrent leurs efforts sur les gisements superficiels ou sur les matériaux ayant fait l'objet d'un premier triage par les hommes. Pour ces femmes (fig. 6), le quotidien est extrêmement difficile. Leurs revenus sont généralement très faibles et surtout extrêmement aléatoires. A l'instar de nombre de mineurs masculins, leur niveau de pauvreté est tel qu'elles n'ont souvent plus les moyens financiers de retourner dans leur région d'origine.

Si de nombreuses femmes travaillent à la mine, un très grand nombre de migrantes obtiennent des revenus en pratiquant le commerce (presque exclusivement informel), parfois sous la forme de pluriactivité. Tous les domaines du commerce sont représentés, des plus « classiques¹³ » et faiblement rémunérateurs aux plus spécifiques directement liés à l'activité extractive et procurant des revenus élevés pour la région. Si l'on ne

s'étonne pas de retrouver beaucoup de migrantes (34% des femmes déclarant une activité rémunérée) dans des petites boutiques d'alimentation, d'électronique, de restauration ou de textile, il est plus surprenant de voir qu'elles sont également nombreuses (8%) à faire le « business¹⁴ » des pierres précieuses brutes. En effet, dans les autres grands pays producteurs de gemmes, cette activité est presque exclusivement réservée aux hommes¹⁵. A Madagascar, leur présence dans le commerce des pierres précieuses brutes est très significative, à tel point qu'elles ont quasiment le monopole du commerce des pierres de petite taille. A Andohan Illakaka, il existe ainsi un quartier dans lequel des dizaines de femmes se retrouvent chaque jour pour exercer cette activité, qui, si elle ne débouche jamais sur la fortune, permet en revanche d'avoir des revenus relativement élevés et plus réguliers qu'avec le commerce des plus grosses pierres. Le fait que les femmes soient acceptées dans ce commerce généralement dominé par les hommes montre bien que les freins culturels à la liberté d'entreprendre qui s'imposent aux femmes dans le reste du pays (Rajemison, 1995), sont largement affaiblis dans les fronts pionniers de la mine artisanale. En fait, c'est l'ensemble des codes économiques et sociaux qui sont modifiés. Une bonne partie de ces femmes vivent seules où sont à la tête d'une famille de petite taille où les enfants en bas âge sont très rares. Leur travail les amène à parcourir l'ensemble des villages miniers de la région pour faire la collecte des pierres précieuses qui sont ensuite revendues en fin de journée (ou après quelques jours passés dans les villages) dans les centres de négoce (photo 2).

Leur relative réussite économique est bien acceptée par la population des fronts pionniers alors que ce mode de vie dépendant d'une mobilité quotidienne - et qui s'inscrit dans un parcours migratoire plus vaste - est vivement désapprouvé dans le reste du pays en raison de son inadéquation avec une vie de famille plus classique. Les femmes qui font le commerce des gemmes, proviennent en général des régions du Sud. Ce sont elles qui parviennent à tirer le plus grand bénéfice de leur parcours migratoire. En effet, elles accèdent à



Photo 2 : Femmes faisant le commerce des pierres précieuses brutes à Andohan Ilakaka (cliché de l'auteur, 2008).

une situation économique sensiblement meilleure, ainsi qu'à un très haut niveau d'indépendance et ce, tout en bénéficiant de la bienveillance et de la reconnaissance de la part de l'ensemble des migrants. Par ailleurs, lorsqu'elles ont un mari, les revenus dont elles disposent leur donnent la possibilité de renégocier leur place dans le couple, à l'image de ce qui a pu être observé auprès de la population rurale de la région d'Antananarivo (Gastineau *et al.*, 2010).

L'analyse de la condition des femmes en région pionnière ne serait pas satisfaisante si l'on omettait de traiter de la question de la prostitution. Si cette activité ne mérite pas de cristalliser l'image de la femme des fronts pionniers, elle concerne malgré tout un nombre élevé de jeunes femmes¹⁶ et affecte profondément l'image et les structures socio-économiques des ces régions. Les gisements de pierres précieuses de la région d'Illakaka ont un potentiel économique exceptionnel. Depuis 1998, cet espace est considéré par les professionnels de la joaillerie comme étant le plus grand centre d'achat de saphir brut au monde. Au cours des premières années, on estime que la valeur locale des achats de pierres a pu atteindre ou dépasser 500 000 US \$ par jour (Canavesio, 2010). Plusieurs centaines de collecteurs étrangers (essentiellement sri-lankais et thaïlandais) se sont installés dans la région.

Dans ce contexte, la prostitution s'est instantanément développée, auprès des acheteurs étrangers d'une part, mais également avec les dizaines de milliers de mineurs venus de tout le pays, d'autre part. Dans les premiers mois, il n'était pas rare de voir des mineurs devenus riches dépenser plus de 100 euros pour passer une nuit avec une prostituée. Dans un pays où le revenu minimum mensuel est d'environ 20 euros et où la pratique de la prostitution est déjà très répandue et relativement bien acceptée socialement, le phénomène s'amplifia très rapidement. Désormais, dans la région, plusieurs milliers de jeunes filles essentiellement originaires de la région Androy (*fivondronana* d'Amboassary et Ambovombe) et de Toliara se prostituent de manière quotidienne ou occasionnelle. Dans la quasi totalité des cas, cette activité est pratiquée « librement », hors de toute structure, même s'il peut arriver que des pressions

familiales s'exercent pour encourager les jeunes filles à se prostituer.

Leur situation économique et sociale est très variable et il convient essentiellement de faire des distinctions en fonction de l'âge de ces prostituées. Les plus jeunes (de 12 à 15 ans) sont en général « au service » d'un collecteur thaïlandais. En termes purement économiques et matériels, ces adolescentes vivent très confortablement dans la maison de leur unique client, elles sont nourries et perçoivent un revenu très élevé pour la région (en général de 100 à 200 euros/mois). En théorie, leur liberté de mouvement est très limitée, mais lors des fréquentes absences de leur « maître » (aller / retour en Thaïlande pour le commerce), ces jeunes filles mènent un grand train de vie en dépensant leur argent dans les bars et boîtes de nuit de la ville et s'offrent bien souvent (contre rémunération) des aventures amoureuses avec de jeunes malgaches. Après l'âge d'une quinzaine d'années, ces prostituées subissent un déclassement économique irréversible en raison de revenus devenant moins réguliers et plus faibles. Leurs clients changent aussi, passant des très riches thaïlandais aux collecteurs sri-lankais, puis, en fin de « carrière » (entre 20 et 30 ans) à la clientèle malgache locale. La quasi totalité de ces jeunes filles n'ont pas fréquenté l'école et leur parcours dénote d'une absence de projet professionnel à long terme. Les importants revenus perçus dans les années « fastes » de leur jeunesse sont presque toujours dilapidés en consommations improductives (Walsh, 2003). Lorsque l'heure de la « reconversion » arrive, elles disposent rarement du capital nécessaire aux projets professionnels qu'elles sont contraintes de mettre en place. Elles survivent alors en occupant de petits emplois informels très mal rémunérés. Leur situation devient souvent très critique d'autant plus que la multiplication des partenaires à la fin de leur parcours de prostituées favorise la contraction de nombreuses maladies sexuellement transmissibles nécessitant de coûteux traitements médicaux.

La situation économique et sociale des femmes dans la région des fronts pionniers d'Illakaka est donc complexe. Dans la grande majorité des cas, l'indépendance sociale recherchée est acquise grâce à la plus grande tolérance de cette société

16 - Il n'a pas été possible de fournir des données chiffrées de ce phénomène mais on peut malgré tout considérer que les prostituées (occasionnelles et régulières) représentent environ 5 à 10% de l'ensemble des femmes de la région, et probablement plus du quart des jeunes filles dans la tranche d'âge 15-25 ans.

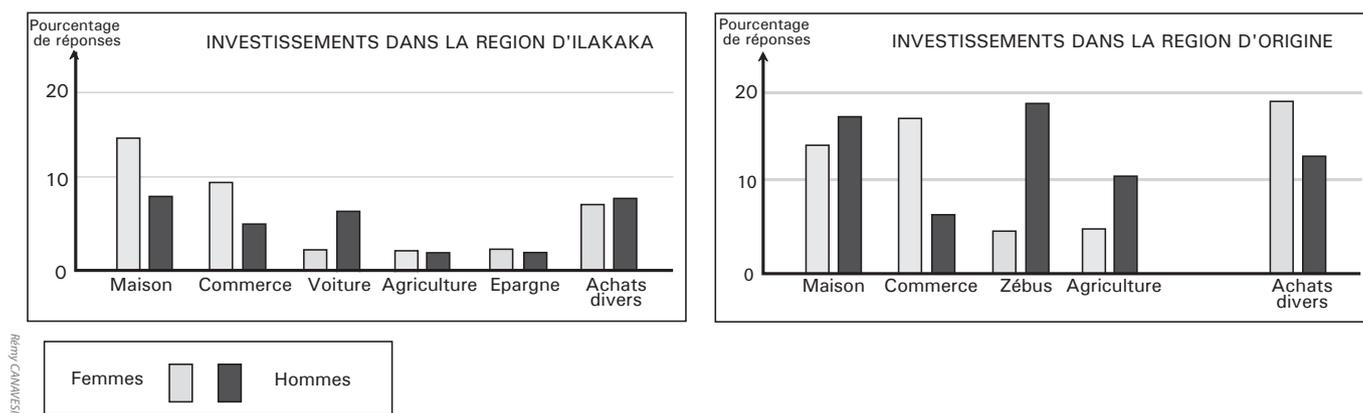


Figure 6 : Investissements que réaliseraient les habitants de la région d'Illakaka en cas de gain important (4 millions d'ariary).

Graphique de l'auteur réalisé à partir de données de terrain de juin 2007.

L'enquête a été menée en juin 2007 auprès de 206 chefs de familles des villages d'Andohan Ilakaka, Bekily, Andranomena et Manombo Kelly (dont 37 femmes). Chaque personne enquêtée avait la possibilité de donner deux réponses. La somme de 4 millions d'ariary (1800 euros environ) correspond à la valeur de pierres fréquemment trouvées dans la région. Chaque jour, plusieurs pierres de cette valeur sont mises au jour par les mineurs dans les fronts pionniers d'Illakaka. Il faut néanmoins savoir que la valeur de ces pierres est souvent partagée entre le « patron » de la carrière (la personne qui finance le travail d'extraction) et les différents mineurs (généralement entre trois et dix personnes). La plupart du temps, le patron conserve 50% de la valeur des pierres (Canavesio, 2010).

17 - Posséder un troupeau de zébu est une forme d'épargne traditionnelle à Madagascar (notamment dans le Sud et l'Ouest du pays). Avoir un troupeau important assure une forme de reconnaissance à son propriétaire tout en représentant un intérêt de point de vue des forces surnaturelles qui peuplent la nature selon les croyances malgaches.

de migrants à l'égard des comportements échappant aux codes dictés par les sociétés d'origine. D'un point de vue économique, le bilan est en revanche beaucoup plus contrasté et la majorité des femmes ne bénéficie d'aucune amélioration de leurs conditions de vie. La plupart d'entre elles survivent péniblement en occupant de petits emplois et elles continuent d'être écartées des emplois salariés (y compris informels) offerts par des organisations économiques à structures complexes (entreprises ou proto-entreprises informelles avec hiérarchie). Il est par exemple symptomatique de remarquer que les femmes sont absentes des petites sociétés chargées de livrer de l'eau dans les foyers et commerces d'Andohan Ilakaka alors que ce travail est traditionnellement réservé aux femmes lorsqu'il a lieu dans le cadre familial (Droy *et al.*, 2001). De ce point de vue, elles restent donc dans une situation très semblable à celle des femmes habitant le reste du pays et, plus largement, l'ensemble des pays d'Afrique sub-saharienne (Charmes, 2005).

On retrouve par ailleurs à l'échelle des ces migrations interrégionales malgaches de nombreux traits communs aux migrations internationales analysées par Catherine Quiminal (2000). A l'image de ce qui est observé dans de nombreux cas hors de Madagascar (Catarino *et al.*, 2005), la migration semble perçue comme plus profitable par les migrantes que par les migrants. En effet, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à souhaiter rester dans la région des fronts pionniers d'Illakaka. Cette hypothèse avancée en analysant la fréquence migratoire intra et inter fronts pionniers miniers est également étayée par l'enquête menée en 2007 (fig. 6) qui montre que 40 % des femmes envisagent d'investir dans cette région alors que seulement 33% des hommes poursuivent cet objectif. Le souhait de construire une maison (sous entendu « en dur ») est tout à fait révélateur dans la mesure où il est deux fois plus fréquent chez les femmes que chez les hommes lorsqu'il s'applique à l'espace d'immigration, alors que les hommes sont bien plus nombreux que les femmes à souhaiter construire une maison dans la région d'origine. En dehors de cette analyse « spatiale » des résul-

tats de l'enquête, on constate que les domaines d'investissement des migrants et des migrantes restent très comparable à ceux qui dominent dans le reste de Madagascar avec des femmes qui montrent un vif intérêt pour les investissements productifs (notamment commerciaux) potentiellement porteurs d'indépendance économique, alors que de leur côté les hommes privilégient les investissements à forte connotation politique et lignagère au *tanindrazana* (épargne en « zébus¹⁷ » et activités agricoles).

A l'heure actuelle et d'une manière générale, les femmes semblent donc davantage satisfaites que les hommes de leur expérience migratoire dans les fronts pionniers d'Illakaka. Ce résultat s'explique en grande partie par le fait que la migration des hommes correspondait à la poursuite d'un objectif presque purement économique qui s'avère largement déçu, alors que les migrantes étaient à la recherche d'évolutions économiques mais aussi socioculturelles qui ont en partie été satisfaites dans l'environnement particulier des fronts pionniers d'Illakaka. Cette perception mériterait néanmoins d'être nuancée et gagnerait à être ré-analysée ultérieurement. En effet, la migration a fortement altérée la capacité des migrantes à solliciter les solidarités lignagères de leurs régions d'origine. Alors que la plupart des migrantes se sont installées dans la région d'Illakaka depuis près d'une décennie, 46% d'entre-elles affirment ne jamais avoir rendu visite à leur famille contre seulement 26% pour les hommes. Une part importante des femmes encore jeunes qui montrent une certaine forme de satisfaction (notamment les prostituées) sont donc exposées à un avenir très sombre (maladies professionnelles, revenus misérables, isolement social et familial) qui pourrait faire évoluer leur perception de leur expérience migratoire en termes de « coûts / avantages » dans les années à venir.

CONCLUSION

La région des fronts pionniers d'Illakaka est un terrain d'étude privilégié des migrations interrégionales dans un secteur rural et déshérité de

Madagascar. L'analyse des phénomènes de ruée est rarement proposée sous l'angle du genre. En effet, les femmes sont généralement considérées comme étant peu nombreuses et rarement maîtres de leurs choix dans ces phénomènes migratoires très particuliers, à la fois extrêmement brutaux et totalement anarchiques. Cette étude vient pourtant de montrer que les femmes pouvaient représenter une part importante des migrants en région pionnière, et ce dès le déclenchement de la ruée. Cela permet d'étayer l'hypothèse selon laquelle une large part des femmes habitant les régions pionnières de la mine artisanale malgache sont à l'initiative de leur parcours migratoire, et pas seulement de simples « suiveuses » dépendantes du projet d'un mari ou d'un proche. Ce phénomène déjà observé sur d'autres terrains à l'échelle des migrations internationales (Catarino *et al.*, 2005) vient donc confirmer la capacité des femmes à saisir les opportunités offertes par les nouveaux systèmes de mobilités qui se développent dans les espaces ruraux des pays du Sud. Dans certains cas, les femmes n'hésitent pas à ajouter à leur migration interrégionale des mobilités quotidiennes de type pendulaire pour faire fructifier leur investissement migratoire initial.

En analysant les trajectoires migratoires interrégionales et en les mettant en écho avec les structures socio-économiques développées par les femmes dans la région d'Illakaka, ce travail a également souligné le fait qu'une bonne part des migrantes poursuivaient un double objectif, celui d'acquérir l'indépendance économique d'une part, et celui d'échapper aux structures sociales inégalitaires, d'autre part. Cet objectif s'accompagne d'un désir de stabilité spatiale. Alors que les hommes considèrent cette migration comme une étape dans un projet de vie ancré dans leur région d'origine, les femmes projettent davantage leur avenir sur leur espace d'immigration. Dans cette optique, elles tendent à limiter la fréquence de leurs migrations et investissent davantage que les hommes dans les fronts pionniers, que ce soit financièrement ou socialement. De ce point de vue, leur attitude est en de nombreux points comparable à celle des migrants des fronts pionniers amazoniens (Arnauld De Sartre, 2005).

Une dizaine d'années après le début de la ruée, le bilan est néanmoins contrasté pour les migrantes, à l'image des processus de développement régionaux dans leur ensemble (Canavesio, 2010). Si la plupart des femmes ont gagné en indépendance en se détachant des structures sociales encore très inégalitaires qui dominent dans certaines régions de Madagascar, nombre d'entre elles se retrouvent désormais dans des situations financières extrêmement délicates. Cette détresse est presque toujours renforcée par leur isolement vis-à-vis des structures sociales de leur région d'origine. En migrant, elles se sont coupées plus

ou moins volontairement de ces réseaux et se trouvent désormais dans l'incapacité de réactiver les solidarités familiales et claniques. Pour nombre de migrants (hommes et femmes), notamment parmi les mineurs, la recherche d'un espace de liberté s'est transformée en une marche sans fin dans une région qu'ils n'ont plus les moyens de quitter.

BIBLIOGRAPHIE

AGUNIAS D. R., 2006, *Remittances and development: Trends, Impacts, and Policy Options: A review of the literature*, Washington, Migration Policy Institute, 114p.

ARNAULD DE SARTRE X. ; SEBILLE P. ; 2008, Diversité des itinéraires migratoires des colons d'un front pionnier amazonien, *Confins* (en ligne), n°4, 25 p. Format pdf. Disponible sur : <http://confins.revues.org/4403>

ARNAULD DE SARTRE X., 2005, Les jeunes filles des fronts pionniers amazoniens : « passeuses » du changement et négociatrices d'une nouvelle ruralité ? in CAPRON G. ; CORTES G. ; GUETAT H. (ed.), *Liens et lieux de la mobilité. Ces autres territoires*, Paris, Belin, Collection Mappemonde, p. 29-43

ARNAULD DE SARTRE X., 2003, *Territorialités contradictoires des jeunes ruraux amazoniens : mobilités paysannes ou sédentarités professionnelles ?*, Thèse de Géographie, Université de Toulouse le Mirail, 544 p.

BERENGER V., VERDIER-CHOUCHANE A., 2007, *Des inégalités de genre à l'indice de qualité de vie des femmes*, African Economic Conference (Opportunities and Challenges of Development for Africa in the Global Arena), Addis-Abeba, Ethiopie, 15-17 novembre 2007, 36p. Disponible au format pdf sur : www.uneca.org/aec/.../valerie%20berenger_audrey%20verdier-chouchane...

BRUNET R., 2003, *Le diamant, un monde en révolution*, Paris, Belin, 414 p.

CANAVESIO R., à paraître, Croissance économique des pays émergents et géographie mondiale des pierres précieuses, *Echogéo*, n° spécial : *Les nouveaux espaces des activités extractives*, Université Paris 1.

CANAVESIO R., 2010, *Exploitation informelle des pierres précieuses et développement dans les nouveaux pays producteurs. Le cas des fronts pionniers d'Illakaka à Madagascar*, Thèse de Géographie, Bordeaux III, sous la direction de Christian BOUQUET, 502p.

- CANAVESIO R., 2009, Aires protégées, crise économique et mine artisanale : quels risques pour les espaces sensibles de Madagascar ?, *Études caribéennes*, n° spécial : Espaces et aires protégés (gestion intégrée et gouvernance participative). Université des Antilles et de la Guyane. (En ligne). Format pdf. Disponible sur : <http://etudescaribeennes.revues.org/3622>
- CANAVESIO R., 2008, *De la durabilité à la rentabilité, l'évolution des systèmes de production dans la région d'Ilakaka à Madagascar*, Actes de colloque Geopoint 2008, Groupe Dupont.
- CATARINO C., MOROKVASIC M., 2005, Femmes, genre, migration et mobilités, *Revue européenne des migrations internationales* (en ligne), vol 21, n°1, 17p. Format pdf. Disponible sur : <http://remi.revues.org/2534>
- CHALEARD J.-L., MESCLIER E., 2010, Question foncière et dynamiques territoriales dans les pays du Sud : nouveaux liens, nouvelles approches. *Annales de géographie*, n°676, (6), p.587-596
- CHARMES J., 2005, Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance, *Tiers-Monde*, tome 46, n°182, p. 255-279
- DE HAAS H ; VAAN ROOIJ A., 2010, Migration as Emancipation? The impact of internal and international migration on the position of women left behind in the rural Morocco, *Oxford Development Studies*, vol 38, n°1, 20p.
- DE SAINT SAUVEUR A., 1998, *Gestion des espaces et des ressources naturelles par une société pastorale, les Bara du Sud-Ouest malgache*, Thèse de Géographie, Bordeaux III, 417p.
- DROY I., DUBOIS J.-L., RASOLOFO P., ANDRIANJAKA N., 2001, *Femmes et pauvreté en milieu rural : analyse des inégalités sexuées à partir des observatoires ruraux de Madagascar*, Communication au séminaire sur la pauvreté à Madagascar, Antananarivo, 4-7 février, 22p. Disponible au format pdf sur : www.dial.prd.fr/...pauvrete.../Droy_Dubois_Rasalofo_Andrianjaka.PDF
- Economic Commission for Africa (United Nations), 2009, *African Women's Report. Measuring gender inequality in Africa : Experiences and lessons from the African gender and development index*. Addis Ababa : United Nations Economic Commission for Africa, 262p.
- FELTZ G., RAZAFIMANDIMBY M., 2010, Saphir et développement local dans la commune rurale de Ranohira : les fokontany d'Andohanilakaka et de Manombobe (district d'Ihosa, Région Ihorombe). *Taloha*, n°19. Disponible sur : www.taloha.info/document.php?id=829
- GASTINEAU B., GUBERT F., ROBILIARD A.-S., ROUBAUD F., 2010, *Madagascar au défi des objectifs du millénaire pour le développement*. Editions IRD, Montpellier, 335p.
- GASTINEAU B., GATHIER L., RAKOTOVAO I., 2010, Relations de genre et violence conjugale à Antananarivo (Madagascar). *Population-Santé* (document de recherche du Laboratoire Population-Environnement-Developpement), n°17, 17p.
- GASTINEAU B., 2005, Devenir parent en milieu malgache. Evolution dans la province d'Antananarivo, *Tiers-monde*, tome 46, n°182, p. 307-327
- GUERIN C., MOREAU S., 2000, Ilakaka (Madagascar) : La ruée vers le saphir, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, juillet-septembre n°211, p. 253-272
- MOIZO B., 2000, Déforestation et dynamiques migratoires (Madagascar), in GILLON Y. ; CHABOUD C. ; BOUTRAIS J. ; MULLON C. ; WEBER J. (ed.), *Du bon usage des ressources renouvelables*, Paris, IRD Editions, p. 169-185
- QUIMINAL C., 2000, Construction des identités en situation migratoire : territoire des hommes, territoire des femmes, *Autrepart*, n°14, p. 107-120
- RAJEMISON S., 1995, Femmes entrepreneurs et dynamique entrepreneuriale : le cas de Madagascar, in AMOUSSOUGA F. G. ; AGBODAN M. M. (ed.), *Les facteurs de performance de l'entreprise*, Paris, Agence Universitaire de la Francophonie, p. 227-236
- RABENORO M., 2005, Madagascar : the lost status if women, *News from the Nord Africa Institute*, n°2, p. 6-8
- RAZAFIMANJATO J. Y., RANDRIAMANJAKASOA J. H., RABEZA V. R., RAKOTONDRAJAONA N. H., ALLMAN J., 2001, La situation démographique de Madagascar, *Population (INED)*, n°56, vol 4, p. 657-668
- SAMUEL O., ATTANE I., 2005, Femmes, famille, fécondité : de la baisse de la fécondité à l'évolution du statut des femmes, *Tiers-monde*, tome 46, n°182, p. 247-254
- TAYLOR E., ARANGO J., HUGO G., KOUAOUCI A., MASEY D., PELLEGRINO A., 1996, International migration and community development, *Population Index*, n° 62, p. 397-418
- WALSH A., 2003, "Hot money" and daring consumption in a northern Malagasy sapphire-mining town, *American Ethnologist*, vol 30, n°2, p. 290-305

Adresse de l'auteur

Laboratoire d'Excellence
«CORAIL»
Centre de Recherches
Insulaires et Observatoire de
l'Environnement CRIOBE
USR3278
BP 1013
98729 Papetoai Moorea
Polynésie Française
remycanavesio@hotmail.fr

Anna DESSERTINE

ED. 395 « Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent »
Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative UMR 7186
Université Paris Ouest Nanterre la Défense

MOTS CLES

Mobilités, genre, résidence, Malinké, perpétuation, mines, commerce

KEY WORDS

Mobility, gender, home, Malinké, perpetuation, mines, commerce

Le *lu* ne meurt jamais Mobilités des individus et pérennité de la résidence dans un village malinké de Guinée

RESUME

Chez les Malinkés de Guinée, la résidence repose à la fois sur la recherche d'une continuité temporelle et sur un fort ancrage spatial. C'est ce qui fait dire à certains habitants du village de Guirlan – au nord est du pays – que la concession « ne meurt jamais ». Aussi, ses membres se doivent de la perpétuer, dans l'idéal, indéfiniment. Mais à la stabilité spatiale de la résidence se confrontent les nombreux déplacements des individus. Mobilité matrimoniale des femmes d'abord – indispensable au développement de la concession en société patrilocale –, migrations commerciales féminines, « aventures » des jeunes hommes et déplacements saisonniers vers les mines d'or ensuite. Cet article vise donc à saisir les modalités d'interaction entre ancrage spatial et mobilités à travers la nécessité du retour.

ABSTRACT

Among the Malinkés of Guinea, a person's home signifies both the search for continuity over time and a strong spatial anchorage. This explains why some local inhabitants of the village of Guirlan – in the north east of the country – say that the home « never dies ». So, ideally its members have to immortalize it for ever. However, no matter how stable is their home, individuals move frequently. This concerns first married women – whose contribution is indispensable to the development of the home in patrilocal society-, second, women's work-related migrations and young men's search for 'adventure' and finally seasonal trips to gold mines. This article aims to capture the interaction between spatial anchorage and mobility through the necessity to return home.

1 - Terme malinké généralement traduit par « concession ». Notons que d'après Alain Sinou : « *ce terme ne renvoie cependant pas à son origine à une forme spatiale mais à un type de transaction foncière effectuée par l'administration coloniale vis-à-vis des Européens et dans quelques cas des Africains. Aujourd'hui, il a changé de sens pour définir une unité spatiale habitée par des Africains, quelle que soit sa taille et son statut foncier* » (1987, p. 85).

2 - Voir par exemple les articles réunis dans l'ouvrage *Les mondes de la mobilité* et notamment celui d'André Quesnel au Togo, au Burkina-Faso et au Mexique qui se réapproprie le concept d'« archipel » pour penser les mobilités de travail (2009).

3 - Autrement, le déplacement serait considéré comme une fuite. Ce phénomène sera analysé plus loin.

4 - J'ai recensé les trente *lu* du village en prenant en compte tous les résidents ainsi que leurs liens de filiation et d'alliance.

Un an après mon départ, la résidence des Bayo n'avait pas changé. Seules les portes de certaines cases étaient cadennassées. Un des frères s'était rendu aux mines d'or avec sa femme et ses enfants, une femme était partie en visite chez ses parents, une autre avait fui après une querelle avec son mari, un jeune était parti « en aventure »... Bref, si l'habitation en elle-même n'avait pas subi de modification majeure, certains de ses membres, eux, s'en étaient allés... et s'en retourneraient sûrement. En effet, à Guirlan, la pérennisation de la résidence est considérée comme primordiale par les habitants. Dans ce village malinké de Guinée, certains affirmeront même que le « *lu* ne meurt jamais ». Cependant, à la stabilité spatiale de l'habitation se confrontent les multiples déplacements des individus. Comment alors articuler cette nécessité de perpétuer la résidence avec les mobilités de ses membres ?

Depuis les années 1990, de nombreux travaux ont analysé la mobilité en tant que déplacement dans l'espace mais aussi en tant que processus social produisant de nouveaux types de territoires². Un des objectifs de ces études est de penser l'interdépendance entre ancrage spatial et mobilité, de réconcilier en quelque sorte le déplacement et le non-déplacement. C'est dans cette perspective que j'aborde l'étude des mobilités des habitants de Guirlan. En effet, si certains résidents peuvent partir, c'est parce que d'autres restent. Le départ est négocié et nécessite l'accord préalable des membres du *lu*³. L'âge, le sexe ou encore le statut sont autant de critères qui orientent les déplacements des membres d'une concession. En outre, la situation géographique du village n'est pas sans influence, puisque situé à vingt kilomètres de Kankan (deuxième capitale du pays au Nord-Est)

et dans une zone – la région du Baté – où les villages ne sont distants que de quelques kilomètres, et par conséquent, accessibles à pied.

Les données ont été obtenues entre février et septembre 2011 grâce à des entretiens répétés que j'ai menés lors d'un de mes terrains de thèse, aussi bien avec des hommes que des femmes du village, et à deux recensements, l'un effectué en saison sèche (1 142 habitants en mars 2011) et l'autre en saison des pluies⁴ (1 455 habitants en juillet 2011) mettant au jour les mobilités des individus en cette période⁵. Il semble que la vie d'un individu soit ponctuée par des moments où il est possible et parfois même attendu qu'il se déplace puis généralement qu'il revienne. C'est dans ce jeu d'aller et retours qu'il doit négocier sa mobilité. Car même s'il peut s'agir d'une démarche personnelle, « on part avant tout pour les parents de sa concession », pour augmenter leurs ressources. Quelle est alors la marge de manœuvre de l'individu ? Quelles sont les responsabilités qu'il a envers sa résidence ? Comment les réalise-t-il ? C'est en tenant compte de toutes ces questions qu'il sera possible de comprendre en quoi les circulations des individus sont au fondement de la perpétuation de la résidence.

Dès lors, il faudra dans un premier temps définir les modalités de maintien du *lu*. Or, pour le maintenir, il faut remplacer mais aussi capter des individus qui, dans cette société patri-virilocale, sont avant tout des épouses. Cette mobilité matrimoniale des femmes, indispensable et même structurale dans le processus de perpétuation de la résidence, ne semble pas suffisante. En effet, face à des besoins d'ordre principalement économique, d'autres types de déplacements apparaissent.

Nous verrons, dans un second temps, que ces déplacements, certes tolérés, restent contrôlés par les membres de la concession, et que ce contrôle se manifeste avant tout dans l'obligation de retour du migrant. Or, les enjeux ne sont pas les mêmes selon que l'individu est un homme ou une femme, marié(e) ou non, etc. Les individus les plus susceptibles de partir seraient en fait les plus appelés à s'en retourner. Mais que se passe-t-il dans les cas de non-retours ou de fuites d'individus dont le déplacement n'est pas toléré car il affecterait la stabilité de l'habitation ? En somme, comment le *lu* et ses résidents font jouer leur « corde de rappel » ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit : laisser partir certains individus et en faire revenir d'autres. Il conviendra alors en dernier point d'analyser ce principe à travers les migrations vers les mines, très fréquentes à Guirlan (elles concernent vingt-sept concessions sur trente). Permettant de multiples allers et retours et des déplacements de courte durée, nous verrons que ces migrations concernent aussi bien des femmes que des hommes, marié(e)s ou non, seul(e)s ou accompagné(e)s... Bref, elles semblent proposer de nouvelles configurations de déplacements aux individus mobiles mais également à ceux qui sans elles ne l'auraient pas été.

L'IMMORTALITÉ DU LU

L'objectif de cette partie est de définir la résidence et de saisir les conditions de sa perpétuation. En analysant d'une part la succession et d'autre part l'alliance – les deux principes sur lesquels s'appuie la pérennisation du *lu* – je montrerai que, selon que l'on soit homme ou femme, les déplacements attendus n'ont ni les mêmes modalités et ni les mêmes enjeux.

« Vivre en famille c'est d'abord vivre ensemble » (Sory, un habitant de Guirlan)

L'habitation repose, chez les Malinké de Guirlan, sur un ancrage fort dans l'espace et sur la recherche d'une continuité temporelle. Dans cette société patrilinéaire et patrivirilocale, le groupe domestique⁶ rassemble un segment de patrilineage composé de frères classificatoires (frères même père même mère, même père ou cousins parallèles patrilatéraux), leur(s) femme(s) et leurs enfants. Mais, selon les résidents, c'est par sa pérennité que le *lu* se définirait avant tout. Car demeure l'idée que « le *lu* ne meurt jamais », le rapprochant ainsi d'une « maison » (Lévi-Strauss, 2004). En effet, les systèmes à maisons, écrit Georges Augustins, « reposent sur la prééminence du principe résidentiel. Les formes d'habitation qui leur sont associées se présentent comme des demeures censées être le siège d'exploitations agricoles et incarnant des lignées domestiques. Ces maisons-exploitations se reproduisent, en principe *sine varietur*, sans jamais connaître de fissions⁷ »

(1989, p. 315). Aussi, la résidence, loin d'être un simple abri éphémère d'un groupe de parents, est, à l'inverse, ce qu'il faut perpétuer avant tout, car c'est elle qui définit, représente et idéalement réunit le groupe de parenté⁸. Et c'est en respectant d'une part, le principe de la succession et d'autre part, celui de l'alliance que son maintien est assuré. Ou, pour le dire autrement, en gardant des hommes et en faisant circuler des femmes⁹.

A la recherche de la permanence

Dans les systèmes à maisons, la succession unique apparaît comme le moyen le plus sûr d'assurer la cohésion du patrimoine (Augustins, 1989). Il en est de même pour le *lu* malinké où ce n'est pas le fils aîné qui succède au père. Dans cette société, les frères se succèdent du plus âgé au plus jeune, c'est donc le frère cadet qui prend la place du frère aîné. Ce dernier type de succession – qualifié d'adelphique – se distingue du premier en s'appuyant non plus sur un principe vertical mais horizontal. Dans un cas, on va chercher le successeur selon une règle générationnelle et dans l'autre, celui qui nous intéresse, selon une règle de collatéralité. Et ce n'est pas anodin. Car dans un mode de succession générationnel, le fils aîné étant le successeur désigné, les frères cadets sont théoriquement libres de circuler. En revanche, dans un mode de succession adelphique tous les frères étant des successeurs potentiels, ils ne peuvent circuler que dans la limite d'un retour nécessaire. Aussi, penser la succession c'est également penser les mobilités et, à Guirlan, les mobilités des hommes et l'ancrage résidentiel ne peuvent être saisis séparément. Nous en verrons par la suite les conséquences. Mais avant cela, il convient de décrire et d'analyser le revers de la succession : la mobilité matrimoniale des femmes. Mettant en relation, selon les propos des interrogés, deux concessions plus que deux individus, le rôle de cette mobilité apparaît décisif dans la pérennisation du *lu*.

Sur la route du mariage

Parée d'un voile blanc avec, en main, une branche de karité pour lui porter chance, la jeune mariée, en pleurs¹⁰, s'en va chez son mari. Sous l'apparence d'une déchirure, le moment du départ de la femme est marqué par la tristesse. Après s'être agenouillée devant sa mère et lui avoir demandé pardon, la jeune mariée part, laissant derrière elle ses sœurs et sa mère en sanglots. Alors, accompagnée par des tantes, cousines et vieilles femmes, elle se rend chez le chef de son clan où des consignes lui sont données par les différents chefs de lu¹¹: « Il faut savoir que tu es l'esclave de ton époux et de sa famille, tu ne dois pas voyager sans l'autorisation de ton mari ». Le mariage est son voyage¹².

5 - Nombreux sont les retours qui s'effectuent en saison des pluies au moment des travaux champêtres.

6 - Je m'appuie ici sur Georges Augustins, dans Comment se perpétuer, qui souligne que « c'est tantôt la descendance commune à partir d'un ancêtre sélectionné en vertu de critères divers qui forge le groupe, et l'on peut alors parler de parentèle, tantôt la résidence qui constitue le facteur de permanence, et l'on peut alors parler de groupe domestique » (1989, p. 43).

7 - Souligné par moi-même.

8 - Notons d'ailleurs que le terme de *lu* est parfois utilisé pour désigner la « famille ».

9 - Gardons à l'esprit qu'il s'agit d'une société patrivirilocale et que ce sont donc les femmes qui partent chez leur mari ou le père de leur mari.

10 - La mariée se doit de pleurer car, de la même manière que les Sénoufo de Côte d'Ivoire (Lemaire, 2009), la séparation que scelle le mariage évoque celle du deuil des parents.

11 - Appartenir à un lu c'est également appartenir à un des quatre clans (kabila) qui subdivisent le village. Chaque clan fait référence à un des quatre ancêtres fondateurs de Guirlan. C'est donc l'ordre chronologique d'installation qui prime sur le principe lignager.

12 - Je m'appuie ici sur des données que j'ai pu recueillir en assistant aux cinq accompagnements qui ont eu lieu lors de ma période de terrain.

13 - L'objectif était entre autres de retracer les liens de parenté entre époux s'il y en avait.

14 - Meyer Fortes distingue trois phases dans ce qu'il appelle « le cycle de développement » de la résidence (1949, 1956) :

- la phase d'expansion, après le mariage, dont la limite biologique est la durée de fertilité de la ou des épouse(s) ;
- la phase de dispersion ou de fission, qui commence avec le mariage de l'enfant le plus âgé et continue jusqu'à que tous les enfants soient mariés ;
- la phase de remplacement, qui finit par la mort des parents, remplacés par la famille de leurs enfants et plus particulièrement par la famille de l'héritier du père.

15 - « *N'ma fen soron, n'ka hankili soron* » : « je n'ai rien gagné mais j'ai gagné de l'expérience ». Notons d'abord que cette phrase revient telle quelle dans la quasi totalité des entretiens. Remarquons également que le terme d'hankili qui désigne l'expérience est également utilisé lorsque l'on qualifie quelqu'un d'intelligent « *ala hankili duman* », « il est intelligent » ou littéralement « son expérience est douce ».

Pourtant, seulement quelques dizaines de mètres séparent la concession de ses parents de celle de son mari. En effet, à Guirlan, sur les 453 mariages que j'ai pu recenser¹³, 286 sont endogames (soit 63%) et 117 concernent des unions avec des villages voisins dans un rayon de vingt kilomètres environ (soit 26%). La mobilité matrimoniale, caractérisée par une forte endogamie villageoise, concerne donc des déplacements de courte distance limitant les femmes à un périmètre restreint. Or, ce périmètre, elles le connaissent. Jeunes filles, elles se déplaçaient déjà dans les villages voisins pour vendre des condiments, colliers ou autres au compte de leur mère sur les marchés hebdomadaires. De plus, dans les mariages contractés avec les villages voisins, 13% se font dans le village de la mère de la mariée. Autrement dit, chez ses parents maternels. Ainsi, du voyage, le mariage n'en a que la forme.

Une première conclusion s'impose : pour comprendre les déplacements des individus, il faut également tenir compte des moments où ils ne se déplacent pas. Ceci est d'autant plus pertinent dans ce village malinké où les mobilités sont étroitement liées à la perpétuation de la résidence. En effet, la succession adelphique impose aux hommes un retour dans leur(s) déplacement(s) et la mobilité matrimoniale des femmes, structurelle, implique la venue d'une alliée, c'est-à-dire la venue d'une mère, et donc l'amorce d'une « phase d'expansion »¹⁴ du lu.

LA « CORDE DE RAPPEL » DE LA RÉSIDENCE : LE RETOUR NÉCESSAIRE

Théoriquement, les hommes doivent rester pour assurer la pérennité de la résidence et les femmes circuler au profit de l'alliance. Pourtant, des hommes partent en aventure, des femmes s'en vont au Mali vendre des marchandises... Ainsi il existe d'autres formes de mobilités, mais elles restent orientées par la nécessité de perpétuer le lu. Et elles ne le sont pas de la même manière selon que le migrant soit un homme ou une femme. Quels déplacements sont alors tolérés selon le sexe, l'âge et le statut de l'individu ? Quelles conséquences ont-ils sur la résidence et ses membres ?

« Partir en aventure » et s'en retourner

C'est en 1970 que Sambou est parti pour la première fois en se cachant. Âgé de dix-huit ans, seul et, à l'époque célibataire, il prit la route vers la Côte d'Ivoire. Sur le trajet, il payait son transport en proposant à des particuliers de défricher leurs champs. S'il avait certes envie de « voir le monde », il partait avant tout chercher de l'argent « car au village on n'en trouve pas ». Il s'est installé durant seize ans à Abidjan où il a appris la sculpture sous les leçons d'un maître. C'est

grâce à ce métier qu'il a découvert le Togo, le Burkina Faso et le Ghana. Il envoyait de l'argent à sa mère – mais pas régulièrement – en raison des frais d'hébergement et de nourriture sur place. « Même si je n'ai pas beaucoup gagné, j'ai acquis de l'expérience¹⁵ ». Désormais, il est le chef de sa concession à Guirlan où il est retourné à la demande de ses parents vieillissants. « Aujourd'hui mes parents sont morts et moi, je suis dans le trou et je ne peux plus en sortir ». A soixante ans, il n'espère plus revenir en Côte d'Ivoire mais en parle toujours avec nostalgie, regrettant un retour qu'il ne pouvait refuser.

Ce parcours est loin d'être unique. Sur les 43 hommes interrogés, 40 ont vécu ce type d'expérience. On part d'abord pour trouver de l'argent. Dans un village de cultivateurs où il n'y pas de marché hebdomadaire pour vendre ses produits, il faut trouver des revenus monétaires autrement¹⁶ et surtout, ailleurs. La majorité se rend vers la capitale, Conakry, et les autres tentent leur chance dans d'autres villes du pays (Kissidougou ou N'Zérékoré par exemple). Les déplacements internationaux ne concernent que le Mali et plus marginalement la Côte d'Ivoire (qui était la destination hors de Guinée privilégiée¹⁷ il y a environ vingt ans)¹⁸.

Dans chacune des trente concessions qui composent le village, au moins un jeune se trouve à l'extérieur, soit « en aventure », soit aux mines¹⁹. Ces jeunes hommes ont en général entre dix-huit et trente ans, sont célibataires et partent seuls ou en petits groupes de deux ou trois pour plusieurs années (entre trois et vingt-huit ans pour les hommes interrogés). Mais cela n'exclut pas des visites plus ou moins régulières durant lesquelles l'homme peut décider²⁰ de se marier. La quasi-totalité des hommes interrogés ont pris au moins une femme au village ou dans ses alentours. Certaines de ces femmes suivent leur mari tandis que d'autres restent au village chez le père de leur époux. Elles sont alors considérées comme des « étrangères » et en l'absence de leur mari, elles peuvent être exposées à une exploitation intense (Feldman, 2011). Parallèlement, elles assument la responsabilité principale de leurs enfants mais elles n'ont aucun pouvoir décisionnel ou d'autorité. Ce sont les autres hommes ou les belles-mères et sœurs de la concession qui assument ce rôle²¹. Si rien n'empêche les hommes de prendre une épouse ailleurs, cela n'en concerne qu'un nombre restreint. Ainsi, partir « en aventure » n'entraîne pas sur le plan matrimonial de rupture nette ni surtout irréversible avec le village et ses voisins.

A la différence de Sambou, les jeunes aujourd'hui ne se cachent plus. « *Le voyage est nécessaire, explique Sory – chef de concession – car, en attendant que l'on revienne, on aide ses parents* ». Son fils lui a demandé de partir au Mali pour

apprendre un métier. Sory, après avoir réuni ses frères de la concession, lui a donné son accord. Il leur envoie désormais un peu d'argent et « même si c'est irrégulier et que ça ne peut pas couvrir toutes les dépenses, ça nous aide » confie Sory. On n'impose donc pas aux jeunes de partir en aventure. C'est une démarche individuelle mais soumise à l'accord des hommes de la concession. En revanche, on leur impose de revenir. « *Nous, on part juste pour chercher [de l'argent], raconte Mamoudou – un jeune revenu du Mali – mais pas pour s'installer* ». Ce retour, plus ou moins bien vécu, mais nécessaire, est étroitement lié à la perpétuation de la résidence. Et si quelques rares ne s'en retournent pas, c'est qu'ils ont une activité (fonctionnaire, militaire, bijoutier) qui ne les rendraient plus, selon les propos des habitants, aptes à la vie du village et aux travaux champêtres. Aussi, dans six concessions sur trente, le chef n'est pas le plus âgé, comme cela se devrait.

Un chef de *lu* ou plus généralement un chef de famille qui est parti en aventure, même s'il n'a pas gagné beaucoup d'argent, est réputé plus juste, plus à même de gérer les conflits grâce à l'expérience qu'il a acquise au dehors. Karfala, chef de *lu*, dénigre régulièrement son jeune frère arguant que, de toute façon, il ne connaît rien car il n'a ni étudié ni voyagé²². C'est ce qui justifierait l'injuste répartition d'argent entre ses épouses²³. Le voyage apporterait donc bien plus que des revenus monétaires, en renforçant la légitimité de la position de l'homme en tant que chef de famille (*dembaya-ti*), chef de concession (*lu-ti*), ou chef du village (*so-ti*). Le jeune parti en aventure, reviendrait ainsi avec une expérience reconnue pour terminer sa vie dans sa concession où un jour sûrement, il sera chef.

On laisse donc partir des jeunes célibataires qui n'ont pas encore un statut d'autorité dans la concession, que cela soit en tant que chef de famille ou de *lu*. Mais ils sont rappelés pour rester près de leurs vieux parents à qui ils doivent succéder – c'est le cas de Sambou –, ou pour prendre directement la place de chef de *lu*. Comme équipée d'une « corde de rappel », la résidence laisse partir des individus pour ensuite, quand c'est nécessaire, les obliger²⁴ à revenir s'ils ne l'ont pas déjà fait.

La voie du départ des femmes : l'autonomie économique

Alors que les déplacements tolérés pour les hommes sont ceux de jeunes célibataires qui partent pour de longues périodes et en nombre important, pour les femmes, ce sont des épouses, âgées entre trente et cinquante ans environ, qui quittent, pour de courtes périodes et en nombre restreint, la concession. Comment interpréter cette symétrie inversée des déplacements féminins et masculins ?

Ponctué par plusieurs étapes²⁵, l'accompagnement de la mariée, comme auparavant indiqué, prend les traits d'un long voyage sans retour²⁶. Le lendemain, des vieilles femmes²⁷ viennent renforcer le caractère définitif du mariage : « *Il faut saisir le mariage comme il faut. Il n'y a pas de fuite dans notre clan. Si tu insultes ton mari ou si tu fuis, quand tu viendras, on t'attachera, on te frappera. Il n'y a pas de divorce chez nous. (...) Tu es leur voleuse, tu es leur menteuse. On te dit ça pour que tu ne t'enfuis pas s'ils [les parents de son mari] t'insultent* ». De plus, souvenons-nous que chez le chef de clan, il est expliqué à la nouvelle mariée qu'elle ne doit pas voyager *sans l'accord de son mari*. Tout le problème est alors d'obtenir cet accord.

Mariama a trente-cinq ans. C'est la première épouse et comme la plupart des femmes du village, elle fait du commerce. Ce qui la distingue de la majorité, c'est qu'en deux ans, elle est partie une dizaine de fois à Bamako pour vendre du *sumbala*²⁸. Utilisé pour assaisonner les plats, le *sumbala* est fabriqué à partir de graines de néré (*Parkia biglobosa*) achetées à Kankan. Elles sont d'abord lavées, bouillies, puis pilées afin d'obtenir une pâte que les femmes peuvent modeler en forme de petits cylindres et envoyer au Mali (certaines en envoient en moindre quantité vers la Côte d'Ivoire mais elles ne se rendent pas sur place). Mariama s'est lancée dans ce commerce – comme la plupart des femmes concernées – grâce à la vente des produits de son jardin, d'abord à Guirlan puis aux marchés hebdomadaires des villages environnants. Au bout de six ans, elle a rassemblé un million de francs guinéens (soit environ cent euros) qu'elle a pu investir dans l'achat de graines de néré. Et son commerce est lucratif, me dit-elle. En janvier 2010, au bout de six mois, elle avait gagné quatre cents mille francs guinéens (soit environ 40 euros). En avril 2011, ses bénéfices s'élevaient à sept millions de francs guinéens (soit environ 700 euros). Pour son dernier voyage, elle a pu acheter deux tonnes de graines de néré (environ 6 millions la tonne, une est achetée à crédit). C'est son mari qui garde son argent et à chaque retour de Bamako, elle lui présente sur une natte ce qu'elle a gagné²⁹.

Deux remarques sont capitales. Tout d'abord, pour vendre du *sumbala*, il faut pouvoir investir dans l'achat de graines de néré. Pour cela, deux voies sont privilégiées et peuvent être mobilisées en même temps : la vente des produits du jardin et la cueillette directe de graines. Notons tout de même qu'en raison du nombre insuffisant d'arbres, les femmes ne peuvent récolter elles-mêmes qu'une centaine de kilos. D'où la nécessité, progressivement, de compléter et d'acheter des graines à Kankan. Ensuite, les femmes qui voyagent sont en général celles qui vendent du *sumbala*. Elles partent entre une et trois semaines, seules ou accompagnées d'autres femmes qui

16 - De plus en plus, l'objectif est d'apprendre un métier (ferrailleur, mécanicien, etc.). Les jeunes hommes ne se contentent plus de « se débrouiller ».

17 - Cf notamment le travail de Kouadio Brou et Yves Charbit sur la politique migratoire en Côte d'Ivoire dont un des objectifs était de procurer des travailleurs à l'agriculture ivoirienne. Le Burkina-Faso, la Mali, la Guinée puis le Ghana fournissent la majorité des étrangers qui représentaient 28 % de la population en 1988 (1994, p. 34)

18 - Quelques exceptions tout de même : deux hommes célibataires en Angola, un en Afrique du Sud, une femme veuve, ses trois enfants et un homme célibataire en France, un homme célibataire en Espagne, un en Belgique et un en Chine.

19 - Etant donné que ces migrations concernent aussi bien des hommes que des femmes, nous les étudierons en troisième partie.

20 - Même si l'homme peut subir une pression pour se marier, c'est en général lui qui va proposer une femme aux membres de sa concession.

21 - Ce statut précaire est remarquablement illustré et analysé par Nehara Feldman chez les Soninké de Bako au Mali (2011).

22 - Ce parallèle entre études et voyage mériterait par ailleurs d'être approfondi.

23 - Pour qu'un ménage polygame fonctionne, il faut, d'après les propos des habitants, que l'homme donne la même somme d'argent à chacune de ses femmes. De même, s'il offre un cadeau à l'une, il doit en offrir un à l'autre. On retrouve ce principe dans la

plupart des pays pratiquant la polygamie.

24 - Les retours peuvent être volontaires, mais quand ils ne le sont pas, le moyen privilégié de pression est l'éventuelle malédiction des parents. Cet aspect reste à approfondir.

25 - Elle se rend d'abord chez son chef de clan pour recevoir les consignes des différents chefs de concession. Accompagnée par des vieilles femmes et jeunes filles, elle va ensuite manger chez le fudunyalon (traduit par le terme de « témoin de mariage » mais littéralement « celui qui voit et connaît le mariage »). C'est ici qu'un homme de la concession de son époux viendra la capturer sur son dos ou à moto pour l'amener dans la case de son mari.

26 - D'autant plus marquée que le divorce est rare et le lévirat important (en mariant un des frères cadets du mari, la femme reste alors dans la concession de son mari défunt).

27 - Ce sont principalement des griottes qui peuvent être accompagnées par des voisines qui ont l'habitude de participer à ce type de cérémonie.

28 - Cf. l'étude d'Emmanuelle Cheyns pour plus de précisions sur le *sumbala* (2008).

29 - Nous verrons par la suite que cette démonstration d'argent est à relativiser. La femme en conserve une partie pour elle.

30 - Remarquons que s'il ne connaît pas les bénéfices que tire son épouse de son jardin, le mari contrôle en revanche combien son épouse gagne lorsqu'elle fait du *sumbala*.

31 - C'est ce qu'on appelle en

commercialisent, elles aussi, ces épices. La plupart des autres femmes du village, quant à elles, ne se déplacent que pour vendre des condiments et elles restent dans un rayon limité : les villages voisins (accessibles à pied ou à vélo, ne dépassant pas 30 kilomètres), Kankan à 20 kilomètres et plus rarement Siguiri, à 110 kilomètres, au moment de la vente des patates douces. De plus, ces déplacements dépassent rarement deux jours et si le mari en est toujours informé, il ne s'y oppose généralement pas.

En effet, ces mobilités relèvent de pratiques antérieures. Déjà à la période coloniale, les femmes vendaient ce que les hommes produisaient. Elles devaient donc se déplacer au compte de leur mari. Ce qui implique que seules les femmes mariées pouvaient commercer. Mais dans les années 1970, selon les propos des habitants, elles ont commencé à cultiver leur(s) propre(s) jardin(s) et ainsi, commercialiser leur propre production... et le plus souvent, à leur propre compte. Le contrôle économique du mari a progressivement diminué et ce, avec son consentement de plus en plus assumé. Aussi, il n'est pas rare d'entendre un homme reconnaître que le jardin de son épouse « *c'est pour elle* », qu' « *elle donne parfois une partie* », mais qu'il ne sait pas exactement à combien s'élèvent ses bénéfices³⁰. Certains même, ne pouvant pas assumer la dépense, comptent sur les revenus de leur femme pour « *le prix de la sauce* »³¹. Ils lui fournissent du riz ou du manioc (aliments de base), parfois quelques condiments de leur jardin, et leur femme complète, soit par ses propres produits, soit par le bénéfice qu'elle a tiré de leur vente. Cependant, il serait exagéré d'en conclure que cette participation à l'économie domestique, permise par la culture d'un ou plusieurs jardin(s), confère une plus grande autorité ou un plus grand pouvoir de décision aux femmes. Car rares sont les femmes qui n'exploitent pas un jardin³² et l'aide en nature ou financière qu'elles apportent au mari est devenue en quelque sorte une norme.

Qu'en est-il des femmes qui ont réussi à économiser suffisamment pour se lancer dans le commerce de *sumbala* ? Sur les quinze femmes concernées, douze sont des premières épouses, deux sont veuves et une seule seconde épouse. Selon les habitants de Guirlan, la raison en est que la première femme est souvent délaissée sentimentalement mais aussi économiquement³³. Ce que confirment indirectement les entretiens avec ces femmes qui font souvent référence à « *la bonne entente* » qui règne désormais entre elles et leur mari depuis qu'elles ont commencé à vendre du *sumbala*. Toutes affirment aider leur mari et ces derniers reconnaissent parfois que c'est cet apport financier qui couvre leurs besoins et même plus. De sorte que grâce aux bénéfices tirés par Sira, elle et son époux ont pu construire

un bâtiment dans la concession. A chaque retour du Mali, ils achetaient du matériel, et, au bout de deux ans, le bâtiment était achevé.

L'exemple de Mariama est sur ce point éloquent. Elle a développé avec son époux une gestion commune des bénéfices tirés de la vente du *sumbala*. La quasi-totalité sert à acheter du fer – son mari est forgeron – et à réapprovisionner le stock de graines de néré. Le reste complète ce que gagne le mari grâce à la forge pour les dépenses quotidiennes. Elle avoue tout de même garder une partie qu'elle dépense au Mali en achats de vêtements ou de bijoux destinés à elle et ses enfants. C'est d'ailleurs ce que font la plupart des femmes. Il n'est pas rare non plus qu'elles sous-estiment volontairement les gains qu'elles annoncent à leur mari pour en épargner une partie³⁴. Mais le soutien financier est tel que les époux, loin d'être dupes, évitent les conflits et adhèrent, comme ils le disent, à la « supercherie ».

Dans ces conditions, les mobilités de ces femmes vers le Mali semblent difficiles à refuser d'autant qu'elles ne font que prolonger une pratique déjà existante : la commercialisation des produits. Pourtant, l'impact sur leur statut n'est pas le même. Premièrement, la quantité d'argent investi puis accumulé est bien plus importante. Certaines épouses, comme Mariama, en viennent à embaucher des jeunes filles ou des femmes mariées qui résident parfois dans la même concession, pour piler les graines de néré. Or, dans un *lu*, une sœur (ce sont en général les femmes non mariées, les veuves et les divorcées de retour après la fin de leur union) est socialement supérieure à une alliée. Et dans le groupe des épouses, la femme du chef de *lu* prédomine. Embaucher des femmes de la concession, et en particulier des sœurs quand on est une épouse, entraîne donc une transformation de la hiérarchie sociale. Cette capacité à employer des sœurs de la concession témoigne du pouvoir et de la richesse qu'acquièrent les commerçantes de *sumbala* sur les autres femmes. Elles en viennent souvent à être jalousees par les autres résidentes, comme en témoignent les attaques de sorcellerie que subit Mariama, menées par sa co-épouse et par une femme d'un des frères de son mari « par jalousie de ses revenus économiques ». La jalousie est exacerbée par le fait que même si le pouvoir de décision de Mariama est en réalité toujours limité, les frères de son mari la soutiendront ou l'excuseront plus facilement que les autres femmes en cas de conflit en raison de son poids économique. Deuxièmement, les commerçantes de *sumbala* partent plus loin (et dans un autre pays) et plus longtemps (entre une et trois semaines). Bien qu'accueillies par des parents ou des parents de voisins du village, elles échapperaient ainsi au contrôle marital de leur époux et apprendraient à « se débrouiller » en endossant de nouvelles responsabilités (par exemple en se

confrontant à une gestion économique plus élaborée). Il semble donc que plus les femmes sont autonomes économiquement, plus elles partent loin et pour une longue durée, rapprochant le déplacement d'un « voyage ».

Ainsi, hommes et femmes circulent, mais à des moments et dans des formes différentes. Si la motivation principale demeure la même : trouver des revenus monétaires, d'un côté, ce sont les jeunes hommes célibataires qui partent en aventure pour plusieurs années, et de l'autre, des femmes mariées (souvent premières épouses) qui se déplacent pour quelques jours ou quelques semaines. Les premiers ne sont pas encore chefs de famille et les secondes, pas assez âgées pour être les « vieilles » de la concession et en constituer un pilier. Et c'est la raison pour laquelle ces mobilités sont tolérées, car elles concernent des individus dont l'absence (plus ou moins prolongée) n'affecte pas profondément la pérennité de la résidence. Cependant, bien que fruit d'une décision individuelle, elles restent contrôlées par les membres de la résidence qui accordent le départ et imposent un retour.

TOUS AUX MINES !

Dans les alentours de Mandiana (située à 85 kilomètres de Kankan), on constate une prolifération de mines d'or. C'est à Faralako, à cinq kilomètres, que la plupart des habitants de Guirlan venus dans la région sont réunis. Ils résident dans des abris de fortune qu'ils ont eux-mêmes construits et se sont rassemblés dans un même espace du campement. On y trouve des jeunes hommes célibataires ou mariés autant que des familles, femmes mariées et jeunes filles célibataires. En somme, une sorte de village en miniature.

La saison de l'or

En Haute Guinée, ce sont les mines d'or qui prédominent. Et c'est là que se rendent actuellement les habitants de Guirlan. Les premiers déplacements datent du début des années 1990. Mais c'est vers 1994 qu'ils se sont intensifiés. Auparavant, on partait vers les mines de diamants dont le rendement était plus élevé que celui de l'or. Mais depuis 2008, avec l'augmentation de son prix, les migrants se concentrent dorénavant sur les mines d'or d'exploitation artisanale. Ces mines ne sont pas, pour la grande majorité, gérées par des entreprises mais par des organisations villageoises (dont les membres sont désignés en malinké *tom-bolomanw*) assistées de militaires. Leur rôle est d'arbitrer les conflits concernant aussi bien la répartition de l'or que l'orientation des couloirs creusés dans les puits³⁵. A Faralako, les mines se trouvent à trois kilomètres du campement. Tous les matins, les travailleurs se rendent près du puits qui leur a été attribué, mais ils n'en sont pas les

propriétaires. C'est un particulier qui achète un ou plusieurs puits sans y travailler. Il embauche en général trois hommes et une ou deux femmes (déjà formés en groupe), les premiers pour creuser, les secondes pour remonter à la corde les seaux de graviers (exploitation dite artisanale). Cependant, ils ne sont pas rémunérés. Le propriétaire ne leur donne que l'équivalent du repas du midi et c'est ce qui explique que la répartition de l'or soit en théorie égale entre les cinq ou six personnes concernées.

C'est en raison de leur caractère inédit que j'ai décidé de traiter à part ces déplacements vers les mines et leurs influences sur l'organisation du *lu*. Tout d'abord, ils concernent des femmes et des hommes d'âges et de statuts divers, seul(e) s ou accompagné(e)s. Ensuite, un espace minier pouvant s'épuiser et se reconstruire ailleurs, ces mobilités sont courtes, instables et saisonnières. Or, c'est ce caractère saisonnier qui est ici déterminant : on part en saison sèche pour revenir au moment des travaux champêtres. Une fois que les pluies ont commencé, les puits sont difficilement praticables car submergés et risquant de s'effondrer. Le travail minier se concilie donc aisément avec le travail du cultivateur, et c'est une des raisons de son succès. Preuve en est qu'à Guirlan, seules quatre concessions sur trente n'ont pas de membres dans les mines. En tant que travail saisonnier, le travail minier permet donc des allers et des retours.

De plus, l'exploitation artisanale n'assurant pas de revenus fixes, « *tout est – selon les miniers – une question de chance* ». Et certains en auraient beaucoup. C'est le cas de la concession des Kanté dont le premier bâtiment du village a été construit au milieu des années 1990, grâce à l'argent récolté dans des mines de diamants par un des premiers migrants. C'est désormais son fils qui part dans les mines d'or. En avril 2011, il a bâti sa propre boutique au village où il vend aussi bien des piles que du jus ou du lait concentré. Son « frère » (fils d'un frère de père), quant à lui, a gagné environ quinze millions de francs guinéens (environ mille cinq cents euros) et projette d'acheter une nouvelle moto. Tout en représentant l'espoir de gains importants, les mines permettant des mobilités saisonnières, entraînent en conséquence de nouvelles formes de déplacements.

Se déplacer autrement

Au campement de Faralako, de nombreux enfants s'agitent et courent autour des abris pendant que leurs sœurs les surveillent. Ce n'est que vers dix-huit heures qu'on aperçoit leurs parents revenir des mines. Mamoudou m'explique qu'il est venu avec la dernière de ses épouses et leurs enfants. Sa femme travaille avec lui et s'occupe de remonter et laver les graviers. Leurs enfants eux,

malinké *mafein san ko*. Tous les jours, le mari doit donner une petite somme à la femme qui cuisine pour préparer la sauce qui accompagnera le riz ou le *to* (sorte de pâte préparée à base de farine de manioc mélangée avec de l'eau).

32 - Sont ici incluses les femmes de la concession des pêcheurs (les Camara) qui ne possèdent pas de terres, et certaines femmes qui commercialisent les produits des autres en les achetant puis en les revendant à des prix plus élevés à Kankan. Pour les autres, leur mari leur cède une parcelle qu'elles peuvent cultiver. La propriété des terres n'est pas formalisée et elles n'ont qu'un droit d'usufruit.

33 - A titre d'hypothèse complémentaire, il semblerait que le temps nécessaire pour accumuler un capital suffisant (par exemple six ans pour Mariama) pourrait aussi expliquer que les premières femmes soient les plus représentées. Car rappelons le, il faut être mariée pour commercer. Mais cette piste demande encore à être explorée par l'ajout de nouvelles données.

34 - Ce genre de « tactique » est notamment décrit pour le commerce de poissons chez les Lébou du Sénégal par Colette le Cour Grandmaison (1978). Elle y rapporte les propos d'une commerçante : « *Moi, je regarde chaque fois la quantité de poissons qu'il y a et je dis: « cela vaut tant ». Souvent, il [son mari] n'est pas d'accord et il me faut discuter âprement. Mais nous finissons par décider d'un prix global. Je lui donne la somme et ensuite, dit-elle en frappant joyeusement dans ses mains, si je vends tout et plus cher, tout est pour moi!* » (le Cour Grandmaison, p. 48).

35 - En effet, les

tombolomanw surveillent si les travailleurs ne font pas de couloirs dans le « pied » du puits, partie qui, si elle est touchée, peut entraîner un effondrement. Notons d'ailleurs que pour cette tâche, les *tombolomanw* doivent descendre dans le puits, ce qui implique qu'ils soient des miniers avertis.

36 - Cf. Dessertine (2010), qui montre que les enfants illégitimes sont généralement élevés par leur grand-mère maternelle.

37 - Remarquons que la situation des jeunes filles en fuite est à l'inverse à celle des épouses qui vendent du *sumbala*. Les premières partent en quête d'autonomie financière tandis que les mobilités des secondes sont permises justement parce qu'elles sont autonomes économiquement.

38 - Selon les propos de certains, il semblerait que cette désignation de *fudukurunin* viendrait d'une pratique qui aurait cours dans certains villages miniers, où les femmes, si leur époux est absent pendant une longue période, peuvent se marier, cette fois de manière officielle, en attendant son retour. Mais je ne possède que peu de données sur cette pratique.

attendent au campement. S'il n'a pas laissé sa femme au village, c'est qu'ici elle peut gagner de l'argent et qu'ils resteront seulement un ou deux mois.

Quelques hommes viennent donc accompagnés, et le plus souvent de leur dernière épouse. « *Celle-là, on ne veut pas la laisser au village* », me confient certains. Au travers des mobilités, ce sont les rapports entre conjoints qui transparaissent. Et la plupart du temps, on laisse se déplacer seule la première femme (commerce de *sumbala*), et on part avec la dernière, réputée être la favorite. D'où l'importance de savoir si l'individu part seul ou accompagné et dans quelles circonstances. Un homme marié seul peut également se rendre dans les mines. Il y reste entre un et quatre mois et, par conséquent, son absence influe peu sur la résidence, non plus que de venir avec une de ses femmes (et plus rarement les deux).

Les mines permettent donc aux hommes d'être accompagnés de leur(s) épouse(s) et de leurs enfants de par leur caractère saisonnier, et par la possibilité qu'elles offrent aux femmes de travailler. Or, tel n'est pas le cas pour un jeune qui part en aventure, qui, même s'il se marie au village, n'amènera que rarement son épouse avec lui, sauf s'il désire s'installer durablement, voire définitivement (malgré les éventuelles réticences des résidents de sa concession). Aussi, dans les mines, rencontre-t-on des jeunes célibataires autant que des hommes mariés seuls ou accompagnés. Mais on y croise aussi des jeunes filles célibataires et des femmes mariées venues seules. Comment interpréter ces déplacements en principe non autorisés ?

Des fuites dans les mines

Fatoumata prétendit partir pour la journée à Kankan. Mais le soir elle n'était pas revenue. Quelques jours auparavant, elle était entrée en conflit avec sa mère qui refusait qu'elle vende des boulettes de poisson au village. Car une jeune fille, selon elle, ne gagne pas d'argent à son propre compte et doit aider sa mère, d'autant plus qu'elle fait du sumbala. C'est la raison pour laquelle, d'après les résidents, sa fille aurait fui. Quelques semaines après, on apprit que quelqu'un l'avait aperçue vendre de la nourriture dans les mines d'or de Siguiri. Sa mère prit alors les transports et la ramena, en pleurs, le lendemain.

Le déplacement d'une jeune fille célibataire, si elle n'est pas accompagnée, n'est pas toléré, car risquer de perdre une jeune fille c'est risquer de perdre une future épouse qui permettra l'alliance avec d'autres concessions affectant ainsi la pérennité du *lu*. Deux causes majeures peuvent en être l'origine : une grossesse illégitime et l'impossibilité de faire du commerce. Dans le premier cas,

la mobilité prend la forme d'une fuite, mais n'en est pas vraiment une. En effet, la jeune fille est accueillie chez des parents qui vivent à Conakry ou dans d'autres villes guinéennes. Elle reste jusqu'à son accouchement et revient ensuite au village où l'enfant sera généralement élevé par sa mère³⁶. Bien sûr, toutes les jeunes filles concernées par une grossesse illégitime ne partent pas. Mais par peur des « on-dit » et des repréailles de leur père, certaines préfèrent prendre la fuite, sans avertir les membres de la concession de leur départ.

En revanche, dans les mines, les fuites sont d'une autre nature. En général après un conflit, des jeunes filles célibataires et des femmes mariées partent seules, soit pour faire du commerce, soit pour chercher de l'or. Toutes, donc, aspirent à des revenus monétaires dans un espace où elles peuvent aussi bien vendre des produits au marché qu'accumuler de l'or. Pour certaines – les jeunes filles surtout – le but est d'accéder à une autonomie financière³⁷, pour d'autres – les femmes mariées – de compenser l'insuffisante aide économique de leur mari. Ces dernières partent généralement sans l'accord de leur époux (fuite) qui demeure difficile à obtenir car dans les mines, une femme – et même une jeune fille célibataire – peut se « marier » à court terme (*fudukurunin* ou « mariage court »). Même si cette union porte le nom de « mariage » (*fudu*), elle n'implique aucune cérémonie particulière et repose sur l'accord mutuel des deux individus³⁸. Or, rares sont les hommes qui prennent ce risque car ils n'accepteraient pas que leur épouse revienne enceinte d'un autre. Ils pourraient alors demander le divorce ce qui entraînerait la perte d'une épouse et d'une mère pour la concession.

Selon les habitants, les fuites, déplacements non autorisés, tendent à s'intensifier par la présence des mines. C'est que dans les mines, « *si on a de la chance* », on peut gagner de l'argent rapidement et peut-être affirmer, dans cet espace, son choix de mobilité. Toutefois, en dépit de ces fuites, les mines d'or et la diversité des mobilités qu'elles permettent, semblent par les revenus qu'elles apportent, sans exiger d'installation définitive, contribuer à perpétuer la résidence, alors que de prime abord, sa mise en péril aurait pu être envisagée.

Quand partir c'est revenir

Dans un contexte où la perpétuation de la résidence est capitale, les mobilités ne peuvent être totalement contrôlées par le migrant. La mobilité matrimoniale est sur ce point particulièrement illustrative puisqu'avant de concerner les conjoints elle concerne leurs concessions. Certains déplacements pourtant, semblent n'être que le fruit d'une décision individuelle. Mais ils restent soumis à l'accord des membres du *lu* et surtout, ils

doivent impliquer un retour. A la différence du retour « impossible » dont parle E. Razy (2006), à Guirlan, la clé de la stabilité résidentielle est le retour nécessaire. Cependant, si le voyage donne de l'expérience (*hankili*), il peut aussi donner le « mauvais » comportement : « oublier ses parents et son village natal ».

Selon le sexe, l'âge et le statut de l'individu, ces déplacements s'inscriront dans une géométrie différente et auront un impact plus ou moins prononcé sur la pérennité de la résidence. On tolère qu'un jeune célibataire parte en aventure apprendre un métier pour plusieurs années, ou qu'une épouse quitte la concession seulement quelques jours ou quelques semaines vendre des marchandises, du moment qu'ils reviennent. Ce n'est que dans ces conditions que leur absence n'affecte guère la perpétuation de la résidence. Sur ce point, les migrations vers les mines sont similaires. Et le fait qu'elles soient saisonnières élargit même le champ des possibles, attirant alors des individus qui ne peuvent pas en principe être mobiles. Par contre, les déplacements des jeunes filles célibataires et des femmes mariées, si elles sont seules, restent considérés comme des fuites car ils mettraient en péril la perpétuation de la résidence. En effet, les premiers risqueraient d'entraîner la perte potentielle d'une future épouse et les seconds, aboutir à un divorce.

Ainsi, plus que de « *partir pour rester* » (pour reprendre le titre de l'ouvrage de Cortes, 2000), on part pour s'en retourner, puisque c'est dans la nature même du déplacement d'être temporaire et le retour en constituerait une condition intrinsèque. Dans cette perspective, mobilité et ancrage ne s'excluent pas, mais interagissent en conciliant volontés individuelles et contraintes collectives de pérennisation de la résidence.

BIBLIOGRAPHIE

AUGUSTINS G., 1989, *Comment se perpétuer ? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Nanterre, Société d'ethnologie, 433 p.

BROU K., CHARBIT Y., 1994, La politique migratoire de la Côte-d'Ivoire, *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 10 n°3. p. 33-59.
 CHEYNS E., 2008, Qualification des aliments dans des villes africaines, entre local et global : le « soubala » dans tous ses états, in DREYFUS F., CHIFFOLEAU Y. et TOUZARD J.M. (éds), *Les nouvelles figures des marchés agro-alimentaires*, Symposciences, p. 169-182.

CORTÈS G., 2000, *Partir pour rester. Survie et mutations des sociétés paysannes andines (Cochabamba, Bolivie)*, Paris, ORSTOM, 431 p.

LE COUR GRANDMAISON C., DELUZ A., RETEL-LAURENTIN A., 1978, *La natte et le manguiier*, Mercure de France, p. 46-68.

DESSERTINE A., 2010, *Où vont les enfants du lu ? De l'impact des dons d'enfants sur les groupes domestiques malinkés de Guirlan*, Mémoire de Master 2, Université de Paris Ouest Nanterre la Défense, Michael Houseman (dir.) et Suzanne Lallemand (tuteur), 122 p.

DUREAU F., HILY M.-A., dir., 2009, *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Essais, 189 p.

FELDMAN N., 2011, Relations familiales et rapports de sexe au Mali, *Journal des anthropologues*, n°124-125, p. 1-21.

FORTES M., 1949, *The Web of Kinship among the Tallensi*, London, Oxford University Press, 358 p.
 FORTES M., 1956, Introduction, in GOODY J. (ed.), *The Developmental Cycle in Domestic Groups*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 1-14.

HUMARAU B. 1996, Les marchés d'Ibadan, pivots de la construction d'une identité féminine et de son rapport au politique, Bordeaux, Centre d'étude d'Afrique Noire, *Travaux et Documents*, 33 p.

LEMAIRE M., 2009, *Les sillons de la souffrance. Représentations du travail en pays sénoufo (Côte d'Ivoire)*, Paris, CNRS Editions, p. 125-140.

LEVI-STRAUSS C. 2004 [1979], *La voie des masques*, Paris, Pocket Agora, p. 141-164.

QUESNEL A., 2009, De la communauté territoriale à l'organisation familiale en archipel : la mobilité spatiale des familles rurales en Afrique de l'Ouest et au Mexique, in DUREAU F., HILY M.-A., dir., *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Essais, p. 67-103.

RAZY E., 2006, De quelques « retours soninké » aux différents âges de la vie, *Journal des anthropologues* [En ligne], 106-107, URL : <http://jda.revues.org/1211>

SINOU A., 1987, Habiter à Bamako et à Saint-Louis du Sénégal, in LEBRIS E., MARIE A., OSMONT A., SINOU A. (éds.), *Famille et résidence dans les villes africaines*, Paris, l'Harmattan, p. 71-114.

Adresse de l'auteur

ED. 395 «Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent»
 Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative UMR 7186
 Université Paris Ouest Nanterre la Défense

anna.dessertine16@gmail.com

Djemila ZENEIDI

ADES UMR 5185
Maison des Suds, Pessac

Migrations circulaires et relations familiales transnationales : l'exemple des ouvrières agricoles marocaines à Huelva (Espagne)

MOTS CLES

Ouvrières marocaines, migrations, Espagne, contrat en origine

KEY WORDS

Agricultural workers from Morocco, temporary contracts, Spain, migration system

Cette recherche est financée par le programme d'ANR Terrferme (« Les dispositifs de l'enfermement, approche territoriale du contrôle politique et social contemporain »), piloté par Bénédicte Michalon.

1 - Cette formule « pays d'origine » provient de la terminologie en vigueur dans l'Union européenne, qui partage les pays en fonction des flux migratoires. Le mot origine est associé aux pays émetteurs des flux, les pays destinataires sont les pays récepteurs.

2 - Source : chiffre donné par le responsable du service de l'immigration de la mairie de Cartaya le 24 février 2009.

3 - L'enquête s'est déroulée à Cartaya dans la province de Huelva, et au Maroc (Rabat, Kenitra). Au Maroc, nous avons rencontré les acteurs institutionnels (Ambassade d'Espagne, l'Anapec, l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences, agence marocaine partenaire des espagnols dans la procédure de recrutement des contrats en origine). A Kenitra et ses environs, nous

RÉSUMÉ

Cet article porte sur les migrations des ouvrières agricoles marocaines en Espagne effectuées dans le cadre d'une contractualisation temporaire, *via* le système des contrats en origine. Ces contrats ont pour particularité d'être basés sur le recrutement de femmes avec charges familiales, c'est-à-dire des mères de jeunes enfants. Le choix de ce profil est justifié par une politique de lutte contre l'immigration illégale. Au nom de leurs charges familiales qui les rendraient responsables et dépendantes selon les acteurs en charge de ce système, les migrantes seraient plus enclines à retourner au Maroc, une fois la saison achevée. Cet article se propose de rendre compte des fondements de cette politique, du processus qui sous-tend ce système migratoire, et des enjeux liés à la charge familiale sur l'expérience migratoire des ouvrières.

ABSTRACT

This article deals with the migration of agricultural workers from Morocco in Spain. Such movement occurs in the context of a system of temporary contracts. The particularity of these contracts is that they are based on the recruitment of women with young children. This choice is justified by the fight against illegal immigration. Those in charge of this policy argue that these migrant mothers, due to their family obligations, are more likely to return to Morocco once the season is over. Based on the experience of these female migrant workers, this article looks at the basis of this policy, the processes of the migration system and the issues related to family commitments.

Parce que plus de la moitié des migrants dans le monde sont aujourd'hui des femmes (Morokvasik, 2010), nombre d'auteurs s'accordent à parler de féminisation des migrations. Toutefois, l'expression ne fait pas l'unanimité car certains estiment qu'elle escamote la réalité historique des mouvements de femmes qui sont bien antérieurs au phénomène contemporain présenté comme inédit (Sassen, 2000 ; Fitzgerald, 2011). Si le fait n'est pas totalement nouveau, on constate aujourd'hui que les femmes sont pourtant la cible de politiques de recrutement à l'échelle internationale notamment dans la restauration, le *global care* (Falquet, 2010) et l'agriculture. La segmentation du marché de l'emploi en fonction du genre, de la nationalité voire de l'ethnicité s'accroîtrait. Les femmes représenteraient une variable d'ajustement recherchée pour leur supposée docilité. Les travaux portant sur les migrations des femmes du sud interrogent dans un contexte de mondialisation et de nouvelle division du travail, de la féminisation des flux migratoires, les conséquences des migrations sur les relations familiales (Mozere, 2005). Ces travaux renseignent sur la maternité à distance, les effets de l'absence des mères sur les enfants (Devi *et al.*, 2010). Ils posent la problématique du transfert du *care*, défini comme la privation des enfants des migrantes au profit d'autres personnes (enfants ou personnes âgées) auprès desquels elles travaillent.

Ces problématiques ont d'autant plus de pertinence dans le cas de migrations qui privilégient un recrutement de femmes avec des charges familiales, comme c'est le cas des ouvrières agricoles marocaines employées dans la province de Huelva (Espagne) dans la production de fruits (fraises, groseilles, agrumes). Les recrutements de ces femmes s'inscrivent dans un type de migration

de courte durée, les migrations circulaires prenant appui sur des contrats de travail temporaires (*contratos en origen*¹) mis en place depuis 2001. Depuis cette date, 38 000 ouvrières agricoles marocaines, ont été recrutées dans ce cadre². Le principe de ces contrats est de recruter le candidat et de faire signer le contrat de travail dans le pays d'origine. Pour des raisons de contrôle migratoire, les autorités favorisent le recrutement quasi exclusif des femmes avec charges familiales, le plus souvent mariées et mères de jeunes enfants. Cette sélection permet de s'assurer que les candidates ne restent pas sur le territoire espagnol à l'issue du contrat de travail, d'une durée en général de 3 à 6 mois. Ce profil spécifique définit les migrantes à partir d'une dépendance de soin aux enfants. Les femmes retenues sont recrutées à partir d'un principe du *care*. Ce concept englobe un ensemble d'activités de relations répondant aux besoins physiques et émotionnels des adultes et enfants dépendants. Il a deux acceptions, économique en premier lieu dans le sens du travail (Daly et Lewis citées in Ito, 2010, p. 137), et en second lieu comme une éthique, et en particulier une éthique du soin qui serait le propre des femmes (Tronto, 2005). C'est au nom de cette responsabilité du soin, de cette dépendance supposée des femmes que les agriculteurs et les acteurs institutionnels en charge de la mise en œuvre de ces contrats demandent des mères de famille pour travailler dans les serres de la province de Huelva³.

Dans cette perspective, ce texte souhaite articuler migrations circulaires et relations familiales, en rendant compte du cadre de ces migrations, des processus et des représentations qui sous-tendent le recrutement et la gestion des ouvrières et enfin des effets de l'expérience migratoire sur les relations familiales.

LE SYSTÈME DE LA MIGRATION CIRCULAIRE DES OUVRIÈRES MAROCAINES

Dans un contexte de construction de l'Union européenne et d'harmonisation des politiques migratoires, la migration de peuplement telle qu'elle a été pratiquée par la France ou l'Allemagne est déconsidérée car jugée à partir des années 2000 comme trop coûteuse et génératrice de problèmes dans le domaine de l'intégration. On lui préfère la migration circulaire des travailleurs temporaires, une migration ponctuelle, utilitaire, ajustée aux besoins économiques. Après avoir promu l'immigration zéro, l'Union européenne change d'orientation et opte pour la migration circulaire, dont elle finance des programmes présentés comme des modèles innovants du point de vue économique selon le principe gagnant/gagnant. L'Europe se tourne ainsi vers le système des *guest workers* (Castles, 2006). L'objectif est d'accroître la force de travail sans ajout de nouveaux résidents à la population (Martin, 2008, p. 2). Aux États Unis, les programmes de contrats temporaires pour les migrants sont instaurés depuis les années 1940, le plus célèbre étant le programme *Bracero* (1942-1965). Aujourd'hui, ces programmes se poursuivent et portent le nom des visas délivrés aux migrants, comme le programme H2A destiné aux saisonniers agricoles. Ces migrants recrutés dans l'agriculture ou l'industrie du poisson lorsqu'il n'y a pas de possibilités de recrutements de résidents, sont désignés comme « *non immigrants workers* », ce qui est significatif de la conception politique d'un travailleur migrant uniquement de passage. Ce système de travail temporaire existe aussi au Canada. Contrairement aux précédents qui n'affichaient qu'un seul objectif, fournir de la main-d'œuvre, les programmes actuels de migration de travailleurs temporaires prétendent en avoir plusieurs et notamment une coopération en matière de migration illégale ou des politiques de développement dans le pays pourvoyeur (Martin, 2008, p. 9).

À la fin des années 1990, dans un contexte de mutation de l'agriculture, d'importantes demandes de main-d'œuvre se font ressentir dans des régions comme l'Andalousie, et en particulier dans la province de Huelva. Cette province du sud-ouest de l'Espagne a connu de grands bouleversements dans le domaine de l'agriculture. Celle-ci, sur un modèle emprunté à la Californie, s'est modernisée, spécialisée et est devenue intensive et extrêmement compétitive. L'agriculture de type méditerranéenne est abandonnée au profit d'une agriculture basée sur des investissements importants, produite sous serre et tournée vers quelques produits comme la fraise. Cette mutation est accompagnée d'importants soutiens financiers de l'Union européenne dans le cadre de la politique agricole commune. L'Espagne devient alors le troisième producteur mondial de fraises et le premier

au niveau européen. La province de Huelva, qui produit 90% des fraises espagnoles, devient une région centrale de la production d'agrumes et de fraises (Plewa, 2009, p. 4). Les fruits de la province de Huelva comme la fraise sont vendus à des prix bas au consommateur européen qui peut en acheter dès février. Pour assurer ce rang, la province a besoin de 88 000 ouvriers agricoles durant l'année pour ses récoltes de fruits (fraises, nectarine, groseilles).

Les demandes de main-d'œuvre émanent des employeurs qui font face à une désertion des champs par les Espagnols. La croissance économique espagnole a été forte, suite à son entrée dans l'Union européenne en 1986 et avant la crise qu'elle vit actuellement. Jusqu'aux années 1990, les ouvriers agricoles étaient des locaux originaires de communes voisines. Ensuite, ce sont des hommes marocains dans leur majorité et secondairement algériens qui ont remplacé les locaux attirés par d'autres emplois mieux rémunérés, notamment dans le bâtiment. À cette phase de recrutement d'ouvriers installés sur le territoire espagnol, succède une main-d'œuvre temporaire des contrats en origine. Pour favoriser la migration circulaire, l'Espagne met en place un système de « contrats en origine », un dispositif rendu possible grâce à la nouvelle version de l'adoption de la *Ley de Extranjería* (2000) (Plewa, 2009 ; Dominguez, Marqués *et al.*, 2009 ; Redondo, 2009). Le recrutement des saisonniers pour la récolte des fraises *via* les migrations circulaires s'apparente à la conception logistique du « *just in time* » qui fait correspondre étroitement l'offre et la demande de manière à procéder au recrutement du nombre strictement nécessaire en fonction des besoins estimés par les employeurs (Marañón-Abreu *et al.*, 2010, p. 5). Le contingent d'ouvrières demandé est calé sur l'état du potentiel de la production. Avec ce type de contrat, l'immigration est de type sélectif, basée sur une prise en compte des besoins dans des secteurs économiques précis tels que l'hôtellerie, la restauration, ou l'agriculture. Il s'agit de secteurs identifiés comme offrant « *des emplois difficilement couverts* » (cité in Redondo, 2009), les offres d'emploi devant d'abord s'adresser aux locaux (c'est-à-dire aux nationaux ou aux personnes immigrées en situation régulière). Les employeurs doivent attester de l'absence de candidats locaux avant de pouvoir proposer leurs demandes au pays d'origine (Redondo, 2009).

Dès la mise en place de ces contrats, les employeurs se sont tournés vers les pays de l'Est comme la Pologne, la Bulgarie et la Roumanie. Ils ont favorisé le recrutement des femmes. Mais quelques années plus tard, l'entrée de ces pays dans l'Union européenne ne permet plus le recours des contrats en origine pour des migrantes disposant de la citoyenneté européenne et désormais du droit de circuler. Des essais avec le Sénégal

avons mené des entretiens auprès d'anciennes ouvrières et des observations dans leur famille. En Espagne, nous avons mené notre enquête à Cartaya auprès des ouvrières marocaines, des ressortissants marocain(e)s et des acteurs institutionnels de cette ville de 18 000 habitants, ville qui occupe un rôle essentiel dans l'encadrement de la procédure de la contractualisation en origine, et qui emploie à cet effet du personnel, dont des médiateurs marocains pour gérer les ouvrières. Nous avons rencontré de nombreuses difficultés pour accéder aux lieux d'hébergement des ouvrières agricoles. Aussi avons-nous dû mener des entretiens dans la rue et dans les commerces. Des données ont été aussi constituées à partir des coupures de presse ainsi que de la littérature grise fournie par les services organisant cette migration.

4 - Consulté le 07/04/2010
http://Europa.eu/legislation_summaries/justice.

5 - Texte officialisant le partenariat entre le Maroc et l'Espagne, copie obtenue auprès du responsable du service de l'immigration de la ville de Cartaya.

se sont avérés infructueux en raison, selon le responsable du service de l'immigration de la mairie de Cartaya, du non respect par les partenaires sénégalais des critères de sélection des ouvrières. Celles-ci n'avaient pas selon notre interlocuteur le profil d'ouvrières agricoles mais plutôt de citadines. Après cette expérience, les employeurs se sont tournés vers le Maroc. Depuis 2008, la crise économique a toutefois fait baisser le nombre de contrats signés avec les Marocaines. Il est alors question de la préférence nationale, les offres d'emploi devant être proposées aux chômeurs nationaux. La crise et la pression sociale suscitée par les chiffres importants du chômage, ont conduit à une baisse considérable des contrats en origine. Le système de la migration circulaire est mis en veille pendant la crise, il est maintenu en vue d'être réactivé quand la croissance économique reprendra (Marañón-Abreu *et al.*, 2011, p. 26).

La contractualisation en origine est promue par l'Union européenne et bénéficie de financements importants dans le cadre de la politique d'harmonisation de l'asile et de l'immigration et de la politique de voisinage (*neighbourhood policy*). Ainsi, le programme Aeneas, qui dépend du pacte européen sur l'asile et l'immigration, a permis à la ville de Cartaya, ville de la province de Huelva, de mettre en place tout un système de gestion des contrats en origine avec le Maroc. Le programme Aeneas est un programme d'assistance aux pays tiers directement concerné par la gestion de la migration⁴. Il s'agit d'un programme qui aide les pays à lutter contre l'immigration illégale et favoriser le retour. Ce partenariat avec le Maroc est aujourd'hui poursuivi par un autre programme financé également par l'Union européenne : le programme *Mares* (de la contraction des premières lettres des mots Maroc et Espagne) qui promeut un « système de mobilité des flux migratoires de travail dans la province de Huelva » (*systema para la movilidad de los flujos migratorios laborales, en la provincia de Huelva*)⁵.

RECRUTEMENT ET GESTION DES OUVRIÈRES AGRICOLES MAROCAINES

Le recrutement des mères de famille en situation précaire

Les représentants des employeurs en charge du recrutement privilégient des femmes âgées de 18 à 45 ans, issues du milieu rural, en situation de précarité, avec charges familiales, c'est-à-dire des enfants en bas âge. Ceci est justifié par les employeurs par une tradition d'un travail de cueillette des fraises effectué par les femmes. Ils défendent ce choix en évoquant la douceur, la délicatesse de leurs gestes qui conviendraient à ce travail. Les critères de précarité, de dépendance familiale, et de vulnérabilité économique sont pensés comme des garanties du retour des femmes. Les candi-

dates célibataires, et ayant un profil de citadine sont écartées car elles sont considérées comme ne pouvant répondre aux exigences du travail agricole et susceptibles par ailleurs de ne pas respecter l'engagement du retour en raison d'aspirations que n'auraient pas des femmes issues du milieu rural. Les mères seules sont aussi évitées (Moreno Nieto, 2009). Il s'agit de retenir les ouvrières qui ont des liens de dépendance à la famille. A ce titre, la mère de famille, mariée constitue le profil idéal dans la mesure où les liens à son époux et ses enfants sont pensés comme un argument conduisant les femmes à rentrer chez elles à l'issue de la saison et ce qui empêcherait ainsi l'immigration illégale. « *Les charges familiales sont les clés de leur retour* » explique un représentant des coopératives patronales (*El País*, 18/01/2009). « Les femmes sont plus sérieuses, les hommes mariés sont insouciantes, ne sont pas responsables. Je ne connais aucune femme qui laissera sans soin son enfant pendant un jour ou deux, voire des semaines, sans être préoccupée », nous a confié un responsable à l'ambassade d'Espagne à Rabat. Les acteurs espagnols mettent en avant l'efficacité de ce critère mis en place selon eux en 2005 suite au constat d'un taux de non retour établi entre 90 et 95%. Les critères de recrutement construisent la figure de la migrante marocaine comme une figure dépendante moralement, définie par la relation de soin, et comme responsable sur le plan de la prise en charge de la famille. Cette responsabilité morale participe de l'inclusion des ouvrières marocaines dans une catégorie universelle de genre, celle de la mère. Le critère familial est présenté par les acteurs institutionnels marocains comme un argument de politique sociale à destination des familles les plus vulnérables. Le critère de recrutement des mères de famille est un objet de discussion et de critiques au Maroc. Pour de nombreux acteurs du milieu associatif, que nous avons pu rencontrer, cela engendrerait une perte du soin destinée aux enfants au profit d'autres d'activités économiques.

La sélection et la gestion de la main-d'œuvre

L'outil mis en place par la ville de Cartaya porte le nom de système de « *gestion intégrale et éthique du flux migratoire de travail temporaire* » (Jaldón, 2009, p. 148). Du point de vue des acteurs, l'éthique dont il est ici question relève d'une action jugée responsable car disposant d'un objectif de lutte contre la migration illégale et ne débouchant pas sur une installation des personnes. Il est qualifié d'intégral, parce qu'il prend en charge les femmes depuis le Maroc jusqu'à leur retour dans le pays. Le système est défini par les acteurs officiels comme « *un code, des recommandations, des procédures appliquées à la sélection, au transport, au séjour et au retour* » (Jaldón, 2005, p. 18).

Dans le cadre de ce programme, un ensemble d'acteurs marocains et espagnols a la charge du recrutement des ouvrières. En premier lieu, l'Agence nationale d'emploi marocaine (Anapec) est financée dans le cadre d'un programme Meda 1, programme européen de lutte contre l'immigration clandestine (Marañón-Abreu *et al.*, 2011). L'Anapec dispose de plusieurs bureaux dans tout le Maroc. Cette agence est chargée d'assurer la première phase de pré sélection des ouvrières. En amont, l'agence réalise selon les besoins des entrepreneurs une campagne d'informations dans les campagnes marocaines. L'agence a, dans les premières années, recruté dans les zones rurales agricoles où se cultivaient fraises et agrumes puis a élargi à tout le Maroc en privilégiant les zones rurales pauvres, en avançant un argument de lutte contre la pauvreté et d'équité territoriale. Elle emploie des agents chargés de sillonner le pays et d'identifier, en passant par des relais locaux, des femmes pouvant remplir les critères pour être recrutées. La sélection se fait devant les représentants des employeurs qui observent les femmes, éliminent celles qui ont trop de poids ou celles qui ne leur semble pas répondre aux exigences requises pour le travail agricole. Les candidates défilent devant les représentants des agriculteurs. Les quelques pas effectués par les postulantes permettraient aux recruteurs de vérifier si elles n'ont pas de problèmes physiques.

La deuxième phase est celle du voyage et de la « réception » des ouvrières dans la province de Huelva où elles sont acheminées en bus. La mairie de Cartaya emploie pour la gestion des ouvrières 18 médiateurs marocains dans toute la province. Ils sont chargés de la réception des travailleuses au port de Tarifa, ainsi que de leur acheminement vers leur lieu de travail. L'outil de gestion attribue un rôle très important aux médiateurs dans l'encadrement des ouvrières. Ils sont les acteurs principaux du suivi des femmes, et sont chargés « *de la médiation entre les entrepreneurs et les travailleuses* ». Ils assurent aussi une partie des formations délivrées aux femmes : un volet formation : « *castillan pour immigré, importance du retour, hygiène et santé, éducation sexuelle, cohabitation et vivre ensemble ; application des produits phytosanitaires, médiation interculturelle...* »⁶.

L'ensemble de ces formations dans leur contenu révèle la fonction politique et économique de contrôle des flux migratoires, liée à la mise au travail et au maintien au travail. Les cours d'espagnol reflètent l'idée d'une formation minimale et utilitaire dans le cadre du travail et non celle d'un accès à la société espagnole. Il en est de même pour les cours de cohabitation qui sont censés réguler les rapports pensés comme pouvant déboucher sur des disputes entre les ouvrières. Les formations concernant le travail agricole sont aussi défendues par les acteurs institutionnels

chargés de ces formations comme participant à la mission de développement. Les femmes, en bénéficiant de ces cours, permettraient d'impulser des changements une fois rentrées chez elles, dans le domaine professionnel. Dans la même logique, les formations à l'éducation sexuelle sont pensées comme permettant aux ouvrières de changer leurs pratiques reproductives, de mieux contrôler les naissances, pouvant ainsi alléger les charges familiales. Le cours d'éducation sexuelle constitue aussi le cadre d'information et de sensibilisation des ouvrières au respect de l'engagement à retourner dans leur pays une fois la saison finie. A l'occasion de ces cours, on les exhorte également à se méfier des hommes en particulier des marocains ou arabes (termes utilisés de manière équivalente) qui vont leur promettre des papiers et les encourager à cesser le travail et rester sur le territoire espagnol. Les hommes sont présentés comme les vecteurs de dangers. L'ensemble des mesures décrites permet de voir combien la sexualité intervient comme un outil de gestion et de discipline de cette main-d'œuvre (Zeneidi, 2011). L'intervention sur les corps et les comportements se nourrit d'une conception des femmes comme vulnérables et donc à protéger.

LA CONSTRUCTION DE RELATIONS FAMILIALES TRANSNATIONALES

Un des enjeux pour les migrantes tient à la nouvelle organisation familiale qui se met en place durant leur séjour, notamment leur remplacement dans leur foyer. Toutes ces questions sont liées à leur nouveau statut de migrante. Le temps du séjour, la famille connaît un nouveau mode d'organisation en lien direct avec le système de mobilité spatiale des femmes. Ce nouveau mode de fonctionnement donne lieu à une famille transnationale, signifiant que les membres vivent des périodes de séparation et entretiennent, malgré la distance géographique, au-delà des frontières nationales, l'idée d'unité familiale. Le *care* que la traduction française de soin, de souci de l'autre ou de sollicitude peine à couvrir, est à la base de ces relations familiales (Merla, 2010, p. 2). Il s'agit là d'un sujet important dans la littérature consacrée aux migrations féminines. Derrière ces notions, se trouve le thème des liens qu'établissent les femmes entre deux pays pour continuer à jouer leur rôle de mère (*transnational mothering*), d'épouse, ou de fille, et celui de la problématique de la « fuite des soins » (*care drain*), c'est-à-dire du déficit pour les enfants engendré par l'absence de leur mère (Ehrenreich, Hochschild, cité in Devi *et al.*, 2003). L'ensemble de ces relations peuvent être appréhendées à partir du *care* à distance ou *transnational care giving*. Le sujet est assez central dans les études qui concernent les migrations féminines anciennes et plus massives comme celles des mexicaines (Hondagneu-Sotelo, 1997), ou celles des philippines (Parreñas, 2005). Des études concernant

6 - Informations exposées lors du salon agricole organisé par la ville de Cartaya en février 2010.

7 - Le remaniement du code de la famille marocaine la Moudawana permet aux femmes de voyager sans l'autorisation de leur mari.

des migrations plus récentes telles celles des Roumaines, des Polonaises, viennent aujourd'hui compléter cette littérature avec la même question sensible autour des effets des absences des mères sur les enfants (Urbańska, 2009). Bien que la migration des Marocaines relevant des contrats en origine soit un phénomène très récent, et de surcroît de courte durée, on peut tout de même observer des effets sur les familles.

Le nouveau système des mobilités spatiales des ouvrières lié à la migration circulaire a des conséquences sur l'organisation des relations familiales, sur la nature des relations des ouvrières à celle-ci et sur les différents rôles adoptés par les femmes. La famille est dès le départ concernée par le projet migratoire car elle fonde le cadre dans lequel se construit le projet. Le projet est alors collectif, il n'est pas le fait de la seule volonté des femmes. La famille, dès la constitution du dossier pour le recrutement, se prépare au départ de la parente. D'après les récits obtenus, les membres de la famille ont conscience des changements qui vont s'opérer le temps du séjour en Espagne de leur parente. L'obtention d'un contrat de travail temporaire en Espagne projette les futures ouvrières dans un nouveau cadre de relations familiales le temps du séjour. Pour les enquêtées, la question centrale repose sur le transfert de la charge qu'elles accomplissent au quotidien, en particulier le soin des enfants, des parents âgés et malades, et les tâches domestiques.

Le projet est d'autant plus collectif qu'il est accueilli positivement. Selon les ouvrières rencontrées, leur famille n'a pas fait obstacle à leur projet. Au contraire, car un contrat de travail en Europe est une aubaine, en raison des rentrées d'argent plus importantes qu'il suppose. Le salaire de 37 euros par jour gagné par les ouvriers agricoles de Huelva représente une ressource non négligeable comparé au salaire local marocain où une journée de travail dans le domaine agricole permet d'obtenir 55 dirhams (5 euros) par jour. La perspective d'un travail en Europe est alors vue comme une opportunité qu'il faut absolument saisir. On le mesure aisément au nombre de candidates qui postulent par milliers dans tout le Maroc. Malgré l'accueil positif de la nouvelle d'un contrat en Europe, certaines femmes évoquent tout de même la nécessité d'obtenir l'assentiment des membres de la famille, et en particulier de l'époux. L'aval de celui-ci permettrait de se prémunir de futurs reproches. La liberté de circulation peut provoquer des problèmes au sein du couple. Les conflits seraient générés par une menace sur l'ordre genré découlant du rôle économique majeur pour la femme migrante obtenant un statut de *breadwinner*. Cela peut provoquer des conflits avec le conjoint, non sans ambivalence de la part de ce dernier. Certains époux, tout en acceptant les bénéfices matériels de cette migration, vivent

l'expérience migratoire de leur épouse comme une déqualification de leur rôle, de leur statut. Ainsi, cette ouvrière originaire de Nador, âgée de 32 ans évoque les menaces répétitives de son mari au téléphone lors de son séjour en Espagne, et les colères qu'elle doit affronter à son retour. Selon elle, le comportement de son mari n'est pas nouveau, elle explique « *il est comme ça... il change d'humeur, je ne sais jamais comment je vais le trouver* ». Cette ouvrière envisage de demander le divorce. Les migrations des épouses menaceraient selon certains auteurs comme Françoise Bloch et Adelina Miranda la hiérarchie des genres : « *Dans de nombreuses situations, on observe surtout une inversion du genre provoquée par la migration : ces femmes deviennent un soutien familial - prérogative généralement masculine et envoient de l'argent pour subvenir aux besoins de leur famille «élargie» restée au pays* » (Bloch, Miranda, 2010, p. 102). Ce type de tensions qui apparaît au sein du couple n'est pas propre aux situations de migrations internationales. Il peut se produire dans tous les contextes où l'accès à l'argent et à des statuts plus valorisants pour les femmes fait vaciller l'ordre genré. C'est le cas au Cameroun, en pays Bamiléké étudié par Hélène Guétat-Bernard, où « *la baisse du niveau de revenus des hommes et de manière concomitante l'augmentation relative de celui des femmes créent des tensions dans les rapports de genre, des brouillages identitaires...* » (2008, p. 343). Quelle que soit la source de ces mutations, l'autonomie des femmes se fait souvent dans un continuum avec les rôles de genre traditionnel (Morokvasic 2010, p. 106) ou dans un maintien en apparence de ceux-ci (Guétat-Bernard, 2008, p. 347).

Dans notre étude, on a pu observer comment ces changements sont anticipés par les femmes qui évoquent une sorte de négociations intra-familiales, en particulier avec le conjoint. Il est important de préciser que les postulantes se voient dans l'obligation de présenter une autorisation signée par le mari pour pouvoir partir. Ce qui provoque les critiques des féministes marocaines, qui estiment que cela est rétrograde d'autant que le nouveau code de la famille permet aux femmes de s'en affranchir⁷ (Aït Ben Lmadani, 2010). Les responsables de l'Agence nationale de l'emploi et des compétences justifient cela comme un moyen de faire prendre conscience au mari que quelqu'un de la famille devra prendre en charge les enfants (González Enríquez, Reynés Ramón, 2011). En l'absence de mari, les femmes font part de leur projet au père et frères et sollicitent leur assentiment. C'est le cas d'une jeune femme veuve, mère de deux enfants de 3 et 6 ans, originaire de la région d'Agadir. Après avoir pris des informations auprès d'une voisine qui avait fait une saison dans la province de Huelva, la jeune femme qui vit chez ses parents en parle à son père qui lui donne son accord. Un autre cas plus frappant est

celui d'une autre jeune femme orpheline, qui a la charge de ses trois jeunes frères (elle été recrutée en 2005 avant l'imposition du recrutement privilégié des mères de famille) qui se tourne vers le compagnon de sa tante. C'est le seul homme de la famille qu'elle estime le plus proche d'elle. Il joue un rôle de substitut de père malgré la nature des relations socialement peu acceptées, qui le lient à sa tante. Elle estime que son avis d'homme âgé d'une cinquantaine d'années est essentiel à la conduite de son projet. La demande d'autorisation de migrer pour les femmes constitue aussi une manière d'anticiper les problèmes qui peuvent se présenter, et de s'assurer un futur soutien. Ainsi, cette migrante s'estime chanceuse d'avoir l'assentiment de son mari, car durant son séjour en Espagne sa belle famille cherche à provoquer des conflits entre elle et son conjoint en remettant en cause son travail en Espagne.

Parmi les problèmes qui viennent affecter les relations, les soupçons de mauvaise conduite liés aux rumeurs qui circulent sur les migrantes. Tout en suscitant l'envie, les migrantes sont objet d'une mauvaise réputation. Sur le plan social, la migration des ouvrières marocaines ne se fait pas sans heurts et s'accompagne d'une certaine déconsidération morale. En plus d'être considérée comme un projet préjudiciable aux enfants, l'absence des femmes est chargée d'opprobre social car elle conduirait les femmes à la prostitution. Au Maroc, comme au sein de la communauté marocaine de la ville de Cartaya, la migration des marocaines est évoquée à travers « *le prisme de la prostitution* » (Pheterson, 2001). Les entretiens menés à Cartaya permettent de prendre la mesure des représentations des ouvrières comme celles qui volent le travail des hommes et qui déshonorent le pays et les musulmans. Une des critiques porte sur les tenues vestimentaires des ouvrières qui auraient troqué leur djellaba contre des jeans. La mauvaise réputation des ouvrières marocaines, suscite une « panique morale » (Cohen, 1972) dans la ville de Cartaya et plus largement dans la province de Huelva. Cette focalisation sur l'honneur perdue des ouvrières s'est traduit en 2010 par une initiative des résidents marocains d'interpeller les services de l'immigration de la municipalité de Cartaya, afin qu'elles mettent fin à cette migration. Au Maroc, un des responsables de l'Anapec reconnaît que la première critique formulée par l'opinion publique est cette accusation de prostitution. Le stigmate de la prostitution qui s'applique aux migrantes marque l'expérience de toute migrante de quelque culture que ce soit (Pheterson, 2001). S'il est rare que les accusations leur soient faites de manière ouverte et frontale, les ouvrières marocaines n'ignorent pas ce mépris dont elles sont l'objet, et qui impacte les relations à leur famille. Cette mauvaise réputation engendre une tension dans les rapports, un contrôle de la part des familles, des époux sur les femmes qui se

traduit par des appels téléphoniques réguliers, des renseignements pris auprès d'autres marocaines et marocaines originaires du même village. Cette déconsidération cohabite de manière ambivalente avec la valorisation de la part des familles du travail en Europe, emblème de l'Eldorado.

Pour contrecarrer les effets de ces rumeurs négatives sur leur compte, les femmes tentent de prouver qu'elles sont de bonnes émigrantes, notamment en montrant les gains de cette migration à travers l'amélioration de l'habitat, la construction d'un logement ou encore les présents faits à la famille. Aussi, pour les ouvrières qui sont renvoyées par leurs employeurs, ou pour celles qui n'ont pas de rentrées d'argent durant leur séjour - les jours non-travaillés n'étant pas payés - il est difficile de combattre ces soupçons du déshonneur. Une des ouvrières interviewées explique comment l'investissement dans l'agrandissement de la maison familiale est la meilleure manière de battre en brèche toutes les allusions sur son manque de moralité.

La maternité à distance représente un autre domaine où se posent aux migrantes des difficultés d'ordre moral. Pour les ouvrières rencontrées, la question des enfants est sensible. Les migrantes ne déclarent pas spontanément et aisément souffrir du manque de leurs enfants. Lors d'un entretien avec deux migrantes marocaines, l'une d'entre elles évoque cette souffrance, non sans dérision : « *Hier soir, c'était à mon tour de pleurer, toi c'était la veille en regardant les photos, chacune son tour* ». Les appels téléphoniques passés régulièrement leur permettent de continuer à exercer leur rôle de mère. Les cadeaux achetés durant le séjour aux enfants constituent aussi des réconforts pour les migrantes. La séparation devient douloureuse lorsque le contrat est prolongé, ce qui constitue pour les ouvrières une bonne nouvelle sur le plan pécunier, mais une souffrance de ne pas revoir leurs enfants. Ce qui est le cas lorsque les ouvrières enchaînent, sans qu'on les ait prévenues, période de plantation et récolte des fruits, soit une absence entre 8 et 9 mois. Malgré toutes ces difficultés, les ouvrières ont la certitude d'être de bonnes mères malgré la distance. Un dilemme moral se pose néanmoins lorsqu'il s'agit pour elles de prendre le risque de rester illégalement sur le territoire espagnol. Elles sont tentées de ne pas respecter l'engagement du retour car elles craignent de ne pas voir leur contrat reconduit. Nous avons rencontré un grand nombre de migrantes qui, dans le contexte de la baisse du nombre des contrats en origine avec le Maroc - passant de 17 000 en 2009 à 4 500 en 2010⁸, se posent la question de leur entrée dans la clandestinité résumée par le terme arabe *hrgue*, (« brûler » la frontière). Il faut, par ailleurs, souligner que certaines vivent une pression de leur famille qui les pousse à rester en Espagne. Les migrantes rencontrées se représentent cette possibi-

8 - Chiffres donnés par un médiateur de la mairie de Cartaya lors d'un entretien le 27 mai 2010.

lité comme le meilleur moyen de garantir un avenir à leurs enfants ou à leurs proches. Elles savent toutefois que la situation d'illégalité leur interdirait de revoir leurs enfants pendant de nombreuses années avant d'obtenir un titre de séjour. Cette perspective est imaginée comme une grande souffrance qu'elles infligeraient aux enfants et à elles-mêmes. De leur point de vue, la question est de savoir quelle est la solution qui assurerait à leurs enfants un avenir. Faut-il prendre soin d'eux dans une relation de proximité mais dans la précarité ou à distance en leur assurant une meilleure vie matérielle ? Cette préoccupation d'ordre affectif est tout aussi cruciale pour les hommes, mais les travaux sur ce thème dans le champ des migrations sont rares (Rosas, 2011 ; Sanchez Plata, 2008). La féminisation des flux migratoires, objet d'un intérêt croissant dans le champ de la recherche, pourrait permettre de faire de la dimension morale une dimension cruciale de toute expérience migratoire.

CONCLUSION

Le système des migrations circulaires entre le Maroc et l'Espagne instrumentalise la relation de soin, la dépendance aux proches opposant les femmes et les hommes, projetant les premières du côté d'une morale de responsabilité dans la prise en charge d'autrui et les seconds dans l'intérêt personnel, dans l'indépendance. La relation de soin telle qu'elle est utilisée par le système de migrations circulaires des ouvrières marocaines permet de dessiner une ligne de partage entre les bonnes migrantes moralement responsables de leur famille, et les autres qui perdraient cette qualité car elles choisiraient de ne pas retourner auprès des leurs. Le fonctionnement des contrats en origine permet de comprendre les représentations en termes de genre qui placent les ouvrières marocaines du côté de la dépendance et de la vulnérabilité et donc justifieraient un encadrement serré. Ces stéréotypes alimentent le système de management des ouvrières agricoles, une gestion de type paternaliste. Malgré ces contraintes, les migrantes composent avec leurs charges familiales, en gérant des relations familiales partagées entre ici et là bas, le temps du séjour. L'émergence de ce qui s'apparente à une famille transnationale nécessite malgré tout des négociations, des ajustements entre les différents contextes, et suppose aux femmes de faire face à un certain nombre de difficultés qui leur permettent d'assumer différents rôles, conciliant celui de *breadwinner* et de mère à distance. La gestion des relations familiales se combine de manière étroite à une stratégie migratoire pensée et mise au point par les ouvrières et au sein de laquelle le *care* joue un rôle déterminant.

BIBLIOGRAPHIE

- AIT BEN LMADANI F., 2010, *Migrations féminines marocaines, Pour un regard genré*, en ligne : http://codesria.org/IMG/pdf/Fatima_Ait_Ben_Lmadani.pdf
- BLOCH F., MIRANDA A., 2010, Mobilités internationales : mondialisation du *care* et marché du sexe (introduction), in FALQUET J. et al. (dir.), *Le sexe de la mondialisation, Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Ed. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 101-104.
- CASTLES S., 2006, Guestworkers in Europe; A Resurrection?, *International Migration Review*, vol. 40, n°4, p. 741-766.
- COHEN S., 1972, *Folk devils and moral panic: the creation of mods and rockers*, Oxford, Martin Robertson.
- DEVI S. U., WIDDING ISAKSEN L., HOCHSCHILD A., 2003, La crise mondiale du *care* : point de vue de la mère et de l'enfant, in FALQUET J. et al. (dir.), *Le sexe de la mondialisation, Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Ed. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 122-135.
- DOMINGUES J., MARQUEZ M., DELGADO J., 2009, Temporary contracts in origin as policy to control immigration in Spain: "the Huelva model", *Cahiers de l'Urmis*, n°12, <http://urmis.revues.org>.
- FALQUET, J., 2010, L'Etat néolibéral et les femmes, le cas du bon élève mexicain, in FALQUET J. et al. (dir.), *Le sexe de la mondialisation, Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Ed. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 229-242.
- FITZGERALD S. (dir), 2011, Introduction, in *Regulating the international Movement of women, From protection to Control*, New York, Routledge, p. 1-7.
- GONZÁLEZ ENRÍQUEZ C., REYNÉS RAMÓN M., 2011, Circular migration between Spain and morocco: something more than agricultural work? *Metoikos project*, European University Institute, Italie, <http://www.eui.eu/Projects/METOIKOS/Documents/CaseStudies/METOIKOScasestudySpainMorocco.pdf>
- GUETAT-BERNARD H., 2008, Cultures du café et dynamiques des rapports de genre en pays Bamiléké au Cameroun : effets de similitude avec la situation kikuyu au Kenya, *Cahiers d'Outremer*, n° 243, Vol LXI, p. 339-354.

HONDAGNEU-SOTELO P., 1997, "I'm here, but I'm there": The Meanings of Latina Transnational Motherhood, *Gender & Society*, October, 11, p. 548-571.

ITO R., 2010, Immigration et travail de *care* dans une société vieillissante : le cas du Japon », in FALQUET J. *et al.* (dir.), *Le sexe de la mondialisation, Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Ed. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques p. 137-150.

JALDÓN, J. A., 2009, Modelo cartaza de migración circular: su definición conceptual y estratégica. Fórmula de codesarrollo idónea para fomentar flujos migratorios legales, complementar el control de frontera, in GORDO MÁRQUEZ M., FELICIDADES GARCÍA J. (dir.), *Explorando los contratos en origen en los campos españoles*, <http://www.uhu.es/idl/js/tiny>.

JALDÓN J. A., 2005, Modelo Cartaya temporeros-inmigrantes Gestión Ética de la Inmigración Laboral Temporal y Estable, *Encuentro Habitat Rural Los nuevos pobladores y el desarrollo rural: gestión ética de la inmigración laboral*, <http://www.habitat rural.org/pdf/>

MARAÑÓN-ABREU R., GUALDA CABALLERO E., VALERDI R., 2011, *The Dynamics of Circular Migration in Southern Europe: An Example of Social Innovation*, ESD Working Paper Series, ESD-WP-2011-01 January, <http://esd.mit.edu/wps/2011/esd-wp-2011-01.pdf>.

MARTIN P., 2008, Temporary Worker Programs: US and Global Experiences, http://canada.metropolis.net/policypriority/migration_seminar/PhilipMartinsPaper_e.pdf

MERLA L., The exchange of care between migrant living in Australia and Belgium and their parents living in El Salvador: a comparative analysis, ESF Exploratory Workshop "Transnational lives, Mobility and Gender", 20-21 May – ICS, Lisbon, Portugal Draft paper, <http://www.tlnetwork.ics.ul.pt/textos/>

MORENO NIETO, J., 2009, Los contratos en origen de temporada: mujeres marroquíes en la agricultura onubense, *Revista de Estudios Internacionales Mediterráneos REIM*, n°7, 2009, <http://www.uam.es/otroscentros/TEIM/Revista>, consulté le 04/11/10

MOROKVASIC M., 2010, Le genre est au cœur des migrations, in FALQUET J. *et al.* (dir.), *Le sexe de la mondialisation, Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Ed. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 105-112.

MOZERE L., 2005, Domestiques philippines entrepreneures d'elles-mêmes sur un marché mondial de la domesticité, *Le Portique*, Archives des Carnets du Genre, Carnet 1, mis en ligne le 10 novembre 2005. URL : <http://leportique.revues.org/index711.html>

PARREÑAS R. S., 2005, *Children of global migration: transnational families and gendered woes*, Stanford University Press, 224 p.

PHETERSON G., 2001, *Le prisme de la prostitution*, Paris, L'Harmattan, 216 p.

PLEWA P., 2009, *Administration seasonal foreign worker admissions to Huelva's strawberry agriculture*, Preliminary draft of the presentation for the "immigration reform: Implications for farmers, farm workers and communities, Washington.

REDONDO D., 2009, Les contrats en origine dans la production intensive des fraises à Huelva, *Études Rurales*, n°182, p. 169-184.

ROSAS A. E., 2011, Breaking the Silence: Mexican Children and Women's Confrontation of Bracero Family Separation, *Gender & History*, Volume 23, Issue 2, August, p. 382-400.

SANCHEZ PLATA, F., 2008, *Les couples de la Vallée de Solis (Mexique) et la migration masculine vers les Etats-Unis : lecture genrée des aspects affectifs et économiques*, Thèse de géographie, Université de Toulouse Le Mirail.

SASSEN S., 2000, Women's burden: Counter-geographies of globalization and the feminization of survival, *Journal of International Affairs*, 53, p. 504-524.

TRONTO J., 2005, Au-delà d'une différence de genre, vers une éthique du *care*, in PAPERMAN P., LAUGIER S. (dir.), *Le souci des autres, Ethique et politique du care*, Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, p. 26-49.

URBAŃSKA S., 2009, Mothers of the Nation as a Target of Public "Therapy" – *Transnational Parenting and Moral Panic in Poland*, Mai 9, 2009, http://www.transnarodowosc.agh.edu.pl/abstrakt/abstrakt_Urbanska.pdf.

ZENEIDI D., 2011, De l'usage de la sexualité dans le management de la migration de travail, *L'Espace Politique*, 13 | 1, <http://espacepolitique.revues.org/index1858.html>.

Adresse de l'auteur

ADES UMR 5185 - Maison des Suds
12, esplanade des Antilles -
33607 PESSAC CEDEX
Fax : 05 56 84 68 55

djemila.zeneidi@ades.cnrs.fr

Gabriel TATI

Department of Statistics and
Population Studies, University of
the Western Cape

Matrimony relations and business in a fishing migrant community (periphery of Pointe-Noire, Congo -Brazzaville)

KEY WORDS

entrepreneurial female migration, informal economy, fish smoking, coastal fishery, intra-household relations, Pointe Noire city.

MOTS CLÉS

Entrepreneuriat féminin, migration, pêche côtière, fumage de poisson, rapports de genre au sein du ménage, Pointe-Noire, Congo-Brazzaville.

ABSTRACT

This paper examines the entrepreneurial activities of female migrants in the informal artisanal fishing sector along the coastal line of Congo-Brazzaville. It shows the extent to which these women have achieved an insertion into a market niche, fish smoking, which builds on the livelihoods of co-ethnic migrant fishermen. Women rely on the fish supplied by male migrants including their husbands to run their fish smoking activities. In return, they re-invest part of the proceeds in their husbands' fishing business. This interdependency of livelihoods reflects a reconstruction of gender-relations within the household which links matrimony to migration as an asset-accumulation strategy. The observed patterns in enterprising amply support the view that vulnerable households are capable of mobilising additional labour – in this case women's labour – in order to diversify their sources of income. The paper also demonstrates how inter-spouses partnering generate cohesion within the household and provides a mechanism for pooling income and other resources and for sharing business risks. In this regard, the household can be perceived as safety net and migration is indeed a strategy through which assets are accumulated in the host society. Little evidence has however come from the paper to suggest an effective emancipation and social autonomy on the side of the entrepreneurial woman. The relations of subordination seem to prevail, although less intense than before.

RÉSUMÉ

L'article porte sur les femmes entrepreneures dans le secteur informel de la pêche côtière au Congo-Brazzaville. Il s'agit de femmes migrantes vivant au sein d'une communauté de pêcheurs installée dans la périphérie rurale de la ville de Pointe-Noire. Les observations menées à partir d'une collecte qualitative suivie montrent dans quelle mesure ces femmes ont réussi à s'insérer dans un créneau de marché qui s'articule autour des activités de pêche impliquant des hommes migrants de même origine ethnique. Les femmes migrantes s'approvisionnent en poisson frais auprès de ces migrants, dont leurs époux font partie, pour mener à bien leurs entreprises de fumage de poisson et y faire fortune. En retour, elles investissent une partie ou la totalité des recettes dans l'entreprise de pêche de leurs maris. Cette interdépendance des moyens d'existence reflète dans une large mesure une reconstruction des rapports de genre qui lie le mariage ou la formation des unions à la migration des hommes et des femmes, lorsque cette dernière est considérée comme un moyen d'accumulation des ressources. Les formes d'échanges observées entre époux dans l'entrepreneuriat au sein de ces ménages de migrants, dont la plupart sont en situation de vulnérabilité, confirment que ces ménages sont capables de mobiliser les ressources dont ils disposent, notamment la force de travail supplémentaire (en l'occurrence, des femmes) pour diversifier leurs sources de revenus. L'article démontre aussi de quelle manière ce partenariat entre époux contribue à une certaine cohésion au sein du ménage et constitue un moyen pour mettre en commun les capitaux puis partager les risques auxquels fait face leur entreprise. De cette manière, le ménage peut être considéré comme un gage de sécurité et la migration comme une stratégie à travers laquelle certains biens, monétaires notamment, sont acquis. Cette étude ne fournit cependant pas la preuve que ce partenariat homme-femme produit effectivement une émancipation et un changement de statut social des femmes entrepreneures. Les rapports de subordination prévalent, même s'ils semblent moins intenses que ceux que l'on pourrait observer en l'absence de ces stratégies.

This paper examines the entrepreneurial activities of female migrants in the rural periphery of the city of Pointe-Noire, located in the coastal zone of Congo-Brazzaville. More specifically, it interrogates the extent to which migrating to a foreign destination opens up some opportunities to women of inserting into a market niche in the informal sector of the host country. Entrepreneurship among African women is not a novelty. Nor is the participation of women in migration. Indeed, from the numerous studies conducted on the female migration in developing countries, it emerges a consensus that women are as mobile as men (United Nations, 1993; Adepoju, 2008; Preston-White *et al.*, 2006). In the same vein, female-owned trading businesses in the local economies have always been present in the portfolio of as-

sets for livelihoods of many African families. This is visible through the predominance of women in most market places of African cities where goods are transacted (Brown, 1995).

There is however little conceptual and empirical insights in the field of migration and development about the experiences of female migrants with entrepreneurship beyond national borders. The point made by Pinglé (2008) is given credence here when she argues that literature on the relationship between migration and entrepreneurship tends to focus on male migrants and neglects female experiences. More specifically, this paper addresses a few gaps in the literature by investigating ways in which female migrants establish enterprises abroad, set up ventures with co-ethnic

members in specific activities. It also looks at the characteristics of enterprises they create and the transactions organized (or outcomes exchanged) in their entrepreneurial activities in partnership. These are less researched and documented migratory issues. Equally, the extent to which they resort to social support outside the domestic space is central to the investigation. Placing the analytical focus on the artisanal fishing industry, the following questions are therefore addressed: to what extent the structure of opportunities at destination creates the conditions for enterprising among female migrants in a lucrative market of the informal sector? What are the linkages of female migrant entrepreneurship with the economic activities undertaken by their husbands? To what strata of social networks migrant women prominently resort to in establishing and running business? What effect does entrepreneurship produce in the emancipation of women and reconfiguration of gender relations at the household level? To answer these questions and capture the nature of entrepreneurial activities and trajectories, a case study of migration experiences of women in Congo-Brazzaville is proposed here. In addition to this introduction, there are six more sections in the paper. The second proposes a guiding theoretical framework outlined with a special focus on the role of social networks in gender variations of entrepreneurial activities. Data and methods are presented in the third section. The fourth section provides a migratory background to entrepreneurial female migration to highlight its connections with the sexual division of labour. The fifth section examines the patterns of organization among migrant women by looking ways in which they negotiate enterprising with their family responsibilities. The sixth section looks at the position of women in the matrimonial relations at the household level. The last section proposes a discussion on the extent to which enterprising generates changes in their subordination to men. Theoretical frameworkThe methodological perspective used in this study is both exploratory and interpretive making use of in-depth interviews carried out conjointly with sited observations of daily activities. It is important to recognize the absence in the literature of any specific theory about migrant entrepreneurship applicable to female migrants within the context of Africa. The same can be said about the general considerations on immigrant entrepreneurs in the broader context, which do not explicitly distinguish female from male entrepreneurs. However one can still borrow, on the one hand, from the general literature on female entrepreneurship, irrespective of migration status, and, on the other, from that of entrepreneurship among migrants of the same origin to derive some combined elements of theory construction to understand the trajectories in female migrant entrepreneurship and its associated effects on women involved. The effort required

in this theoretical exercise results in this section being more detailed for the sake of argument construction. Theories of interest here are those built around social capital, networks and migrant entrepreneurial activity (Light and Parminder, 1993; Massey *et al.*, 1999; Castells and Miller 2003), which share many common arguments. A point to start from is the recognition of male-female differences in enterprising though the empirical evidence to come will not systematically compare men to women. Inasmuch as strong similarities can be drawn between the two sexes, it is also admitted that in many aspects female entrepreneurs display motivations, levels of skills in management and professional trajectories that are markedly different from those of their male counterparts (Hisrich and Gudida, 1986). Their decision to establish business is strongly driven by the desire to achieve personal autonomy and emancipation in order to escape from precarious economic activity exacerbated by all types of gender-based discrimination. The start up capital too is an element of differentiation. According to Carsrud and Olm (1986), entrepreneurial women heavily rely on their social networks to acquire the necessary capital rather from formal institutions. This acquisition often comes with hurdles though the same can be said for men. From a professional point of view, women tend to venture in those activities strongly linked to petty trade and personal services for which the requirement in assets and human development falls low and previous experience is not demanded. In fact, the literature tends to depict businesses owned by women of much smaller size and lower return achievers (Minniti and Naidi, 2010). Contrary to men, women are seen to be less prone to risk taking and opportunity perception (Minniti and Naidi, 2010). It is perhaps because of these characteristics that businesses owned by women tend to operate in the informal sector where women are faced with more than ever opportunities in that sector. Interestingly, Hisrich and Gudida (1986) look at this as a female advantage, arguing that the creation of business grows faster among women than among men because of the wider range of opportunities in the informal sector. According to the same authors, social networks play a different role along the gender lines. Contrary to men, female entrepreneurs draw their support group for start capital in a certain order: first is the husband, second are relatives and close friends and third are business partners. Finally it is also noted that women heavily rely on different layers of other sources to obtain support and information such as professional associations and women groups.

Referring to network migration theory, scholars view entrepreneurship as one of the major channels through which many of the more successful migrant groups achieve economic advancement and social mobility (Razin, 1993). Entrepreneurs

as innovators and risk takers play a critical role in creating jobs for other people, providing services and creating new products for the market through a combination of old or new material (Dana and Moris, 2009). Aspects which play a critical role in this achievement include ethnicity, class resources, cultural practices in business management, characteristics of the host country, and specificity of the location to name but a few (Light and Rosenstein, 1989). The dynamics of interaction of the locations of origin and destination with migrants also influences entrepreneurial behaviour. A study conducted by Vinogradov and Gabelko (2008) in reference to Russia suggests that female immigrants (as compared to non-migrant females) are more likely to demonstrate intentions to start a business, in addition to possessing relatively large amount of specific human capital, social capital and self-confidence relevant for entrepreneurship. These authors define specific human capital in terms of know-how acquired outside formal mechanisms of training. Human capital may be either general in terms of year of education or specific in terms of its applicability to a specific sector (Bosma and Thurik, 2004). In the case of female entrepreneurship, the amount of specific human capital is especially important (Vinogradov and Gabelko, 2008). The importance of knowing other entrepreneurs has been emphasized in the taking of a decision to start a business in the place of destination (Arenius and Minniti, 2005). Those lacking social networks cannot afford to migrate and are the least likely to leave the country. Those with a certain social capital can more easily integrate the opportunity structure in the destination place.

The African urban context is conducive for entrepreneurship within the migrant community in the informal sector, as is the case in other cities of the South (see for example the study of Florez (2006) on Latin America). Brown (1995) cites ILO reports which indicate that African women make up at least half of the total numbers of traders involved in the informal sector as entrepreneurs. As the employment crisis affecting the labour markets of most African countries deepens, so is the difficulty of finding a job in the mainstream economy (Adepoju, 2008). Self-employment is often the sole option available to migrants in search of employment. Because of its attractiveness to migrants that heavily rely on family and ethnic ties, such a small business environment contributes mostly to the formation of migrant entrepreneurial enclaves. Sites where migrants have clustered facilitate entrepreneurial activities for large number of male and female migrants who otherwise lacked formal qualifications to enter the mainstream economy (Dana and Moris, 2009). Moreover, competition is hard due to the general lack of employment opportunities for locals as well. In general, migrant entrepreneurs in the

informal urban economy often resort to their personal relations, of which kinship is central, to establish business within or outside community of belonging. The role of social networks has been centralized in the theories focusing on inter-group variations in entrepreneurial activities (Light and Parminder, 1993). In the formation of what Razin (1993) calls "*enclaves of entrepreneurial activity*", the preservation of ethnic or community ties is a unifying feature driven by family ties, trust relations, language, and culture. Migrants' entrepreneurial activity enclaves can be regarded as a web of informal networks which serve as channels for recruiting labourers, gathering information, transmitting skills needed in the insertion into a particular market niche (Razin, 1993). It is indeed in this caveat that these enclaves give rise to informal institutions based on ethnic or community of origin of migrants. Razin argues that such institutions relate female and male migrants within entrepreneurial-shared practices. For example, recently arrived migrants acquire entrepreneurial skills by working under the mentorship or the guidance of a senior migrant in the business. The husband may as well play such a role by motivating and supporting his spouse to venture in this business.

From the theoretical considerations above, three analytical directions of interest for this paper arise. The first direction is that of niches in which women migrants insert to set up enterprises in the destination economy. The second direction is the extent to which their entrepreneurial trajectories build on the existing migrant economy established by their male counterparts in the host country. Finally, the third direction points to the effect of their entrepreneurial activities on intra-household relations in terms of decision-making or oneself emancipation. The last mentioned direction deserves further attention in this section. From the numerous studies produced on female migration, it is difficult to establish the extent to which mobility contributes to the emancipation or subordination of women migrants irrespective of their participation in the labour market. The least one can say is that there are mixed consequences - positive and negative - of female migration for the women involved and their families (Rodenberg, 1993). For example, with improved access to resources, female migrants in many migrant enclaves of Asia have been able to acquire greater power and status (Strauch, 1984). Such an induced social mobility may cause strains and conflicts within the household, but it also gives women a greater sense of their own worth and a stronger basis for self-esteem. Married women particularly may see their status enhanced. Rodlan (1988) in her study of married women migrants in Mexico City points out that earnings derived from their economic activity allow women to avoid conflict with their spouses by reducing the

frequency with which they had to ask for money or argue about expenditures. Access to an independent income, irrespective of the amount, restores women's self-image and self-esteem. In fact, despite all the drawbacks of migration, living away from home is generally viewed by women themselves as "liberating", providing a degree of freedom and independence not always possible at home. Hugo (cited in United Nations, 1993) too makes the point that by becoming wage or income earners, such a change is likely to enhance the independence of women and to strengthen their role in decision-making within the family. The case study included in this paper explores the possibility of this enhancement. However, this view expressed by Hugo was long before called into question by Lu (1984) who cautioned that the degree of power held by the woman in the family is positively correlated with the level of her income as a proportion of total family income. In her study of couple migrants in Taiwan this author shows the persistence of gender inequalities and the power of the husband within the family (Lu, 1984). The author observed that regardless of whether migrant wives participate in the workforce, whatever their employment status, type of occupation, location of work or level of income, there were no significant differences in their power within the family or in the roles that they play. Lu also notes that working migrant women were not purposefully using their economic contribution to modify family structure or relations. Therefore it is not always the case that the wife's independent access to a cash income is related to her position of power in the household. Rodenburg (1993) argues that possible redefinitions of the roles of wives and husbands in household management also depend upon the characteristics of women's work. The prevailing gender hierarchies or asymmetries in migrant households may be reinforced for certain types of work (as pointed out by Roldan (1988) in the case of domestic service in Mexico City). Changes may be brought about by necessity but the traditional family ideal persists. Far from being representative of the myriad of female entrepreneurial activities, the case study is intentionally selected to illustrate contrasting yet complementary forms of enterprising ventures. West African women are participants in networks linking migrants with specific entrepreneurial skills in artisanal fisheries and business practices. These networks are relatively strong and enduring because of their capacity to generate and mobilize transnational and within-community resources from various sources. As is reported later, in this community of migrants, women's practices around fish smoking are directly linked to their husbands' fishing activities. As Dana and Moris (2009) put it, such a gender-based partnering may allow women to create ventures that are tied to the ethnic networks or enclave, and to a motivation to serve the ethnic community.

Within the larger context of the host economy, the role of the informal economy appears to be of an especially salient consideration as evidenced in the section to follow. Most workers entering this sector include migrants from other countries who are unable to find employment in the informal sector. They are motivated by the search of income for survival, relying on their own indigenous resources to create work. These income-generating activities involve as many members of the household as possible, including women and children. It is well documented that the informal sector provides a milieu that generates specific human capital by facilitating apprenticeship at low costs, which subsequently promotes endogenous appropriate technologies and make use of local resources. The lack of financial capital, seen as a major constraint on informal activities, can be overcome by resorting to social capital. Women migrants often represent the bulk of informal sector labour supply. Informal micro-enterprises run by these women require little or no start-up capital. Brown comments that most of the informal sector producers in Africa are women who make use of the informal economy to get access to money denied to them by their husbands. The case study presented in this paper explores these three theoretical directions. First a presentation is made of the context, data and methods that guided the empirical observations.

Context, data and methods This section of the paper presents some relevant details on the setting of the case study and the methods structuring the analytical framework. The community has settled in the rural periphery adjacent to the coastal city of Pointe-Noire, the second major urban centre to the national capital Brazzaville. Population wise, this is a fast growing city with a booming oil industry. It also attracts massive inflows of migrants from various origins, especially from West Africa. Like many other economic capital cities in Africa, a large number of foreign entrants to the labour force either create their own employment or work for small family-owned enterprises. The city offers numerous income-generating opportunities to migrant entrepreneurs in fisheries, petty trade, retailing and services to name a few. The fishing community particularly settled in the coastal vicinity of the city not only for its proximity to the vast market of consumers found in Pointe-Noire, but also because of its appropriate environment for both informal fisheries and housing building. The fisheries examined in this article display all the characteristic of small-scale production activities operating in the informal sector. The response of the public authority to the growth of the fishing industry has tended to shift from incorporation, regulation to *laissez-faire* as documented elsewhere (Tati, 2006).

The empirical observations reported in this ar-

ticle draw from a study conducted within the framework of a multinational working group on land in the struggles for citizenship in Africa. The objective of the study carried out in Pointe-Noire was to establish the different ways the fishing community of migrant fishermen from West Africa (Benin and Togo) has over the years negotiated the occupancy of the space for both housing and income-generating activities from artisanal fishing in the coastal area of Congo-Brazzaville. The research covered as well women and gender roles in production activities within that community. The investigator visited several times the location where migrants have settled. Qualitative methods of data collection were used through in-depth interviews and site observations of informal enterprise owners among African migrants of both sexes during the period 2003-2006. It must also be indicated that follow-up data were gathered in January 2010 to take consideration of recent developments in the settlement. The specific details regarding the methods used in collecting information from the fishing canoes are given elsewhere (Tati, 2006). This article focuses on the inter-spouse transactional patterns in enterprising, a dimension not previously reported on. During the fieldworks, 255 home-based female entrepreneurs were visited to conduct the site observations and 20 married women were randomly selected to conduct in-depth interviews. Most women involved in fish smoking are married to fishermen. Unmarried women are family workers. The qualitative data collection methods were used to ground the insights in the practices and experiences of these female migrants with enterprising and matrimony. By doing so, it was possible to examine the range of changes brought by enterprising in the matrimonial relations from the point of view of power asymmetries within the gender relations as well as within the migrant community at large. From in-depth interviews of women, the investigator gathered information on the process they followed in learning the practice of fish smoking, the sourcing of fish, the diversification of income-generating activities, the relations with their husband and their participation in community-based activities. During these interviews, women were also invited to narrate the benefits derived from their activities both for their household welfare and personal emancipation. The leading questions were open-ended (unstructured) and the responses were manually recorded. To supplement the community survey, secondary quantitative data were also used. It must be mentioned here the difficulty the investigator encountered in accessing quantified information during the fieldworks. For example, apart of a very few informants, women interviewed were reluctant to reveal details on financial transactions with their husband. Statistics on fish loaded are either very unreliable or non-existent. This is mainly due to the fact that all the fishermen, including their

spouses, operate informally.

Migratory background to the development of female-owned enterprises in the artisanal fishery Since the early 1960s, African immigrant entrepreneurs from West Africa have been remarkably successful in the artisanal coastal fisheries (Tati, 2006). Migrants mostly come from Benin, Togo, Ghana and Nigeria. Fishing activities have rapidly developed as a consequence of migration flows resulting in large numbers of small enterprises. They first settled at the outskirts of the city of Pointe-Noire, but thereafter were relocated far away from the city. After many years of resistance and negotiation, they were evicted from what was their village to another space, at Diosso, 30 kilometres down the coast. Alike the situation in other coastal countries in Africa (see for example Ndiaye 2003; Diallo 2000), artisanal fisheries represent an important share of the catches for fish consumption in Congo. This sector is entirely under the domination of migrants from West Africa, as Congolese fishermen have either depopulated the area or lost interest in the activity due to the fierce competition imposed upon them by West Africans.

Population wise, the fishing migrant community has grown considerably in size : it is estimated today at around 85 000 inhabitants all members considered. As one consequence of this demographic growth, the fishers' settlement has spatially expanded and housing has significantly been developed along the beach line. Both housing in the form of courtyards and economic activity have developed so rapidly that the settled sites of fishermen have been recently qualified as a new village in the rural locality of Diosso, nearby the city of Pointe-Noire. The migrants live inside courtyards that resemble to the traditional concessions found in most parts of West Africa. The social integration of members of this immigrant community is indeed impressive despite the illegal character of land property ownership and the volatile social environment that is periodically marked by xenophobic incidents. From the point of view of linkages with the city, the migrants are not disadvantaged. The road linking the settlement to the city is of good quality and, although in a rural area, it is classified as a national one. The migrants make use of this road to transport fish to the city markets for sale.

The development of coastal artisanal fishery has gone through considerable changes of which gender-related transactions have gained greater visibility, as reported in the section to come. Within the migrant community, the male immigrants in the coastal zone make their living as fishermen, and high-sea fishing remains an important activity for them today. Acquisition of land for housing has allowed some of them, though only a small num-

ber, to operate few non-fishing businesses. Many of these businesses are shops selling a variety of consumer goods from sugar and cooking oil to liquor and cigarettes. One natural outgrowth of this artisanal fishing industry has been an inward into the wholesale and distribution business of fresh fish across different places within the city of Pointe-Noire and the other major cities in the country. The mushrooming of fishing activities has resulted in the physical extension of the settlement site as illustrated by the proliferation of informal housing units in the nearby mangrove areas along the beach. Many fishing canoes catch stocks large enough to be able to sell *en demi-gros* (half wholesale) to local traders, who, in turn, resell in smaller quantities to market dealers and itinerant suppliers. At the other end of the commercial stream, numerous female migrants have also become involved in fish selling. These females are related to fishermen either through marital links or other kinship ties. Their livelihoods are diversified but they predominantly sell fish on the beach to customers from the city or in the market places around the city. With time they have established their own markets place at the outskirts place of the settlement. The first market of this kind established before relocation was named "Marché de la plage" (Beach Market Place). Although it is an informal community infrastructure, its development got the approval of the authority and the market has been operating since the 1990s.

From an economic point of view, the whole settlement of migrants thrives with informal fishing enterprises. The fisheries supply more than half of the fish consumed in the city of Pointe-Noire. A vibrant migrant entrepreneurial enclave is now strongly and durably established in the rural periphery of the city. Obviously there are some differences in wealth within the migrant community. While the sea and the beach symbolize both the territory of men, the domestic space inside the courtyard is the territory of women. In economic terms, besides being a place of demographic reproduction and family matters, it is the place where women run their economic enterprises. These enterprises display a great deal of diversity, *i.e.* fish smoking, cake making, open-air cafeteria and so on. The internal setting of a courtyard housing migrant families speaks for itself with respect to the involvement of women in the running of micro-enterprises. Fish smoking in the generation of income for the household among women migrants. With the increase in the fish production, the practice of smoking part of it has become a prominent income-generating activity within the community of West African migrants. Inside the courtyard, the dominant enterprise is fish smoking as it is by far the most lucrative one. The sale of fresh fish is mostly managed by fishermen themselves on daily basis either on the beach or in the different market places of Pointe-Noire. In contrast, women have

built their own enterprises from what the male migrants do, suggesting a strong interdependency of livelihoods. As the next section further elaborates, the fishing activity among males is not entirely disconnected from that of women's. Taking advantage of a market niche, women migrants have specialized in fish smoking and salting to generate additional income for the household. It is worth pointing out that smoking fish is a widespread practice in most parts of Central and Western Africa. Lootvoet (1994) writing on the importance of small-scale fishing in Conakry (see also Ndiaye, 2000, for Senegal), reported a similar practice on the way in which women involved in fish marketing and smoking, get their supplies at the three wharfs closest to their homes. In Guinea local small-scale fishermen from the capital catch more than half of the small fish unloaded in the country, and area of Dixi in Conakry is well known for this activity. However, in contrast to the situation in Pointe-Noire, the Guinean fishermen supplying fish are not married to women. Some of the women often make commercial arrangements with selected crews. They buy fish from the fishermen on daily basis (Lootvoet 1994). There are numerous similar cases on the continent of this fish smoking practice that finds roots in the traditional knowledge in food conservation. It allows the transformation of the excess of fresh fish into a product that can be conserved longer. By doing so, raw fish is not wasted while the added value is increased. Congolese women too have knowledge of this practice, especially in rural area. However, the practice has tended to decline among the female Congolese, especially among younger generations.

The herring is the fish mostly smoked by female migrants. Thus while they are excluded from fishing in sea, women are generally in charge of this practice. Indeed, with time, women have specialized in smoked fish, which they sell to the central market place of the city. Fishermen catch a lot during the dry season (in Congo this season runs from May to September). This type of fish, cheaper than the other species and livestock meat, is a primary source of animal protein in the nutritional intakes of urban households. Although the equipment is rustic, it is very efficient from an economic point of view. From a technological point of view, the smoking process operates in a traditional way using wood, sawdust and equipment made with old metallic barrels. In every courtyard, one can find two to four units of this traditional equipment used for the smoking of fish. The smoking process is generally done in the night and the product is sold in the morning in the community market or in other market places around the city.

With the expanding population of consumers in and beyond the city (the national urban growth rate is around 8 percent), the demand for smoked

fish has gone up tremendously countrywide. This activity has consequently become very lucrative for female migrants. It is not exaggerate to say that monthly earnings generated from fish smoking are sometimes higher than those derived from selling fresh fish. For example, a crate of raw herring from the sea is sold at 6 500 CFA Francs (10 euros) in the local market while the same crate of fish once smoked would produce a return of 13 000 CFA Francs (20 euros). In the recent years, women have also started producing salt fish, especially shark, which is in high demand not only among people in the hinterland of the country but, an more importantly, also due to demands from Asian consumers. In Asia, shark fins are so highly priced that trading in this type of fish has become a lucrative business. It is estimated that while in Pointe-Noire, a kilogram of shark fins is priced between 15 000 and 20 000 CFA Francs, on the Asian markets the same kilogram is priced from 150 000 to 200 000 CFA Francs (figures obtained from the interview with the head of the trading and outreach service of the regional fisheries department at Pointe-Noire, 2010). In line with the 1998 international regulation on shark fishing the government of Congo-Brazzaville issued in 2001 a prohibition on all species of shark fishing. This ban has since more or less affected the fishing migrant community. The prohibition was as well addressed to industrial fishing companies operating along the coastal lines. Shark fishing gained in intensity in 1998. Years before, the consumption of shark was quite limited among the Congolese people. Traditionally only people from the ethnic group *buvili* consumed shark. Historically these people were the first settlers in the coastal region where Pointe-Noire is located. But with time and as migrant fishermen started to make use of more sophisticated fishing techniques (two of these being shark nets called locally "kouta" and powerfully motorised dugout canoes) and the discovery of lucrative markets, shark fishing grew up considerably. However, despite the national ban over shark fishing, the catches have gone up unchecked at such a point that sharks once abundant at sea, are now threatened of extermination around the coastal zone. With the use of intensive fishing techniques, fishermen have disrupted the reproductive patterns of sharks as they are catching more than the quantity permitted by the authorities for local consumptions. The illicit shark hunting and poaching by migrant fishermen has kept on gaining in intensity over the past years. Although statistics on sharks caught through nets are not available, the substantial increase in the number of dugout canoes used for this practice is a strong indication of the growing catches. From 25 in 1999 and 250 in 2000 (according to the official above), my fieldworks enumerated 475 dugouts in 2010. As of 2000, the government introduced permit for shark fishing to curb over fishing. This intervention has

so far remained ineffective. The records available indicate a number of 151 shark-permits issued to migrant fishermen, far below the number of 475 dugouts operating along the coastal lines. The use of counterfeit permits is widespread among fishermen as one of their representative revealed me during the interview that "some of them don't have shark-fishing permits". Shark fishing is very lucrative for these migrant fishermen. According to the representative above "three days in fishing shark can produce earnings ranging between 45 000 and 60 000 CFA Francs". Once salted by women, these earnings could go up to 95 000 CFA Francs.

Smoked and salt fish are also wholesaled to Congolese traders who retailed it in other urban centres or rural localities. Women sell salted shark mostly to Western African traders, especially nationals from Senegal, who in turn resell it at high prices on Asian markets. In addition to fish processing, migrant women tend to diversify their sources of income. Moser and Holland (1997) rightly pointed out that diversification of livelihoods is one of the strategies used by vulnerable self-employed workers. For these women, diversifying is a way of venturing in activities that allow them to be partially independent in fish sourcing from their male partners. The profits generated from fish smoking are partially invested in retailing products of first need (cooking oil, sugar, salt, petrol, and so on). Other women run open-air restaurants inside the courtyard selling a variety of recipes reflecting the cultural tastes of fishermen. One can also find a few stalls selling manufactured or food products at the front door of the courtyard, on the sidewalk of streets. While the market for smoked fish is citywide even national, the market for this other type of micro-enterprises is mostly oriented to the migrant community. Customers are predominantly drawn from the same neighbourhood. Children are frequently called for in the running of this petty-commerce on the street. Depending on their age, they are at times assigned to bigger activities such as attending open-air restaurants that have proliferated around the place.

Enterprising as a group is not a common practice among these women. Because it is a home-based enterprise, the women migrants work alone in the operation of smoking fish. When required, they generally prefer to get assisted by very young girls, who call them *Mama* (meaning mother), in the running of the other income generating activities. Observations from the field reveal that not all the children assisting these women are so to say biologically related to them. Most of them are child migrants from the same areas where these women originated. Child migration is not a phenomenon specific to Pointe-Noire in Congo-Brazzaville. Continentally it is in the rise with a

mixed bag of positives and negatives as reported in Hashim (2006). Child migrant labour is a common practice in West Africa, often covered under the traditional child fostering practice that has generated an intense induced-migration of children from the area of origin of fishermen. These female migrants tend therefore to reproduce this practice in countries where they relocate. During the fieldworks, I captured a greater involvement of these women in the education of their children than among male migrants. This is so for two reasons. First, women are strongly committed to the education of their own children. The income generated from sales of fish smoking is invested in their children's education. Thus for that reason, they do not involve them in the running of their smoking fish business as this implies time spent out of the school. Education is regarded within the migrant community as a way out of sea fishing for the younger generations. Second, family ties with the place of origin obligate foreign fishermen (or their wives) to foster children sent by relatives at home. Supposedly, these children migrate to Pointe-Noire in accordance with the customary obligations toward the ethnic group or the extended family that govern social relationships and family ties in many societies of Africa. Some of these children work inside the courtyard, and do not attend school. As the fish processing equipment is hard to handle for children of young age, these women also hire manual operators recruited among young Congolese who come everyday on the beach to look for casual job.

One may query about the extent to which this form of enterprising reduces or perpetuates economic inequality between spouses. The following section examines this issue in details.

The positioning of women in the matrimonial relations Among the social changes affecting the migrant fishing community, a development worth mentioning is the reconstruction of gender relations within the domestic space of the courtyard in terms of setting up business partnership involving both men and women. Partnering in livelihoods diversification along the sexual lines is one of these aspects of social life where the differentiation is not apparent. Indeed, although on surface a sexual division of labour seems to prevail, strong linkages have taken place across the livelihoods of both male and female migrants in the form of an intra-household arrangement for the demand and supply of fish on daily basis. Within the community of migrants settled in Pointe-Noire, male fishermen rely on their spouses' enterprises in order to boost their own business. Conversely, inputs from husbands are the main drivers of women's enterprises. Arrangements around these interdependencies are very significant to the self-financing of fisheries. Being informal they actually do not qualify for the services offered by the formal

credit-lending institutions supporting micro-enterprises. Within the fishers community migrant women therefore occupy a central position in the running of the fishing enterprise. One would say, without exaggeration, that they are present at both the up and down streams of the fishing activity. At the lower level, they are involved in fish smoking. The fish is supplied to women on daily basis when fishermen come back from sea. As was mentioned earlier, the income generated by women from their enterprises has an important economic function in the development of fishing activity. Being a two-site type of livelihoods, sea and courtyard, the fishery industry assigns a prominent role to the activity run by women. This is so because it brings additional income to the income men generate from the sea. In fact it is perhaps one of the reasons why fishermen value marital life. For migrant fishermen, women, and particularly their spouses, are key business partners in regard to the crucial role they play in their search for fortune. Most of the marriages are arranged from the country of origin in order to perpetuate this partnership. This was particularly the case for the first settlers. Marital union is so to say a mechanism through which the specific human capital, which both men and women represent, is used for the achievement of fortune abroad. The so-called chain migration brings in the male migrant first (generally unmarried) and thereafter the women migrant from the same area of origin through arranged marriage. Once the spouse has joined her husband in Pointe-Noire, she gradually becomes involved in fish smoking in order to earn money for herself and for the fishing activity of her husband. Her monetary contribution varies according to the requirements in canoe maintenance or acquiring fishing equipment. The purchase of a fishing net for example may require the full amount generated from sales to be given to the husband.

Fish smoking is a widespread income-generating activity among female migrants within the community. Some women have been running this activity for more than thirty years. From the experience acquired, they are transmitters of know how in business practices. Recently arrived migrants learn how to start and run it from established entrepreneurs. This is the way they acquire the specific human capital mentioned in an earlier theoretical section. These women are also motivated by their husbands to get involved in this type of business as a way of increasing the household income. The married women I interviewed acknowledged the contribution of their husbands in the acquisition of the start up capital. They however indicated that they get involved in the business by necessity to create a kind of cash flow for the husband's business. The profits women generate from the processing of fish are partially or entirely credited to the financial resources

of the husband to build up a rolling capital that may be used to cover recurrent costs and investments needed for the running of the fishing activity. In return, the husband provides, depending on the species, part or the entire fish catch to his wife for it to be smoked and sold at a higher price in the market places. This arrangement is part of the expectations migrant fishermen attach to co-ethnic marriage. Without denying the consideration derived by men from matrimony and the formation of a household as a family unit for reproduction, it seems obvious the reproductive significance of matrimony relations has receded into the backgrounds of transactional relations. Other pressing economic concerns and interests have gained importance in the relations between men and women within the fishing community. The nature of domestic relations is affected by the emphasis placed routinely on obligation and reciprocity rather than consideration and beneficence of marital union. The fishing activity of men at sea has increasingly become linked to the economic activity of women inside the courtyard. The latter partially provides the financial capital needed for the acquisition of additional technical capital to boost the fishing business. The interconnectedness of fishing at sea and the smoking of fish in the courtyard therefore entail an overlap of tacit obligations. Whether the fishing canoe is a collective property or individually owned, the responsibilities of a fisherman at sea are related to the funds generated by his wife from fish smoking at home. A poor performance in fish catching at sea harms the wife's business in the courtyard. In turn, insufficient financial resources generated from the fish smoking weaken the gains of the husband's fishing enterprise. A point of interest is whether fishermen sell the fish or give part of it to their spouses for smoking. To clarify this point it is relevant to bring in the study conducted by Boe (1999) on the same community. Boe reported that within the fishermen society (which Boe named Popo) in Pointe-Noire, there is a strong established gender-related transaction that exists to serve the economic interests of the couple. She argued that fishermen sell their fish to their wives at a price below the local market price. The wives process the fish (through smoking) and re-sell it in distant markets, making a profit they mainly re-invest in their husband's fishing activities. According to Boe, this arrangement impels both men and women to work hard in order to make the most of their respective enterprises. During my fieldworks, however, the informants I spoke to did not confirm the "sell-and-buy" arrangement reported in Boe's study. What transpired instead is that the fish is given to the female spouse for her to run her own business and share the proceeds of the sales with the husband. One of the finalities of this arrangement around fish processing is the placement of the monies generated from smoked fish into the husband's business to cushion it against

the adverse effects associated with the risky character of fishing: stormy weather conditions, strong waves and high tide, heavy swell, destruction of nets by predators, and so on. The woman can also invest her share of proceeds somewhere else or place it in one of the rotating saving arrangements established by women migrants in the community. The question is how much is left to her? The discussion section provides some elements of response to this question.

There are times however when women are faced with shortages of fish to smoke because of their husbands' misfortune at sea. Indeed, it is quite common that fishermen come back from sea with not enough catch to supply the spouse with raw fish. Once rare, this situation has increased in frequency due to over fishing and the growing presence over the past years of industrial fishing boats in Congolese waters. It is important to note that over fishing has a multifaceted set of causes, and one of these is the growing illegal fishing taking place in high sea. Chinese fishing boats are particularly involved in this practice, and this has prompted the government of Congo-Brazzaville to suspend some of them because of failure to respect the laws and regulation in force. For example, 69 Chinese-owned boats were banned from fishing for illicit activities in 2011 in the prohibited zone of up to six nautical miles offshore, which is set aside for reproduction and renewal of fish stocks. The recurrence of such unpredictable fish shortages has resulted in the diversification of source of fresh fish among women in order to protect their businesses against the risk of running out of fish. When shortage happens, using their savings or money generated from rotating savings, they buy fish from fishermen to whom they have no marital relations. In contrast to the transaction with the husband, the woman makes in this instance an upfront payment to the fisher. Both the buyer (the women) and the seller (the fisher) agree upon a convenient price based on various conditions in place. On the side of the female buyer, the price is determined by factors such as the amount of cash available, the capacity of the equipment used for the smoking and salting of fish and of course the maintenance of the household. On the side of the male fisher, the factors taken into consideration include the costs incurred in fishing at sea, mending of nets and equally making ends meet for the family. Importantly because both parties are from the same migrant community, cultural values are of great importance in negotiating a price. Although expressed by only a few women among the informants, the interviews suggest a certain preference for buying fish from fishers with whom they are not matrimonially linked. The reason for that is simply that they can keep a large portion of their sales for themselves. This may be a sign of search for autonomy among women migrants in

the running of their enterprise.

Discussion and some concluding remarks From the above analysis of gender-based arrangements around livelihoods, some meaningful insights emerge. As was argued in the theoretical framework, women migrants have been able to consolidate income-generating activities that are strongly linked to the fishing activities of their male counterparts. The fish smoking activity remains a quasi-monopoly of married women migrants though unmarried women (in smaller numbers) whose migration was induced by first settlers have also made inroads in this type of enterprise by learning from them. Surprisingly, it was observed that despite the fact that it is an activity mainly driven by operators with kinship within the community, these women however make minimal use of professional solidarity by linking up with other entrepreneurs. They mostly operate as self-employed workers within their respective courtyards, although they partner with their husband in the financing of the costs of fishing at sea. This is not to say that women traders do not socially interact among themselves on commercial or other community matters. For example the community-based market place mentioned earlier is a physical space where social interaction around collective interests is forged on daily basis. It also allows a certain mobilization of community and households resources toward greater betterment and representation of women within the community. From an entrepreneurial point of view, the fish smoking industry certainly contributes to increasing the capability for self-lifting within these female migrants. Some of them have even managed to acquire property in their country of origin. Needless to mention remittances they periodically send home to help relatives left behind.

Except the situation where the woman is buying fish from another fisherman, the arrangement around fish and money supply between spouses is not binding on the husband. It is first and foremost a marital arrangement that has a tacit degree of enforcement. The husband and wife involved have no, so to speak, equal power in this partnership. The former dictates how much he needs for his business and, sometimes, for other unrelated expenses. On her side, the wife is compelled to comply with the terms of this agreement more for the sake of keeping afloat the diversification of livelihoods in the household than looking at it as an equal opportunity partnership. Notwithstanding the possibility of non-compliance, women have maintained this type of arrangement as a way of getting their daily supplies of fresh fish to smoke without being asked to make upfront payments if they resort to outside suppliers.

Looking at this partnership from the angle of the reconstruction of gendered roles, the field obser-

ations suggest the perpetuation, through this arrangement, of a relation of dependence and subordination at the expense of the female partner. This is so because women involved in fish smoking and fishermen are intimately known to each other. Their professional relations, part of a much wider marital relationship, are therefore embedded in a system of many other reciprocal obligations to preserve the family interests along the patriarchal lines. Because of its very non-binding nature, this arrangement does not oblige the husband to share equitably or refund his wife the "loan" received from smoked fish sales. Thus, without giving a precise meaning to it, a concern can be raised about the implication of the arrangement described above for the emancipation of the women involved. During the fieldworks, it was also observed a certain reluctance among women to reveal detailed information on ways in which they share the profits with the husband and whether they too get subsidized in case of cash shortfall. This issue was deliberately avoided by almost all respondents, and it was therefore difficult to estimate the amount of the proceeds the woman keeps with her once her husband has taken his share. It is undeniable that within the marital cohabitation, there is a business-like venture or partnership between the female and the male migrants. Based on the nature of this partnership, as observed from the field, it is however hard to reject the view that the position of the woman is more of an entrepreneur working in the shadow of the husband. At any time, this latter can resort to his wife in order to obtain additional capital for his business using his position of household head.

As widely documented in the literature on migration networks reviewed in an early section, this paper, by exploring some of the conditions under which female migrants run their fish smoking microenterprises in the coastal zone of Congo-Brazzaville, has highlighted the prominent role played by social capital in setting up enterprise in the informal sector. As evidenced, women within that community rely heavily on their husbands in order to run their activities. They serve as social capital for these women. This confirms a point made in the theoretical framework. For that reason, male migrants represent a major stratum in the social networks women resort to in the process of establishing their business. Their microenterprises are by-products of a vibrant artisanal fishing industry established in the enclave by male migrants from the same origin. Therefore the livelihoods of male and female migrants are intertwined in that the former provide the primary input, which is thereafter processed by the latter and re-invested in the fishing business. At the difference of a female migrant working independently from the male partner, the interdependency is strong between the activities of male and female migrants within this community. It is an entrepreneurial venture which

is very functional to the asset portfolio accumulation and sustainable livelihoods of the migrant household making a living out of the sea. This collaboration between spouses finds all its significance in the context where these fishing activities do not have access to formal micro credit suppliers. This domestic means of business capitalization is very critical as it sustains the generation of income through a diversification of livelihoods for the household within the fishing community. Viewed from a certain angle, it is an indication of reciprocity in self-financing of individuals.

Evidence is insufficient however to claim that enterprising is an indication of emancipation from the perspective of the women involved. It is however somewhat clear with the data at hand, that women may be constrained in translating their entrepreneurial capability into greater autonomy for control over the uses of their finances within the household or the community at large. There is little evidence from information gathered that success in generating income from fish smoking has resulted in more power gained and status improved within the household. The migrant community of these women remains predominantly patriarchal in terms of gender relations. Given the fact that men are likely to have position of heads, women are, so to say, still in a state of subordination within the household. Thus one can argue that even though the arrangement between husband and wife around fish trading is an indication of interdependency, it may as well be regarded as a contributing factor to prevailing gender asymmetries. Moser and Holland (1997) argue that: "*Strategies to reduce vulnerability sometimes imposes unequal burden on household members. Women because of their multiple responsibilities have frequently assumed disproportionate share of the burden of adjusting to adverse economic circumstances, limiting their ability to respond to new opportunities.*"

Finally, referring to the question of connection in spouses' livelihoods, this paper has in this regard demonstrated that women who migrate for marital reason may engage in a market niche that is not fundamentally different, though distinctive, from that of their husbands. Their activities add value to those run by their male partners and for that reason, a complementary dimension is established. The niche they insert in may require specific business practices and skills. In this case, these women make use of traditional means of production in practice in their place of origin to exploit the entrepreneurial opportunities in the sub-market into which they operate. In so doing, they do not require a big amount of capital to start up business. It is indeed a positioning by learned practice within the host society. Because they operate under low costs in the informal sector, these women have seized opportunities to expand

their financial basis in the long run. Even if the migration was primarily motivated by marriage, it has had positive consequences on their capability to sustain means of livelihood and make a living in the host society.

BIBLIOGRAPHIE

ADEPOJU A., 2008, *Migration in sub-Saharan Africa*, Current African Issues No.37, Nordic Africa Institute, Uppsala.

ARENIUS P. and MINNITI M. 2005, Perceptual variables and nascent entrepreneurship, *Small Business Economics*, 24, p.233-247.

BOE T., 1999, *Access regime and institutions: the economic organisation of the migrant popo fishermen of Pointe-Noire, Congo*, Working paper No.8, Christian Michelsen Institute, Bergen.

BOSMA N. and VAN PRAAG M., 2004, The value of human and social capital investments for the business performance of start-ups, *Small Business Economics*, 23, p.227-236.

BROWN B. M., 1995, *Africa's choices. After thirty years of the World Bank*, St Yves plc, Penguin Books.

CARSRUD L., A. and OLM W., K., 1986, The success of male and female entrepreneurs: a comparative analysis, in SMILOR R. M and LOKHUR R. (eds), *Managing take-off in fast growth firms*, Praeger publishers, New York, p.147-162.

CASTLES S. and MILLER M. J., 2003, *The age of migration: international population movements in the modern world*, 3^d ed., New York, Guilford Press.

DESAPRADEL L., 1984, Internal migration of rural women in the Caribbean and its effects on their status, in UNESCO (ed), *Women on the move: contemporary changes in family and society*, Paris, UNESCO publications.

DIALLO A., 2000, Status of fish stocks in Senegal, in ABBAN E.K., CASAL C.M.V., FALK T.M. and PULLIN R.S.V. (eds), *Biodiversity and sustainable use of fish in the coastal zone*, ICLARM Conference Proceedings.

DANA L.-P., and MICHAEL M., 2007, Towards a synthesis of immigrant and ethnic entrepreneurship, in DANA L.-P. (ed), *Handbook of research on ethnic minority entrepreneurship. A co-evolutionary view on resource management*, Cheltenham and Northampton, Edward Elgar Publishing, p.707-713.

FLOREZ, Elisa Carmen. 2006. Migration and the

- urban informal sector in Colombia, in TIENDA M. *et al.* (eds), *African migration and urbanisation in comparative perspective*, Johannesburg, Wits University Press, p.160-179.
- HISRICH H. R. and BRUSH G. G., 1986, *The woman entrepreneur: starting, financing, and managing a successful new business*, Lexington, Mass, Lexington Books.
- LIGHT I. and BHACHU P. (eds), 1993, *Immigration and Entrepreneurship, Culture, Capital, and Ethnic Networks*, New Brunswick and London, Transaction Publishers.
- LIGHT I. and ROSENSTEIN C., 1989, *Demand factors in entrepreneurship*. Paper presented at a conference on New forms of entrepreneurship under the auspices of the Research Committee on Economy and Society of the International Sociological Association, Milan
- LOOTVOET B., 1994, Des palabres autour de quelques sardines : en faire un marché ? L'approvisionnement des fumeuses de bonga à Dixinn (Conakry), *Cahiers des Sciences Humaines*, Vol.30, n°1-2, p. 275-287.
- LU Y.-H., 1984, Women, work and the family in developing society: Taiwan, in GAVIN W. J. (ed), *Women in the urban and industrial workforce: Southeast and East Asia*, Development Centre Studies Monograph No.33, The Australian National University, Canberra.
- MASSEY D. *et al.*, 1999, *Worlds in motion: understanding international migration in the end of the millennium*, Oxford, Oxford University Press.
- MINNITI M. and NAUDÉ W., 2010, 'What do we know about the patterns and determinants of female entrepreneurship across countries?', *European Journal of Development Research*, 22 (3), p.277-293.
- MOSER C., ANIS D. A (eds), 2008, *Assets, livelihoods, and social policy*, The World Bank, Washington, DC.
- MOSER C. and HOLLAND J., 1997, *Household responses to poverty and vulnerability*. Vol. 4. *Confronting crisis in Chawana, Lusaka, Zambia*, Washington, D.C. Urban Management Programme, World Bank.
- NDIAYE O., 2003, International fish trade and food security-case of Senegal, in *Report of the Expert Consultation on International Fish Trade and food Security*, FAO fisheries Report n.708 FIU/R708 (En), Roma, FAO publications.
- PRESTON-WHYTE E. *et al.*, 2006, Migration in the twenty-first century: conclusion, in TIENDA M., FINDLEY S., TOLLMAN S. and PRESTON-WHYTE E. (eds), *African migration and urbanisation in comparative perspective*, Johannesburg, Wits University Press, p.329-355.
- PINGLÉ V., 2008, Microenterprise and sustainable livelihoods, in MOSER C. and DANI A. A. (eds), *Assets, livelihoods, and social policy*, Washington, Dc, The World Bank, p.121-141.
- RAZIN E., 1993, Immigrant entrepreneurship in Israel, Canada, and California, in LIGHT I. and PARMINDER B. (eds), *Immigration and Entrepreneurship, Culture, Capital, and Ethnic Networks*, p.97-124. New Brunswick and London, Transaction Publishers.
- RODENBURG J., 1993, *Migration and its socio-economic impact on women, their households and the village economy in North Tapanulli*, Sumatra, Research report, Medan, Sumatra.
- ROLDAN M., 1988, Renegotiating the marital contract: intrahousehold patterns of money allocation and women's subordination among domestic outworkers in Mexico city, in DWYER D. and BRUCE J. (eds.), *A home divided: women divided: women and income in the third world*, Stanford University Press, Stanford, California.
- STRAUCH J., 1984, Women in rural-urban circulation networks: Implications for social structural change, in FAWCETT J. T. *et al.* (eds.), *Women in cities of Asia: Migration and urban adaptation*, Westview Press, Boulder and Colorado, p.60-80.
- TATI G. 2006. *Appropriation of Land for Housing and African Immigrant Entrepreneurship in the city of Pointe-Noire (Congo-Brazzaville)*. (A Report prepared for and presented at the review workshop of the CODESRIA Multinational working group on Land in the Struggle for citizenship, democracy and development in Africa), Dakar, CODESRIA.
- TRAGER L. 1984. Family strategies and the migration of women: migrants to Dapupa city, Philippines, *International Migration Review*, 18, p.1264-1278.
- United Nations, 1993, *Internal migration of women in developing countries*, New York, United Nations.
- VINOGRADOV E. and GABELKO M., 2008, *Entrepreneurship among Russian female immigrants in Norway and their stay-at-home peers*, Paper presented at the 4th European Summer University (ESU) in Bodo, Norway, 22-26 August.

Adresse de l'auteur

Associate professor in
Demography
Department of Statistics and
Population Studies
University of the Western
Cape
Private Bag X17
Bellville 7535
South Africa

E-mail: gtati@uwc.ac.za
Tel: +27 21 9593035
Fax: +27 21 9592909